

HSBC Continental Europe

**1er Amendement au Document d'enregistrement universel
et Rapport Financier Semestriel 2021**

Sommaire

	Page
Présentation de l'information	2
Incorporation du Document d'enregistrement universel	2
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	2
Faits significatifs	3
Présentation des activités et stratégie	4
Gouvernement d'entreprise	10
Résultats financiers consolidés du groupe HSBC Continental Europe	11
– Compte de résultat consolidé	11
– Compte de résultat	11
– Résultats ajustés	12
– Résultats avant impôt par pays	15
– Informations sur le bilan consolidé	16
Notations	17
Risques	18
– Facteurs de risques	18
– Risques principaux et émergents	24
– Gestion des risques	27
– Points d'attention spécifiques	28
– Risques de crédit	31
– Risques liés à la trésorerie	38
– Risques de marché	62
Etats financiers semestriels consolidés résumés	63
Compte de résultat consolidé	63
Etat consolidé du résultat global	64
Bilan consolidé	65
Tableau des flux de trésorerie consolidés	66
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	67
Notes annexes aux comptes consolidés résumés	69
1 Base d'établissement et principes comptables	69
2 Dividendes	70
3 Commissions nettes	71
4 Present value of in-force insurance business ("PVIF")	71
5 Juste valeur des instruments financiers	73
6 Instruments financiers non évalués à la juste valeur	79
7 Ecart d'acquisition et autres actifs immobilisés	79
8 Provisions	80
9 Engagements de financement et de garantie	80
10 Procédures judiciaires et affaires réglementaires relatives aux entités de l'ensemble du groupe HSBC	80
11 Transactions avec des parties liées	82
12 Changements intervenus dans le périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2021	82
13 Événements postérieurs à la date de clôture	82
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	83
Personne responsable du Document d'enregistrement universel et de ses amendements	84
Responsables du contrôle des comptes	85
Table de concordance et de référence	86

Présentation de l'information

Cet amendement au Document d'enregistrement universel a été déposé le 2 août 2021 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au Document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017/1129.

Toutes les références au *Document d'enregistrement universel 2020* font référence au *Document d'enregistrement universel et Rapport Financier Annuel 2020* déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 24 février 2021 sous le numéro D.21-0075.

Les références au "Groupe HSBC" dans ce document font référence à HSBC Holdings plc ainsi que ses filiales.



Incorporation du Document d'enregistrement universel

Le présent amendement au Document d'enregistrement universel renvoie au *Document d'enregistrement universel et Rapport Financier Annuel 2020* déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 24 février 2021 sous le numéro D.21-0075.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent amendement au Document d'enregistrement universel est susceptible de contenir des énoncés prospectifs concernant des environnements financiers, résultats d'activité ou de lignes métier du groupe. Les indications qui ne sont pas le rappel d'informations historiques, par exemple indications concernant les opinions ou attentes du groupe, sont des énoncés prospectifs. Des mots tels que "s'attend à", "anticipe", "souhaite", "projette", "pense que", "recherche", "estime", "potentiel" ou "raisonnablement possible", ainsi que les variations de ces mots ou expressions similaires doivent être considérées comme des énoncés prospectifs.

De tels énoncés prospectifs sont basés sur les évaluations, estimations ou projections actuelles et une confiance excessive ne doit pas être placée sur ces indications. Les énoncés prospectifs ne sont pas valides au-delà du jour durant lequel ils sont constitués. HSBC Continental Europe ne prend aucun engagement quant à la révision ou l'actualisation de ces énoncés prospectifs afin de refléter l'existence ou la survenance d'événements ou circonstances postérieures à l'élaboration de ces énoncés.

Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques inhérents et incertitudes. Les lecteurs sont informés que nombre de facteurs sont susceptibles de modifier, parfois substantiellement, les énoncés prospectifs ou anticipations actuelles formelles ou implicites.

Faits significatifs

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2021	30 juin 2020	31 décembre 2020
Au cours de la période (€m)			
Résultat avant impôt (publié)	187	(650)	(295)
Résultat avant impôt (ajusté) ¹	243	(362)	31
Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit (publié) ²	1 296	930	1 191
Résultat net part du groupe (publié)	153	(499)	(523)
A la fin de la période (€m)			
Total des fonds propres – Part du groupe	7 528	8 146	7 434
Total de l'actif	230 901	261 525	237 099
Encours pondérés des risques	47 702	49 257	46 113
Prêts et créances sur la clientèle (nets de provisions pour dépréciation)	54 870	59 228	56 225
Comptes créditeurs de la clientèle	65 334	67 084	61 393
Ratios de fonds propres (%)			
Fonds propres de base de catégorie 1	11,9	12,6	12,6
Fonds propres de catégorie 1	13,5	14,1	14,2
Fonds propres totaux	16,4	17,0	17,3
Ratios de performance, rentabilité et autres ratios (% annualisés)			
Rendement annualisé des capitaux propres moyens ³	4,1	(11,7)	(13,3)
Rendement avant impôt des encours moyens pondérés des risques (ajusté)	0,5	(0,7)	0,1
Coefficient d'exploitation (ajusté) ⁴	81,8	114,4	91,9
Ratio de liquidité à court terme ("LCR")	144	167	143
Ratio de liquidité à long terme ("NSFR") ⁵	137	129	136

1 Le résultat avant impôt ajusté correspond au résultat avant impôt publié retraité des éléments significatifs détaillés aux pages 12 à 14.

2 Le "Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit" est également désigné comme un revenu.

3 Le rendement annualisé des capitaux propres moyens est calculé à partir du résultat net part du groupe divisé par la moyenne des fonds propres part du groupe sur la période.

4 Le coefficient d'exploitation ajusté est calculé à partir du total des charges d'exploitation (ajusté) divisé par le produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit (ajusté).

5 Sur la base de la réglementation EU 2019/876 du Parlement Européen ("CRR II").

Performance semestrielle

La performance de HSBC Continental Europe au premier semestre 2021 s'inscrit dans un environnement économique en amélioration, même si des incertitudes liées à la pandémie de la Covid-19 subsistent. Alors que les taux d'intérêt, à des niveaux historiquement bas et même négatifs, continuent de peser sur la marge nette d'intérêt, les revenus tirés de l'activité commerciale se sont améliorés.

Le résultat avant impôt consolidé publié est de 187 millions EUR, contre une perte de 650 millions EUR au premier semestre 2020 qui comprenait des dépréciations et passage en perte d'immobilisations incorporelles pour 284 millions EUR. La hausse s'explique principalement par une variation favorable de la PVIF (*Present Value of In Force long term insurance business*), la baisse des dépréciations pour pertes de crédit attendues et des revenus en hausse sur la Banque de financement, d'investissement et de marchés.

Le produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit publié s'établit à 1 296 millions EUR, à comparer à 930 millions EUR au premier semestre 2020. La hausse s'explique par une variation favorable de la PVIF (171 millions EUR au premier semestre 2021, contre une variation défavorable de 124 millions EUR au premier semestre 2020) ainsi que par des conditions de marché positives et une activité-clientèle pour la Banque de financement, d'investissement et de marchés, alors que des progrès ont été réalisés dans le repositionnement de cette activité. La Banque d'entreprise et la Banque privée et de gestion de patrimoine réalisent une performance résiliente avec une stabilité des revenus tirés de l'activité commerciale.

Les variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit publiées constituent une reprise nette de 1 million EUR, contre une charge de 229 millions EUR au premier semestre 2020. La baisse des dépréciations pour pertes de crédit attendues reflète l'amélioration de l'environnement économique actuel et futur.

Les charges d'exploitation publiées s'élèvent à 1 111 millions EUR, à comparer à 1 351 millions EUR au premier semestre 2020 qui incluait des dépréciations et passage en perte d'immobilisations incorporelles à hauteur de 284 millions EUR. Des amortissements en baisse, les premiers effets de la restructuration de la Banque de financement, d'investissement et de marchés ainsi que des coûts récurrents moindres sont partiellement compensés par une hausse de 38 millions EUR des contributions au Fonds de Résolution Unique par rapport à l'année dernière.

Le résultat net part du groupe publié est de 153 millions EUR sur le semestre, contre une perte de 499 millions EUR au premier semestre 2020.

Présentation des activités et stratégie

A propos du Groupe HSBC

Le Groupe HSBC est l'un des plus grands groupes de services bancaires et financiers dans le monde, opérant dans 64 pays et territoires.

Notre raison d'être et notre ambition

La mission du Groupe HSBC est de « créer un monde d'opportunités » et son ambition est de devenir le partenaire financier privilégié de ses clients pour leurs opérations à l'international.

Les valeurs du Groupe HSBC

Les valeurs du Groupe HSBC définissent ce que nous sommes en tant qu'organisation et sont clés dans notre succès à long terme.

Valoriser les différences

En recherchant différents points de vue.

Réussir ensemble

En collaborant au-delà des frontières.

Prendre nos responsabilités

En nous responsabilisant et en privilégiant une vision à long terme.

Agir à vos côtés

En évoluant et en faisant en sorte que les actions se concrétisent.

La stratégie du Groupe HSBC

La stratégie du Groupe HSBC repose sur quatre piliers : se concentrer sur nos points forts, accroître la digitalisation, adapter notre modèle opérationnel pour devenir une organisation plus simple et plus agile prête à croître, et mener la transition écologique.

Se concentrer sur nos points forts : sur chacune de nos lignes de métier, nous allons nous concentrer sur les activités où nous excellons et où nous avons identifié des opportunités de croissance.

Accroître la digitalisation : mettre en place de nouveaux moyens technologiques pour améliorer l'expérience client et réduire notre base de coût.

Stimuler la croissance : nous adaptons notre modèle opérationnel pour retrouver une organisation plus rationnelle et plus simple soutenue par une culture d'entreprise dynamique permettant d'attirer les talents.

Mener la transition vers la neutralité carbone : nous aspirons à être une banque leader pour la construction d'un avenir durable en accompagnant nos clients dans leur transition vers une économie bas carbone tout en visant nous-mêmes à devenir une banque zéro émission nette de gaz à effet de serre.

A propos de HSBC Bank plc

Avec des actifs d'environ 681 milliards de livres sterling au 30 juin 2021, HSBC Bank plc est l'un des plus grands groupes de services bancaires et financiers en Europe. HSBC Bank plc compte environ 16 200 employés à travers ses différentes implantations.

HSBC Bank plc est la société mère de HSBC Continental Europe.

HSBC en Europe

L'Europe représente une part importante de l'économie mondiale : un tiers des échanges mondiaux et un quart du Produit Intérieur Brut (IHS Markit, 2020). L'Europe est également le plus grand exportateur mondial de biens manufacturés et de services (Commission Européenne, 2020).

HSBC opère sur 20 marchés en Europe. HSBC Bank plc est responsable des activités de HSBC en Europe (hormis ses activités de banque de détail et la plupart de ses activités de Banque

d'entreprises au Royaume-Uni, qui sont gérées par HSBC UK Bank plc à la suite du *ring-fencing*), facilitant les échanges au sein de l'Europe et avec les autres pays où le Groupe HSBC est présent. HSBC Bank plc est organisée autour des activités principales suivantes :

Le hub de Londres, qui englobe les activités de la *non-ringfenced bank* au Royaume-Uni, assure la gouvernance et la gestion de l'ensemble des activités en Europe et est un centre mondial d'excellence pour les activités de banque de grandes entreprises. Par ailleurs, l'équipe managériale supervise directement les activités en Arménie, dans les îles anglo-normandes et l'île de Man, ainsi qu'à Malte.

HSBC Continental Europe comprend notre *hub* à Paris et ses succursales au sein de l'Union Européenne ("UE") (Belgique, Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, République Tchèque et Suède). Nous travaillons à la mise en place d'une banque intégrée en Europe continentale (dont le siège est à Paris), plus simple et bien positionnée pour servir au mieux nos clients.

HSBC Germany Holdings GmbH sert les clients de la plus grande économie de l'UE qui est l'un des plus grands exportateurs mondiaux. Son offre de produits reflète l'importance des échanges et de la connectivité internationale en Allemagne.

La stratégie de HSBC Bank plc

La vision de HSBC Bank plc est d'être la première banque internationale pour notre clientèle d'entreprises en Europe, en particulier les entreprises qui cherchent à bénéficier de son réseau international et notamment des activités de banque transactionnelle et de financement. En ce qui concerne la Banque privée et de gestion de patrimoine qui complète notre offre, l'objectif sera de concentrer nos efforts sur une offre patrimoniale ciblée.

La raison d'être de HSBC Bank plc est d'offrir des opportunités à ses clients en les connectant aux marchés internationaux. L'UE constitue le plus grand bloc commercial au monde et l'Asie est le premier partenaire commercial de l'Europe qui connaît la croissance la plus rapide. HSBC Bank plc bénéficie d'un positionnement unique pour bénéficier de cette opportunité et jouer un rôle de pivot au sein du Groupe en étant le plus important générateur de revenus pour l'Asie.

Avec la persistance des taux bas et l'incertitude liée aux changements potentiels des mécanismes de soutien des gouvernements, HSBC Bank plc s'attend à évoluer dans un environnement plus prudent pour le reste de l'année. Alors que la Covid-19 a modifié le calendrier des différentes initiatives stratégiques de HSBC Bank plc, cette stratégie demeure appropriée. Elle implique une profonde transformation du modèle du Groupe HSBC en Europe, pour devenir une organisation plus simple et plus compétitive. La transformation en Europe est en pleine phase de mise en œuvre et consiste à se concentrer sur nos points forts, accélérer la digitalisation, stimuler la croissance et contribuer et accompagner l'ambition climat de l'Europe d'être le premier continent à zéro émission nette de gaz à effet de serre. HSBC Bank plc s'efforce d'accompagner au mieux ses clients et ses employés tout au long de cette phase de changement organisationnel.

A propos de HSBC Continental Europe

HSBC en Europe continentale

L'UE abrite certaines des entreprises les plus performantes et innovantes du monde, de la start-up entrepreneuriale à la grande multinationale. Elle constitue le plus grand bloc commercial au monde, un marché dynamique de plus de 450 millions de consommateurs. L'Asie est le premier partenaire commercial de l'UE, et représente plus d'un tiers de ses échanges commerciaux (Eurostat, Avril 2021). Les États-Unis et l'UE entretiennent les relations les plus importantes au niveau de l'investissement et des échanges commerciaux bilatéraux (Commission Européenne, avril 2021).

Présentation des activités et stratégie

HSBC Continental Europe s'inscrit pleinement dans la stratégie du Groupe HSBC. Dans ce cadre européen plus large, HSBC Continental Europe a pour mission d'accompagner au mieux ses clients et les clients du Groupe dans leurs projets de croissance au sein de l'UE et des marchés internationaux, notamment à l'aide de nouveaux produits et services bancaires.

La stratégie du Groupe HSBC déclinée en Europe continentale

Dans ce cadre, la vision stratégique de HSBC en Europe Continentale s'appuie sur les principes-clés du Groupe HSBC.

Se concentrer sur nos points forts

S'appuyant sur le réseau étendu du Groupe HSBC, HSBC Continental Europe permet à ses clients de saisir les opportunités de croissance les plus attractives partout dans le monde. L'histoire et l'héritage du Groupe confèrent une capacité inégalée à HSBC pour faciliter l'entrée des entreprises européennes sur les marchés en Asie, au Moyen-Orient et aux États-Unis. HSBC offre également aux entreprises d'Asie, du Moyen-Orient et des États-Unis des opportunités de croissance en Europe.

HSBC Continental Europe est attaché à contribuer au développement de ses clients dans l'UE. Grâce à ses équipes dédiées en France et dans 10 pays d'Europe, HSBC Continental Europe a l'ensemble des capacités nécessaires en Europe (financements traditionnels et structurés dans le cadre du commerce international, gestion de trésorerie, solutions de paiement et autres solutions de financement) pour servir ses clients, des petites entreprises aux grandes multinationales.

Le programme de transformation des activités de HSBC Continental Europe est en cours et a pour objectif de se concentrer sur nos points forts :

La restructuration et le repositionnement des activités de Banque d'entreprises et d'investissement en Europe continentale

Nos lignes de métier de Banque de financement, d'investissement et de marchés ("GBM") et de Banque d'entreprises ("CMB") repositionnent leurs activités. Nous optimisons notamment la structure de notre bilan et revoyons l'offre produits au sein des activités GBM afin de répondre aux défis structurels et préserver la compétitivité de HSBC Continental Europe, en se concentrant sur les produits et clients qui cherchent à bénéficier de notre réseau international. De la même manière, nous avons revu l'organisation des activités de la Banque d'entreprises ("CMB") et des fonctions support tout en renforçant les relations avec nos clients internationaux. CMB améliore son expérience client en simplifiant ses opérations et en s'appuyant davantage sur les centres d'excellence, les applications et les produits du Groupe. La transformation dans les succursales européennes de HSBC Continental Europe dans l'Espace Économique Européen ("EEE") se traduit par un accent croissant mis sur les relations avec les clients tout en s'appuyant davantage sur notre hub parisien et les centres d'excellence du Groupe. Repenser notre modèle opérationnel devrait nous permettre de réduire notre base de coûts partout en Europe continentale.

La revue stratégique des activités françaises de banque de détail

Le marché des activités de banque de détail en France a historiquement été dominé par les réseaux mutualistes et par quatre grandes banques nationales. La part de marché de HSBC Continental Europe est limitée en comparaison à ces acteurs. La banque de détail en France a généré des pertes sur les trois dernières années et, même si le plan actuel de redressement de l'activité atteint les objectifs commerciaux fixés, il ne permet pas le retour à une activité rentable à court terme compte tenu de l'environnement externe. Le retour à la rentabilité nécessiterait des investissements et une allocation de capital significatifs, alors que l'activité générerait un rendement des capitaux propres ("RoE") inférieur aux standards du Groupe.

HSBC Continental Europe a donc signé le 18 juin 2021 un Protocole d'Accord avec Promontoria MMB SAS ("My Money

Group"), sa filiale Banque des Caraïbes SA (l' "Acquéreur") et My Money Bank ("MMB") relatif au projet de cession des activités de banque de détail de HSBC Continental Europe en France. My Money Group, MMB et l'Acquéreur sont sous le contrôle, direct ou indirect, de fonds et des comptes gérés ou conseillés par Cerberus Capital Management L.P. Le projet a été présentée au Comité social et économique ("CSE").

Les conditions de la cession envisagée prévoient le transfert de l'activité de HSBC Continental Europe à l'acquéreur avec une valeur d'actif net cible de 1,6 milliard EUR, sous réserve d'ajustement (à la hausse ou à la baisse) dans certaines circonstances, pour un prix de 1 euro. Il est estimé que la perte avant impôt résultant du transfert (calculée sur la base des normes IFRS) pour HSBC Continental Europe serait d'environ 1,9 milliard EUR. Une partie significative de cette perte avant impôt et de la dépréciation afférente devrait être comptabilisée en 2022. Voir Note 1(g) page 70.

Cette opération potentielle est une étape importante vers la réalisation de notre objectif stratégique d'être une banque internationale de premier plan en Europe continentale dans la Banque de financement, d'investissement et de marchés, la Banque d'entreprises et la banque privée, dont le siège est à Paris, connectant nos clients au réseau mondial du Groupe HSBC, et offrant un accès à l'Europe continentale pour nos clients internationaux. Si la transaction devait avoir lieu, elle devrait se réaliser au premier semestre 2023. Jusque-là, les activités de banque de détail font partie intégrante de HSBC Continental Europe, et seront gérées en conséquence.

La transformation de nos activités de gestion patrimoniale en Europe continentale

Une proposition de réorganisation des activités de banque privée en Europe continentale a été présentée au CSE. Il s'agit de proposer une offre améliorée de produits et services en s'appuyant sur les infrastructures en place en Europe continentale.

Accroître la digitalisation

Le Groupe HSBC poursuit son programme d'investissements dans les nouvelles technologies afin de permettre la mise en place d'une offre de services de premier plan à ses clients ainsi que d'améliorer la productivité à travers l'organisation. Dans le but d'améliorer l'expérience client, nous accélérons le déploiement de nos plateformes digitales à la pointe de la technologie dans le monde entier. Au sein même de nos opérations, l'utilisation croissante du Cloud et le développement d'une architecture technique moderne et résiliente nous assurent la mise en place d'une organisation plus agile et solide.

Au sein de nos activités européennes de paiement et de gestion de liquidités ("Global Liquidity and Cash Management"), nous améliorons nos fonctionnalités digitales pour nos clients dans cette période de profondes mutations. Nous avons par exemple introduit un *soft token* permettant l'authentification sur l'application mobile de HSBCnet, mettant ainsi à la disposition de nos clients un accès moins coûteux, plus simple et plus flexible à un autre appareil sécurisé. GLCM prévoit de préserver et de faire croître sa base de clients en améliorant les méthodes de paiement et de gestion de liquidités existantes sur ses marchés cibles.

Nos activités européennes de finance commerciale et de financement de créances ("Global Trade and Receivables Finance") cherchent à mettre à profit la position dominante du Groupe HSBC dans ces activités pour soutenir une croissance durable et rentable. GTRF Europe fait partie intégrante du programme de transformation de GTRF dans le monde. Ce dernier vise à accroître les investissements dans de nouvelles plateformes produits (notamment via la *blockchain*) et le déploiement de contrôles automatisés dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et l'identification des individus sous sanctions qui permettront une amélioration de la gestion du risque.

Stimuler la croissance

Inspirer une culture dynamique

Notre vision et nos valeurs ont été revues par le Groupe en février 2021. Depuis, nous avons engagé le dialogue avec nos collaborateurs afin qu'ils puissent être en mesure de mettre en pratique nos valeurs au quotidien dans leur travail et avec leurs clients.

Nous souhaitons mettre en place une culture dynamique et inclusive, et donner la possibilité à nos collaborateurs de développer de nouvelles compétences. Nous sommes engagés à construire des équipes diverses, inclusives et connectées où chacun peut développer un sentiment d'appartenance et apprendre l'un de l'autre. La diversité de nos équipes nous permet de mieux servir les communautés dans lesquelles nous opérons ainsi que d'être plus créatif et de proposer de nouvelles idées. Nous nous engageons également à développer un environnement bienveillant dans lequel une attention toute particulière sera portée à la santé mentale et au bien-être. Quand cela est possible, nous soutenons également les collaborateurs qui souhaitent adopter des modes de travail alternatifs et plus flexibles, notamment avec le télétravail, les emplois à temps partiels ou le partage de poste.

Favoriser l'inclusion

En février 2021, nous nous sommes engagés à accroître la diversité dans l'organisation, et notamment dans les rôles à haute responsabilité. Le Groupe HSBC a ainsi défini des cibles à atteindre, comme la présence de plus de 35% de femmes dans des rôles à haute responsabilité.

Nous portons une attention accrue aux sujets liés à l'inclusion dans les différents comités et observatoires « Diversité et Inclusion » auprès de chaque ligne de métier, fonctions, managers et salariés.

En France, nous travaillons également avec l'association 50/50 au travers de Financi'Elles pour développer une charte visant à promouvoir la mixité aux côtés d'autres grandes institutions financières. Toujours sur le thème de la diversité culturelle, nous avons défini des objectifs qualitatifs de sensibilisation aux côtés de notre partenaire 50/50 et revu nos processus. Dans le cadre de notre politique sur le handicap, nous poursuivons nos initiatives dans le cadre de nos obligations légales et contribuons au projet pilote du Groupe concernant le développement d'une politique en matière de handicap entre les fonctions ainsi que dans d'autres domaines (accessibilité, offre client, revalorisations salariales et politique de rétention des salariés, recrutement, mobilité, etc.). Un comité HSBC *Pride* a été mis en place en France pour promouvoir les droits LGBT+, en étroite collaboration avec le comité HSBC *Pride* Europe nouvellement créé.

Développer les compétences du futur

Une campagne à l'échelle du Groupe HSBC sur le développement des compétences du futur a été lancée afin de renouveler l'engagement de nos collègues de manière ciblée. Au cours du second semestre 2021, nous encouragerons les collaborateurs à s'approprier les nouveaux outils de formation, et en particulier la plateforme Degreed, une plateforme de formation intégrée. Le principal défi est de réussir à fournir de nouveaux contenus et formations afin de développer les compétences et capacités dont nos collaborateurs ont besoin. Les parcours de formation liés aux compétences futures seront étendus et nos collaborateurs seront en mesure d'apprendre sur des sujets aussi variés que le *growth mindset*, la résilience et la collaboration virtuelle.

Nous sommes également en train d'améliorer nos profils de talent et de mettre en place les compétences du futur. Nous poursuivons nos investissements dans le développement des compétences digitales, professionnelles et habilitantes à travers l'organisation.

En France, le programme « Résilience » est un programme additionnel ayant pour objectif d'accompagner les collaborateurs et managers durant la période de transformation de l'activité, notamment à travers des conférences, des webinars et des échanges inspirants visant à favoriser le bien-être, l'inclusivité et une culture dynamique.

Mener la transition vers la neutralité carbone

L'Europe se trouve au centre des efforts internationaux de lutte contre le changement climatique et occupe la place de leader mondial de la finance durable. HSBC Continental Europe partage pleinement ces valeurs et souhaite aider les gouvernements et les entreprises à atteindre leurs objectifs de développement d'un environnement futur durable pour tous.

Devenir une banque zéro émission nette

En 2020, le Groupe HSBC a rendu publique son ambition d'assurer la neutralité carbone de ses opérations et de sa chaîne d'approvisionnement d'ici 2030 au plus tard, et d'aligner les émissions qu'il finance aux exigences de l'Accord de Paris afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard. Afin d'atteindre ces objectifs, le Groupe a adopté une résolution climatique lors de son Assemblée Générale du Groupe en mai 2021 détaillant son approche quant à la transition vers la neutralité carbone. Cette résolution a été soutenue par 99,7 % des actionnaires. Le Groupe a également rejoint l'Alliance pour une banque zéro émission nette (*Net Zero Banking Alliance*), qui a pour ambition une meilleure collaboration et entente au sein du secteur bancaire afin d'atteindre collectivement les objectifs fixés par l'Accord de Paris. En Europe continentale, nous avons initié notre démarche zéro émission nette en évaluant l'exposition de nos portefeuilles de prêt au charbon (0,16 % à fin 2020). Nous avons également engagé des discussions avec nos clients issus des six secteurs à fort risque de transition qui représentent environ 20 % de notre portefeuille de prêts en Europe.

Soutenir nos clients

Le Groupe HSBC a pour ambition de fournir entre 750 et 1000 milliards de dollars de financements et investissements durables d'ici 2030 pour aider ses clients à baisser leurs émissions de carbone. HSBC Continental Europe soutient ses clients, qu'ils soient particuliers, entreprises ou investisseurs dans leur transition vers une économie à bas carbone à travers le déploiement de services et de produits dédiés. Nous avons créé au sein de la Banque d'entreprises une équipe dédiée chargée de structurer des crédits verts et des crédits à impact. Cette démarche a pour objectif d'aligner le portefeuille d'actifs de HSBC Continental Europe aux standards déterminés par l'Accord de Paris. En 2021, HSBC Continental Europe a renforcé ses partenariats « 5E » (EcoVadis, EY, Economie d'Energie, Eco-Act et Ethifinance) qui permettent de soutenir nos entreprises clientes dans le déploiement de leur stratégie de Responsabilité Sociale des Entreprises ("RSE") notamment en matière d'efficacité énergétique, de transition écologique et de devoir de vigilance.

Déployer de nouvelles solutions de finance durable

HSBC Continental Europe a développé un partenariat avec l'Institut des Ressources Mondiales ("*WRI*" ou *World Resources Institute*) et l'association *World Wide Fund for Nature* ("*WWF*") pour accélérer les initiatives autour des solutions permettant de résoudre l'urgence climatique. HSBC Continental Europe est complètement engagé dans ce projet à travers deux projets localisés en France. Le premier – « Les Ilots d'Avenir » en partenariat avec l'Office National des Forêts ("*ONF*") et l'association « Agir pour la Forêt » – a pour ambition d'adapter les ressources génétiques de la forêt aux changements climatiques afin d'améliorer la résistance des arbres et le captage du carbone. Le second – « *Living Soils* », développé en partenariat avec l'association *Earthworm Foundation* dans la région des Hauts-de-France – a pour objectif d'accélérer la transition vers une agriculture durable en développant des pratiques agricoles régénératives et en suivant l'évolution des sols et le captage du carbone dans la région des Hauts-de-France.

Dans le cadre de la campagne *Business Plan for the Planet* visant à accompagner la transition des entreprises vers un modèle durable, nous avons développé des dossiers d'information sur la neutralité carbone, les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance ("*ESG*") et l'Agroalimentaire. Ces sujets ont été illustrés par des études de cas clients, des articles, des vidéos et des infographies publiés sur notre site Web, ceux de nos partenaires médias et les réseaux sociaux. Nous avons également

Présentation des activités et stratégie

organisé des séries de webinaires en direct avec des experts, des clients et des partenaires de HSBC pour aider les petites et moyennes entreprises à faire leur transition.

Produits et services proposés

Le Groupe HSBC sert ses clients et gère ses produits et services au travers de trois lignes de métier : la Banque de financement, d'investissement et de marchés ("GBM"), la Banque d'entreprises ("CMB"), la Banque privée et de gestion de patrimoine ("WPB"). Le *Corporate Centre* comprend la trésorerie centrale, et notamment la gestion de certains actifs historiques, les coûts de certaines fonctions centrales servant nos lignes de métier, ainsi que des intérêts dans nos filiales et joint-ventures. Les lignes de métier de HSBC Continental Europe sont soutenues dans leurs activités par Digital Business Services, ainsi que par les 11 fonctions centrales, dont Risques, Finance, Conformité, Direction Juridique, Marketing et Ressources Humaines.

Banque de financement, d'investissement et de marchés ("GBM")

La banque de financement, d'investissement et de marchés de HSBC offre un éventail de produits et services financiers personnalisés aux principaux gouvernements, aux grandes entreprises, et aux clients institutionnels partout dans le monde. Nous offrons des activités de financement et de conseil ; des services de financement du commerce international ; des activités de marchés, de recherche et de conservation de titres ; ainsi que des services de gestion de liquidité et de trésorerie.

Opérant sur tous les marchés de HSBC Continental Europe avec ses conseillers clientèle et ses spécialistes produits, GBM propose des services financiers adaptés aux ambitions de croissance et aux objectifs financiers de leurs clients. Nous continuons à travailler en collaboration étroite avec nos collègues de CMB pour offrir des produits et services sur-mesure qui répondent aux besoins de l'ensemble des clients de la banque.

GBM fonctionne comme partie intégrante du Groupe et contribue de manière significative aux revenus des autres régions au travers de sa base clients en Europe. HSBC Continental Europe continue d'exercer son rôle de plateforme stratégique du Groupe HSBC pour les produits de taux libellés en euro. En Europe continentale, le modèle d'activité et la stratégie consistent à être l'une des premières banques de financement et d'investissement sur les principaux mandats de conseil et de financement et accompagner ses clients prioritaires dans leurs projets de développement à l'international en s'appuyant sur l'expertise et le réseau du Groupe. GBM s'impose les standards les plus élevés en termes de bonne conduite et de gestion du risque de criminalité financière.

Le repositionnement de nos activités est en cours. Nous optimisons la structure de notre bilan et diversifions notre offre de produits, notamment en intégrant une dimension ESG dans nos produits existants, tout en se concentrant sur les clients qui cherchent à bénéficier de notre réseau international. Des détails supplémentaires peuvent être trouvés dans la section "La stratégie du Groupe HSBC déclinée en Europe continentale" en page 5.

Banque d'entreprises ("CMB")

L'activité de Banque d'entreprises de HSBC Continental Europe offre ses services à ses entreprises clientes, de la PME à la grande entreprise internationale, opérant en Europe continentale ainsi qu'à l'échelle internationale. HSBC Continental Europe s'appuie sur son réseau global de conseillers clientèle et de spécialistes produits pour répondre aux besoins des clients, à travers des produits et services allant du simple crédit à terme au financement du commerce international. En Europe continentale, nous centrons nos efforts sur le soutien aux entreprises afin qu'elles s'adaptent au nouvel environnement et saisissent de nouvelles opportunités à l'export. Avec des opérations en France et dans nos succursales européennes, dont certaines proposent l'ensemble de nos services comme les hubs en Irlande ou aux Pays-Bas, la Banque d'entreprises de HSBC Continental Europe offre à ses clients des solutions pour consolider et simplifier leurs opérations européennes. Notre offre digitale renforcée permet à nos clients

de bénéficier d'une plus grande visibilité sur leurs positions de liquidité et d'optimiser leur structure de trésorerie. Nous travaillons en collaboration étroite avec nos collègues de la Banque de financement, d'investissement et de marchés pour proposer aux clients notre expertise en matière de conseil (e.g. fusion-acquisition), de solutions de financement (capital, dette) et d'accès aux marchés (e.g. change, monétaire, taux d'intérêt). Nous travaillons également avec nos collègues de la Banque privée et de gestion de patrimoine pour proposer une offre complète de services de banque privée et pour les employés de nos entreprises clientes. Nous proposons par ailleurs une gamme complète de produits d'investissement responsables afin d'accompagner nos clients dans la mise en œuvre de leur stratégie de développement durable.

La Banque d'entreprises en Europe continentale poursuit ses efforts de simplification de ses opérations afin d'améliorer l'expérience client. En recentrant son activité sur ses domaines d'activités et clients stratégiques, la Banque d'entreprises sera ainsi en mesure de créer davantage de valeur pour le Groupe HSBC. Des détails supplémentaires peuvent être trouvés dans la section "La stratégie du Groupe HSBC déclinée en Europe continentale" en page 5.

La Banque privée et de gestion de patrimoine ("WPB")

En France et en Grèce, la Banque privée et de gestion de patrimoine répond aux besoins financiers de plus de 900,000 clients à travers les activités de banque de détail, de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs, d'activités d'assurance et de banque privée. HSBC Continental Europe propose une gamme complète de produits et services à l'ensemble de sa clientèle, des individus ayant des besoins bancaires traditionnels jusqu'à la clientèle fortunée.

L'offre à destination de nos clients particuliers comprend un large éventail de services bancaires, comptes courants et comptes épargne, crédits immobiliers et crédits à la consommation, cartes de crédit (seulement applicable à la Grèce) et de débit, ainsi que des services de paiement locaux et internationaux. WPB propose également différents forfaits et propositions bancaires, telles que les offres Jade, Premier et Fusion, ainsi que des services financiers patrimoniaux et internationaux. L'expérience clients s'est significativement améliorée durant ces dernières années, notamment à travers l'amélioration du modèle de distribution, une accessibilité renforcée, ainsi que des plateformes en ligne et mobile optimisées qui offrent un éventail de produits et services toujours plus étendu.

Notre offre de banque privée destinée aux clients fortunés et très fortunés comprend des produits et services d'investissement, de gestion de fortune et de prêts sur mesure pour les assister dans leurs besoins complexes et internationaux.

HSBC Continental Europe a signé le 18 juin 2021 un Protocole d'Accord avec Promontoria MMB SAS, sa filiale Banque des Caraïbes SA et *My Money Bank* relatif au projet de cession des activités de banque de détail de HSBC Continental Europe en France. Parallèlement à cette potentielle vente, une proposition de réorganisation des activités de banque privée en Europe continentale a été présentée au CSE. Des détails supplémentaires peuvent être trouvés dans la section "La stratégie du Groupe HSBC déclinée en Europe continentale" en page 5.

Être aux côtés de nos clients tout au long de la pandémie de la Covid-19

La pandémie de la Covid-19 a généré beaucoup d'incertitudes et de perturbations pour les personnes, les activités et les communautés que nous servons dans le monde entier. Nous adaptons notre soutien aux situations et circonstances diverses dans lesquelles peuvent se trouver nos clients.

Clients

La pandémie de la Covid-19 a généré d'importants défis pour nos clients à travers le monde. Notre priorité numéro un a été de fournir l'aide, le soutien et la flexibilité nécessaires pour qu'ils

puissent poursuivre leurs activités. Cela est passé par des reports d'échéance et par la restructuration des remboursements de prêts ainsi que par l'offre de prêts garantis par les gouvernements nationaux.

Nous poursuivons l'octroi aux entreprises de nouveaux prêts partiellement garantis par l'État ou rentrant dans le cadre de mesures de soutien spécifiques prises par HSBC. L'encours total à la fin du premier semestre 2021 s'élève à 5 milliards EUR. La continuité d'activité et un haut niveau de service ont été assurés tout au long de la période grâce à l'ouverture de la grande majorité des agences (suivant des protocoles sanitaires stricts protégeant à la fois nos clients et nos collaborateurs), mais aussi grâce à la mise en place de nouveaux moyens technologiques qui ont permis à nos clients d'échanger avec nous par l'intermédiaire de canaux digitaux (e-signature, appels vidéo, webinaires). Des détails supplémentaires peuvent être trouvés dans la section "Programme d'aide à la clientèle" en page 36.

Collaborateurs

La pandémie de la Covid-19 a mis à l'épreuve nos collaborateurs à bien des égards. Ils se sont cependant adaptés très rapidement à un environnement en pleine mutation. Afin de nous assurer du bien-être de nos collaborateurs, nous leur avons fourni un soutien accru et nous avons encouragé une culture d'entraide. La santé mentale et les conditions de travail (horaires flexibles) sont nos principales priorités vis-à-vis de nos collaborateurs.

En France, un nouvel accord de télétravail a été signé avec les partenaires sociaux et une campagne sur les différentes options de télétravail a été lancée en mai 2021 auprès des collaborateurs. Cela démontre notre engagement en faveur de méthodes de travail plus flexibles, en ligne avec la stratégie portée par le Groupe HSBC du « Futur du Travail ». Des formations et événements spécifiques ont été planifiés afin de préparer les collaborateurs et managers à ce nouveau modèle plus hybride.

Régulateurs et Autorités

Nous avons géré de manière proactive nos relations avec les régulateurs et gouvernements en Europe, à la fois au regard des changements de politiques pour faire face à la pandémie de la Covid-19, pour soutenir nos clients et pour contribuer à la reprise économique.

Contexte et perspectives géopolitiques, économiques et réglementaires

Contexte macroéconomique

Si la pandémie a continué de peser sur l'activité économique mondiale au premier semestre 2021, les progrès des campagnes vaccinales ont permis d'initier une reprise économique solide mais encore inégale.

En Europe, l'activité économique a chuté dans la plupart des principaux pays au cours du premier trimestre 2021 en raison des mesures mises en place pour contenir la pandémie, à la suite de la nouvelle vague importante de Covid-19 engendrée par le variant Alpha (détecté initialement au Royaume-Uni). En France, le PIB a très légèrement reculé de -0,1% au premier trimestre 2021, après avoir déjà reculé de -1,5% au quatrième trimestre 2020 à la suite du confinement national mis en place en novembre 2020.

Toutefois, les progrès des campagnes vaccinales ont conduit à une baisse significative des taux d'infection et des admissions à l'hôpital au cours du deuxième trimestre 2021. Dans ce cadre, les mesures de restriction ont été graduellement assouplies dans la plupart des pays. Ce processus de réouverture a permis un net rebond de l'activité économique selon les données de haute fréquence (transactions par carte bancaire, indicateurs de mobilité) et selon les enquêtes de confiance auprès des entreprises et des ménages. En France, le PIB est attendu en hausse au deuxième trimestre en dépit du confinement national d'un mois mis en place le 3 avril 2021. Depuis début mai 2021, le processus de réouverture a été relativement rapide, avec des conditions proches de la normale en fin de trimestre.

En dépit de ce contexte favorable, la Banque Centrale Européenne ("BCE") a maintenu une position très accommodante. Elle a décidé d'accélérer significativement le rythme de ses achats de titres dans le cadre du PEPP (*Pandemic Emergency Purchase Programme* ou Programme d'Achats d'Urgence face à la Pandémie) en mars 2021, puis a annoncé en juin que ce rythme plus élevé serait maintenu pour le troisième trimestre 2021. Certes, l'inflation a également progressé en zone euro mais cette évolution a été entièrement causée par des effets de base sur les prix de l'énergie, les pressions sous-jacentes sur les prix demeurant modestes.

La croissance du Produit Intérieur Brut ("PIB") a été particulièrement solide aux États-Unis, grâce à la réouverture progressive de l'économie mais aussi grâce au soutien budgétaire massif injecté par les plans de relance votés par le Congrès en décembre 2020 et mars 2021. Les aides directes aux ménages ont soutenu leur pouvoir d'achat, favorisant une hausse solide de la consommation. En parallèle, l'inflation a fortement progressé, en partie à cause d'effets de base. Par ailleurs, d'autres facteurs, comme la forte hausse des prix des voitures en raison de ruptures d'approvisionnement ainsi que les effets de la reprise sur les prix de certains services, ont également eu un impact. Ces changements ont alimenté la volatilité sur les marchés obligataires, reflétant la hausse de l'incertitude sur l'évolution de la politique monétaire de la Réserve Fédérale Américaine ("Fed"). Néanmoins, le *Federal Open Market Committee* ("FOMC") a généralement maintenu un discours accommodant parce qu'il considère que la hausse de l'inflation est transitoire et aussi parce que l'emploi reste très inférieur à ses niveaux pré-pandémie. A noter qu'à sa réunion en juin 2021, la Fed a commencé à évoquer les modalités d'une réduction de ses achats de titres mais le message prudent délivré par son président suggère qu'une telle annonce n'est pas imminente.

Le contexte économique s'est avéré moins favorable dans la plupart des pays émergents. L'Asie (notamment l'Inde et les pays de l'ASEAN) et l'Amérique latine ont été affectées par une vague plus sévère de Covid-19 au deuxième trimestre, la plupart des pays étant en retard par rapport aux pays développés concernant l'avancée de leurs campagnes vaccinales. Par ailleurs, les craintes sur l'inflation ont conduit plusieurs banques centrales à relever significativement leurs taux d'intérêts, notamment au Brésil et en Russie. Même en Chine continentale, l'activité économique a perdu en dynamisme, en raison d'une politique plus prudente des autorités en termes de soutien à l'activité.

Perspectives du second semestre 2021

La poursuite des progrès en matière de vaccination devrait favoriser un nouveau renforcement de la croissance mondiale en seconde partie d'année. Le rythme de la vaccination a également progressé récemment en Asie et en Amérique latine, un point positif pour les perspectives de consommation.

Les nouveaux variants de la Covid-19 représentent le principal risque baissier dans ce scénario central. Le variant Delta a déjà conduit à un rebond significatif des nouveaux cas au Royaume-Uni mais aussi, dans une moindre mesure, dans certains pays d'Europe continentale comme l'Espagne ou le Portugal. Néanmoins, les études récentes suggèrent que les principaux vaccins réduisent les risques de cas sévères et une nouvelle vague ne conduirait donc pas forcément à de nouvelles mesures de confinement.

Evolutions réglementaires

Covid-19

La pandémie de la Covid-19 a engendré une crise économique mondiale sans précédent. Les gouvernements, banques centrales et autorités réglementaires ont répondu à cette crise avec une série de mesures qui nous ont permis d'accompagner nos clients, d'adapter notre capacité opérationnelle ; et ont modifié le cadre en matière de calcul et des exigences des actifs pondérés ("RWAs"), du capital et de la liquidité.

Une des mesures prises par l'UE inclut notamment la modification des règlements sur la titrisation et sur les exigences de fonds

propres (*Capital Requirements Regulation*, "CRR") promulguée en avril 2021. Il introduit un traitement spécifique pour les titrisations de Prêts Non Performants (*Non-Performing Exposures* ou "NPE") et étend le cadre des titrisations simples, transparentes et standardisées ("STS") aux opérations de titrisation synthétiques.

Néanmoins, la mesure temporaire permettant aux banques d'exclure de l'exposition du ratio de levier certaines expositions face aux banques centrales a expiré en juin 2021. A cet égard, la BCE a déclaré le même mois que des circonstances macroéconomiques exceptionnelles qui perdurent justifient cette mesure, et a décidé de la prolonger jusqu'au 31 mars 2022. Avec les nouvelles règles en vigueur depuis juin 2021, les banques qui décident d'utiliser cette exemption vont devoir re-calibrer à la hausse leur exigence minimale de ratio de levier de 3 %.

En juillet 2021, la BCE a déclaré qu'au regard des dernières projections macro-économiques, les restrictions imposées sur les distributions de capital seront levées après le 30 septembre 2021, correspondant à la date d'échéance de la recommandation actuelle de la BCE sur le sujet.

Modification du règlement européen sur les exigences de fonds propres ("CRR2") et réformes de Bâle ("Bâle III")

Le Comité de Bâle a finalisé les réformes Bâle III en juillet 2020 avec la publication de la révision finale de l'ajustement de l'évaluation de crédit ("CVA" ou *Credit Valuation Adjustment*). Il doit entrer en vigueur le 1er janvier 2023 avec une période de transition de 5 ans pour le plancher sur les actifs pondérés (*output floor*). Les standards définitifs devront être transposés dans les lois locales en vigueur avant de pouvoir prendre effet.

Le paquet bancaire "CRR2" (*Capital Requirements Regulation 2*) représente le premier dispositif permettant de refléter dans la réglementation européenne les réformes Bâle III, qui incluent les futures règles de calcul du risque de marché sous FRTB ou *Fundamental Review of the Trading Book* (exigences de publication à ce stade), la nouvelle approche standard de mesure du risque de contrepartie ("SA-CCR" ou *Standardized Approach for measuring Counterparty Credit Risk*), des modifications sur le calcul des expositions Grands Risques, les nouvelles règles du ratio de levier et l'introduction du ratio de liquidité long terme ("NSFR" ou *Net Stable Funding Ratio*).

En avril 2021, la Commission Européenne a été mandatée pour revoir la calibration de SA-CCR pour la fin du mois de juin 2021 au regard des considérations de concurrence équitable au niveau international. Avec l'entrée en vigueur d'éléments importants en juin 2021, les éléments restants de CRR2 non encore en vigueur sont le reporting selon les nouvelles normes FRTB ainsi que le coussin de ratio de levier applicable aux banques systémiques d'importance mondiale ("G-SIIs" ou *Global Systemically Important Institutions*). Le reste de la réforme Bâle III sera mis en œuvre au sein de l'UE par l'intermédiaire d'un nouveau dispositif de modifications du règlement européen sur les exigences de fonds propres. Sa mise en œuvre ultérieure au sein de l'UE fera l'objet d'une négociation intense avec le Conseil et le Parlement de l'UE. Par conséquent, les règles dans leur forme finale restent incertaines.

Exigences de publications relatives aux critères ESG

L'Autorité Bancaire Européenne ("EBA") a démarré une consultation en mars 2021 relative aux standards de mises en œuvre techniques ("ITS" ou *Implementing Technical Standards*) des futures exigences de publications ESG introduites par CRR2. La consultation s'est terminée en juin 2021 et la version finale des standards techniques sera publiée dans le courant de l'année. Les premières publications des banques auront lieu en 2023 sur la base des données de 2022.

L'article 8 du règlement Taxonomie de l'UE impose aux entreprises, dont les banques, de rapporter comment et dans quelle mesure leurs activités peuvent être qualifiées de respectueuses de l'environnement. La Commission Européenne a adopté en juillet 2021 un acte délégué complétant ces exigences de publications dont les banques devront s'acquitter pour la

première fois à partir du 1er janvier 2022 sur la base des données de décembre 2021.

Fonds propres et passifs éligibles

L'EBA a publié en mai 2021 la version finale de son standard technique réglementaire ("RTS" ou *Regulatory Technical Standards*) sur les fonds propres et passifs éligibles. Ce RTS impacte les processus de permission préalable pour la réduction des fonds propres ainsi que l'évaluation de l'éligibilité de certains instruments de fonds propres et de passifs éligibles et leurs termes et conditions actuels et futurs.

Le Conseil de Résolution Unique ("SRB" ou *Single Resolution Board*) a également publié en mai 2021 une révision de sa politique sur les exigences minimales concernant les fonds propres et les engagements éligibles ("MREL" ou *Minimum Requirement for own funds and Eligible Liabilities*) qui introduit notamment à partir du 1er janvier 2022 un nouveau montant maximum distribuable lié au MREL ("M-MDA" ou *MREL Maximum Distributable Amount*) permettant de restreindre la distribution des profits des banques en cas d'infraction aux exigences de MREL.

Autres évolutions

La BCE a annoncé en mai 2021 qu'elle allait commencer à superviser certaines exigences liées à la titrisation qui sont dorénavant considérées de nature prudentielle. Il s'agit des exigences de rétention du risque, de transparence et d'interdiction de la re-titrisation.

En juin 2021, la BCE a ouvert une consultation sur la révision de sa politique concernant les options et facultés disponibles dans le CRR. Cette révision a notamment pour but de mettre à jour la politique de la BCE au regard de CRR2.

Le Haut Conseil pour la Stabilité Financière ("HCSF") a par ailleurs décidé en juin 2021 de maintenir le taux du coussin countercyclique ("CCyB" ou *Countercyclical Capital Buffer*) à son niveau actuel de 0 % et a indiqué qu'il ne prévoyait pas d'augmentation du taux avant fin 2022 au plus tôt. Le HCSF a également décidé de traduire en norme juridiquement contraignante la recommandation relative à l'octroi de crédits immobiliers résidentiels en France publiée en janvier dernier.

Gouvernement d'entreprise

Changements dans la gouvernance

Le Conseil d'Administration de HSBC Continental Europe a décidé, lors de ses réunions des 30 avril et 9 juin 2021, de nommer Jean Beunardeau Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Samir Assaf démissionnaire de ses fonctions de Président du Conseil et d'Administrateur, et Andrew Wild Directeur Général, en remplacement de Jean Beunardeau, et Administrateur à compter du 15 juillet 2021, Chris Davies restant Directeur Général Délégué.

La Direction Générale est assistée par un Comité Exécutif, dont la composition au 15 juillet 2021 est la suivante :

Andrew Wild	Directeur Général
Chris P. Davies	Directeur Général Délégué
Anne-Lise Bapst	Directrice de la Communication
Andrew Beane	Directeur de la Banque d'entreprises
Frédéric Coutant	Co-Directeur de la Banque de financement et d'investissement
Marwan Dagher	Directeur de la Banque de marchés et des activités Titres
François Essertel	Directeur de la Banque privée
Thuy-Tien Gluck	Directrice du Développement Durable
Lisa Hicks	Directrice de la Stratégie et de l'Organisation
Marc de Lapérouse	Directeur des Affaires Juridiques
François Mongin	Inspecteur Général
Camille Olleon	Directrice des Ressources Humaines
Matteo Pardi	Directeur de la Gestion d'actifs
Geneviève Penin	Directrice de la Gouvernance d'entreprise et du Secrétariat du Conseil
Emmanuel Rémy	Directeur des Risques
Jean-Manuel Richier	Co-Directeur de la Banque de financement et d'investissement
Laurence Rogier	Directrice de l'Assurance
Aram Shoukourian	<i>Chief Operating Officer</i> par interim
Simon Spilsbury	Directeur de la Conformité
Joseph Swithenbank	Directeur financier
Thomas Vandeville	Directeur de la Banque de particuliers et de gestion de patrimoine

Résultats financiers consolidés du groupe HSBC Continental Europe

Compte de résultat consolidé

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2021 €m	30 juin 2020 €m	31 décembre 2020 €m
Marge nette d'intérêt	480	534	519
Commissions nettes	457	437	421
Résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur	90	62	10
Résultat net des actifs et des passifs des entreprises d'assurance, y compris les dérivés évalués à la juste valeur par le compte de résultat	787	(662)	823
Variation de juste valeur de la dette à long terme et des dérivés incorporés	(6)	(2)	(2)
Variation de juste valeur des actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat	19	30	57
Résultat net de cession des investissements financiers	17	7	7
Primes d'assurance nettes	875	661	706
Autres produits d'exploitation	217	(86)	170
Total du produit net bancaire	2 936	981	2 711
Engagements nets des sinistres, prestations versées et variation des dettes aux assurés	(1 640)	(51)	(1 520)
Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	1 296	930	1 191
Variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	1	(229)	(60)
Produit net bancaire	1 297	701	1 131
Total des charges d'exploitation	(1 111)	(1 351)	(1 426)
Résultat d'exploitation	186	(650)	(295)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	1	—	—
Résultat avant impôt	187	(650)	(295)
Impôt sur les bénéfices	(34)	150	(230)
Résultat net	153	(500)	(525)
- résultat net part du Groupe	153	(499)	(523)
- part des intérêts minoritaires	—	(1)	(2)

Compte de résultat

La **marge nette d'intérêt** est de 480 millions EUR au premier semestre 2021 contre 534 millions EUR l'an dernier. Les produits d'intérêt ont diminué, passant de 930 millions EUR à 829 millions EUR, ce qui s'explique par les taux d'intérêt bas voire négatifs et une diminution du volume de crédits. Cette diminution a été partiellement compensée par la variation favorable des charges d'intérêt, passant de -396 millions EUR à -349 millions EUR en 2021.

Les **commissions nettes** s'établissent à 457 millions EUR à fin juin 2021, à comparer à 437 millions EUR sur le premier semestre 2020. Cette augmentation se retrouve principalement sur le métier de la Banque de financement et d'investissement avec des commissions en croissance sur les activités Actions, Gestion de liquidités et de trésorerie, Financement structurés et Marchés de Capitaux. Elle se reflète également sur le métier Banque privée et de gestion de patrimoine avec une progression des commissions issues des activités de gestion patrimoniale soutenues par la reprise sur les marchés financiers.

Les **revenus du portefeuille de transaction ou comptabilisés à la juste valeur** sont en hausse, à 90 millions EUR contre 62 millions EUR au premier semestre 2020. Cette évolution provient principalement de la non récurrence sur l'année 2021 de la perte opérationnelle de la Banque de marchés en 2020, atténuée par la variation de marché défavorable des instruments optionnels détenus par la compagnie d'assurance et par le métier Gestion de Trésorerie.

Le **résultat net des actifs et des passifs d'assurances à la juste valeur par le compte de résultat** s'élève à 787 millions EUR contre - 662 millions EUR sur la même période de l'année précédente. Cette évolution provient principalement de la variation de la valeur de marché des actifs détenus par la compagnie d'Assurance au titre de ses assurés aussi bien sur les contrats en unités de compte que sur le fonds Euro.

La **variation de juste valeur des actifs financiers comptabilisés obligatoirement à la juste valeur par le**

compte de résultat, s'élève à 19 millions EUR, en baisse de 11 millions EUR par rapport à l'année précédente.

Le **résultat net de cession des investissements financiers** est de 17 millions EUR contre 7 millions EUR l'année précédente.

Les **primes d'assurance nettes** se sont élevées à 875 millions EUR sur le semestre, contre 661 millions EUR au 30 juin 2020. Cette augmentation s'explique par l'amélioration des conditions de commercialisation, avec une augmentation de la proportion d'investissements en unités de compte.

Les **autres produits d'exploitation**, à 217 millions EUR contre -86 millions EUR un an auparavant, reflètent principalement l'évolution de la *Present value of In-Force long-term insurance business ("PVIF")* des contrats d'assurance, expliquée par l'amélioration des conditions de marché, en comparaison aux conditions défavorables du premier semestre 2020.

Les **engagements nets des sinistres et variation de dette envers les assurés** s'élèvent à - 1 640 millions EUR en 2021 et - 51 millions EUR au premier semestre 2020. Cette variation est essentiellement expliquée par l'évolution de la valeur de marché des actifs de la compagnie d'assurance en unités de compte et par les effets de marché défavorables sur la participation aux bénéfices différée de la compagnie d'assurance.

Le **Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit** s'établit à 1 296 millions EUR contre 930 millions EUR au premier semestre 2020. Cette augmentation est le reflet de l'amélioration des conditions économiques et financières, se traduisant par une évolution favorable de la PVIF et des revenus des activités de gestion d'actifs, d'une bonne orientation des revenus de la Banque de financement et d'investissement, ainsi que la solidité des revenus de la Banque d'entreprises. Ceci est partiellement compensé par les effets défavorables de la persistance d'un environnement de taux d'intérêts bas sur la marge d'intérêt de la Banque d'entreprises et de la Banque privée et de gestion de patrimoine, ainsi que par les effets des initiatives stratégiques sur les revenus de la Banque de financement, d'investissement et de marchés.

Les variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit ont présenté un produit de 1 million EUR contre une dotation de 229 millions EUR sur le premier semestre 2020. Cette diminution, notamment au sein de la Banque d'entreprises et de la Banque de financement, d'investissement et de marchés, est avant tout le reflet de l'amélioration des conditions et des perspectives économiques, dans un contexte de réouverture progressive des économies des principaux pays européens.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 111 millions EUR sur les six premiers mois de l'année, à comparer à 1 351 millions EUR sur la période comparable de l'année 2020. La diminution des charges d'exploitation s'explique par la non récurrence en 2021 des dépréciations et passage en perte d'actifs incorporels informatiques pour un montant de 284 millions EUR, par la baisse des amortissements, par la réduction des charges administratives et par les économies liées aux initiatives stratégiques, malgré une hausse de la contribution au Fonds de Résolution Unique passant de 106 millions EUR à 144 millions EUR cette année.

Le résultat avant impôt consolidé s'établit à 187 millions EUR, contre une perte de 650 millions EUR au premier semestre 2020.

Le résultat net part du groupe s'affiche à 153 millions EUR pour les six premiers mois de l'exercice 2021.

Résultats ajustés

Indicateurs alternatifs de performance

Nos résultats publiés sont établis selon les normes internationales d'informations financières ("IFRS"), détaillées dans les Etats Financiers débutant en page 63. Pour la mesure de notre performance, les indicateurs financiers que nous utilisons sont issus de nos résultats publiés afin d'éliminer les biais de comparaison éventuels entre périodes de référence.

Par ligne de métier

Eléments significatifs du produit net bancaire par ligne de métier – (revenus)/charges

	1er semestre 2021					Total €m
	Banque privée et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement, d'investissement et de marchés	Corporate Centre		
	€m	€m	€m	€m		
Produit net bancaire publié	544	363	383	6		1 296
Eléments significatifs du PNB	–	–	28	(2)		26
Produit net bancaire ajusté	544	363	411	4		1 322
	1er semestre 2020					
Produit net bancaire publié	217	356	338	19		930
Eléments significatifs du PNB	–	–	(9)	–		(9)
Produit net bancaire ajusté	217	356	329	19		921
	2ème semestre 2020					
Produit net bancaire publié	405	344	326	116		1 191
Eléments significatifs du PNB	–	–	40	(99)		(59)
Produit net bancaire ajusté	405	344	366	17		1 132

Ces indicateurs sont considérés comme des éléments alternatifs de mesure de la performance.

Tous les les indicateurs alternatifs de mesure de la performance, lorsqu'ils sont utilisés, sont détaillés et réconciliés de la manière la plus précise avec les résultats publiés.

Performance ajustée

La performance ajustée est calculée en ajustant les résultats publiés à fin de période des effets des éléments pouvant biaiser la comparaison d'une période à l'autre.

Nous utilisons le terme "éléments significatifs" pour décrire l'ensemble des éléments retraités des résultats publiés afin d'aboutir aux résultats ajustés. Ces éléments, qui sont détaillés ci-dessous, sont également identifiés par les instances de direction et les investisseurs lorsqu'ils évaluent la performance afin de mieux appréhender les tendances sous-jacentes des différents métiers.

Nous considérons que la performance ajustée fournit des informations intéressantes à destination des investisseurs car elle permet d'aligner les rapports de publication interne et externe, d'identifier et de quantifier les éléments que la direction estime significatifs et permet de donner un aperçu de la manière dont la direction évalue la performance d'une période à l'autre.

La réconciliation entre performance publiée et ajustée est présentée en pages 12 et 13.

Base d'établissement

Les lignes métiers globales correspondent aux segments selon lesquels nos résultats sont présentés en accord avec la norme IFRS 8.

Une description des lignes de métier globales est détaillée en pages 9 et 10 du *Document d'enregistrement universel 2020*.

Résultats financiers consolidés du groupe HSBC Continental Europe

Éléments significatifs des charges d'exploitation par ligne de métier – (reprises)/charges

	1er semestre 2021				
	Banque privée et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement, d'investissement et de marchés	Corporate Centre	Total
	€m	€m	€m	€m	€m
Charges d'exploitation publiées	(399)	(241)	(400)	(71)	(1 111)
Éléments significatifs des charges d'exploitation	2	(13)	2	39	30
– dépréciation des écarts d'acquisition, des immobilisations corporelles et incorporelles	–	–	–	(1)	(1)
– coûts de restructuration et autres éléments significatifs	2	(13)	2	40	31
Charges d'exploitation ajustées	(397)	(254)	(398)	(32)	(1 081)

1er semestre 2020 ¹					
Charges d'exploitation publiées	(457)	(257)	(424)	(213)	(1 351)
Éléments significatifs des charges d'exploitation	36	28	44	189	297
– dépréciation des écarts d'acquisition, des immobilisations corporelles et incorporelles	36	28	44	176	284
– coûts de restructuration et autres éléments significatifs	–	–	–	13	13
Charges d'exploitation ajustées	(421)	(229)	(380)	(24)	(1 054)

2ème semestre 2020					
Charges d'exploitation publiées	(461)	(300)	(451)	(214)	(1 426)
Éléments significatifs des charges d'exploitation	2	82	140	161	385
– dépréciation des écarts d'acquisition, des immobilisations corporelles et incorporelles	–	2	9	77	88
– coûts de restructuration et autres éléments significatifs	2	80	131	84	297
Charges d'exploitation ajustées	(459)	(218)	(311)	(53)	(1 041)

¹ Au cours du second semestre de l'année 2020, la direction a revu la politique d'allocation des dépréciations et passage en perte significatifs de logiciels entraînant un changement du coût de dépréciation publié par ligne de métier. Les montants du premier semestre 2020 ont été représentés pour refléter ce changement.

Impact net sur le résultat avant impôt par ligne de métier

	1er semestre 2021				
	Banque privée et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement, d'investissement et de marchés	Corporate Centre	Total
	€m	€m	€m	€m	€m
Résultat avant impôt publié	155	89	7	(64)	187
Éléments significatifs du PNB	–	–	28	(2)	26
Éléments significatifs des charges d'exploitation	2	(13)	2	39	30
Résultat avant impôt ajusté	157	76	37	(27)	243
Impact net sur le résultat publié	2	(13)	30	37	56

1er semestre 2020 ¹					
Résultat avant impôt publié	(261)	(2)	(192)	(195)	(650)
Éléments significatifs du PNB	–	–	(9)	–	(9)
Éléments significatifs des charges d'exploitation	36	28	44	189	297
Résultat avant impôt ajusté	(225)	26	(157)	(6)	(362)
Impact net sur le résultat publié	36	28	35	189	288

2ème semestre 2020					
Résultat avant impôt publié	(57)	(45)	(96)	(97)	(295)
Éléments significatifs du PNB	–	–	40	(99)	(59)
Éléments significatifs des charges d'exploitation	2	82	140	161	385
Résultat avant impôt ajusté	(55)	37	84	(35)	31
Impact net sur le résultat publié	2	82	180	62	326

¹ Au cours du second semestre de l'année 2020, la direction a revu la politique d'allocation des dépréciations et passage en perte significatifs de logiciels entraînant un changement du coût de dépréciation publié par ligne de métier. Les montants du premier semestre 2020 ont été représentés pour refléter ce changement.

Profit/(perte) ajusté au cours de la période

	1er semestre 2021					Total €m
	Banque privée et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement, d'investissement et de marchés	Corporate Centre		
	€m	€m	€m	€m	€m	
Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	544	363	411	4		1 322
Variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	10	(33)	24	—		1
Produit net bancaire	554	330	435	4		1 323
Total des charges d'exploitation	(397)	(254)	(398)	(32)		(1 081)
Résultat d'exploitation	157	76	37	(28)		242
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	—	—	—	1		1
Résultat avant impôt ajusté	157	76	37	(27)		243
	1er semestre 2020					
Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	217	356	329	19		921
Variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	(21)	(101)	(107)	—		(229)
Produit net bancaire	196	255	222	19		692
Total des charges d'exploitation	(421)	(229)	(380)	(24)		(1 054)
Résultat d'exploitation	(225)	26	(158)	(5)		(362)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	—	—	—	—		—
Résultat avant impôt ajusté	(225)	26	(158)	(5)		(362)
	2ème semestre 2020					
Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	405	344	366	17		1 132
Variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	(1)	(89)	30	—		(60)
Produit net bancaire	404	255	396	17		1 072
Total des charges d'exploitation	(459)	(218)	(311)	(53)		(1 041)
Résultat d'exploitation	(55)	37	85	(36)		31
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	—	—	—	—		—
Résultat avant impôt ajusté	(55)	37	85	(36)		31

Performance semestrielle (résultats ajustés)

Le résultat ajusté avant impôt s'élève à 243 millions EUR au premier semestre 2021, à comparer à une perte de 362 millions EUR au premier semestre 2020. Ceci s'explique principalement par une variation favorable de la PVIF, des revenus de la Banque de financement, d'investissement et de marchés en hausse, un coût du risque en forte baisse et une baisse des dépréciations et amortissement, partiellement compensés par une hausse des contributions au Fonds de Résolution Unique.

Le produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit s'établit à 1 322 millions EUR à comparer aux 921 millions EUR du premier semestre 2020. Cette augmentation du produit net bancaire s'explique principalement par le mouvement favorable de PVIF sur les activités d'Assurance, la hausse des revenus au sein de la Banque de financement, d'investissement et de marchés soutenue par la non récurrence en 2021 d'une perte opérationnelle des activités de marché ("*Market Securities & Services*").

Les variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit se matérialisent par un produit de 1 million EUR à comparer à une charge de 229 millions EUR sur le premier semestre 2020. Cette diminution, notamment au sein de la Banque d'entreprises et de la Banque de financement, d'investissement et de marchés, est avant tout le reflet de l'amélioration des conditions et perspectives économiques, dans un contexte de réouverture progressive des économies des principaux pays européens.

Les charges d'exploitation ajustées s'élèvent à 1 081 millions EUR sur les six premiers mois de 2021, à comparer à 1 054 millions EUR sur la même période de l'année 2020. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation significative

de la contribution au Fonds de Résolution Unique, atténuée par une diminution des dépréciations et amortissements ainsi que des coûts récurrents moindres.

Banque privée et de gestion de patrimoine

Le résultat ajusté avant impôt s'élève à 157 millions EUR, en hausse de 382 millions EUR par rapport à l'année précédente, principalement liée à l'évolution favorable de PVIF, à la baisse des pertes de crédit attendues déterminées à dire d'expert liées à la Covid-19 et la baisse des charges d'exploitation.

Le produit net bancaire ajusté avant dépréciations pour risque de crédit s'établit à 544 millions EUR sur le premier semestre 2021 contre 217 millions EUR au premier semestre 2020, principalement en raison de l'effet favorable des conditions de marché sur l'activité d'assurance-vie (incluant une PVIF en hausse de 296 millions EUR). Les revenus d'intérêt sont en baisse par rapport au premier semestre 2020, la baisse des taux d'intérêts à des niveaux historiquement bas continuant de peser sur les dépôts, malgré des volumes en croissance et des coûts de financement favorables. Les commissions sont en hausse par rapport au premier semestre 2020, en particulier sur les activités de gestion de patrimoine soutenues par les conditions de marchés favorables.

Les dépréciations pour risques de crédit sont en baisse de 31 millions EUR, principalement du fait de la baisse dans les retards de paiement des clients, alors que des provisions supplémentaires à dire d'expert avaient été prises au premier semestre 2020 eu égard à la détérioration des perspectives économiques liées à la pandémie de la Covid-19.

Les charges d'exploitation ajustées baissent de 24 millions EUR par rapport au premier semestre 2020 pour atteindre 397 millions EUR, principalement grâce aux gains de productivités et à une gestion rigoureuse des coûts.

Résultats financiers consolidés du groupe HSBC Continental Europe

Les encours de crédits aux particuliers sont de 24 milliards EUR au premier semestre 2021, stables par rapport au premier semestre 2020. Le total des actifs confiés par les clients particuliers s'élève à 61,4 milliards EUR et augmente de 4,2 % par rapport au premier semestre 2020. Cette croissance s'explique par une hausse des dépôts de la clientèle et par une augmentation des actifs sous gestion qui ont bénéficié de la reprise des marchés financiers. Les dépôts de la clientèle s'établissent à 22 milliards EUR, en hausse de 3 % par rapport au premier semestre 2020.

Banque d'entreprises

Le résultat ajusté avant impôt est de 76 millions EUR contre 26 millions EUR en 2020.

Le produit net bancaire ajusté avant dépréciations pour risque de crédit s'établit à 363 millions EUR, en hausse de 7 millions EUR par rapport à 2020, malgré la prolongation du contexte défavorable de taux historiquement bas.

Les dépréciations pour risque de crédit de la Banque d'entreprises représentent une charge de 33 millions EUR en 2021, à comparer à une charge de 101 millions EUR enregistrée en 2020, traduisant une amélioration des perspectives économiques.

Les charges d'exploitation ajustées, à 254 millions EUR, sont en hausse de 25 millions EUR, liée principalement à l'augmentation des contributions au Fonds de Résolution Unique.

Sur le premier semestre 2021, les encours de crédits à la clientèle s'élèvent à 17,5 milliards EUR, en baisse de 11 % par rapport à 2020, principalement liée à un recul des crédits court terme et une diminution des tirages sur les facilités existantes.

Les encours de dépôts s'élèvent à 28,3 milliards EUR, en hausse de 8 % avec d'importants flux de liquidités liés à la pandémie de la Covid-19.

Banque de financement, d'investissement et de marchés

Le résultat ajusté avant impôt s'établit à 37 millions EUR contre une perte de 158 millions EUR l'année dernière.

Le produit net bancaire ajusté avant variations relatives aux dépréciations pour risque de crédit est de 411 millions EUR, en hausse de 82 millions EUR par rapport au premier semestre 2020. Ceci s'explique par des revenus en hausse sur *Markets and Securities Services* avec une performance solide des activités *Cash Actions* et la non récurrence d'une perte opérationnelle enregistrée au premier semestre 2020 partiellement

compensés par des revenus en baisse sur les activités *global debt market*. Les revenus des métiers *Banking* se sont également accrus, favorisés par les métiers de *corporate lending*, Gestion de Liquidité et de Trésorerie, Financements Structurés et marchés de capitaux.

Les dépréciations pour risques de crédit sont en reprise nette de 24 millions EUR à comparer à une charge de 107 millions EUR en 2020, traduisant une amélioration des perspectives économiques et des reprises de provisions sur créances douteuses (*stage 3*).

Les charges d'exploitation ajustées s'élèvent à 398 millions EUR, soit une augmentation de 18 millions EUR par rapport à l'an passé. Cette hausse est due à une augmentation des contributions au Fonds de Résolution Unique européen, partiellement compensée par une diminution des coûts de front office résultant des initiatives stratégiques initiées en 2020.

Les encours de crédits sont de 13,7 milliards EUR à fin juin 2021, en baisse de 15 % par rapport à fin juin 2020, en raison d'une activité moindre sur les métiers de *Corporate Lending* et de financement de créances, partiellement compensée par une croissance sur les activités de financement structurés.

Les encours de dépôts sont en hausse de 1,6 milliard EUR pour atteindre 15,6 milliards EUR, en raison notamment d'une hausse des encours de comptes courants et du transfert depuis HSBC Bank plc de comptes détenus au titre de l'activité de conservation de titres.

HSBC Continental Europe est désormais le centre d'enregistrement pour les opérations d'émission de dette, d'actions et de financement à effet de levier suite au retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne.

Corporate Centre

Le résultat ajusté avant impôt s'établit à 27 millions EUR contre 5 millions EUR au 30 juin 2020.

Le produit net bancaire ajusté avant variations relatives aux dépréciations pour risque de crédit est de 4 millions EUR à fin juin 2021, à comparer à 19 millions EUR à fin juin 2020, reflétant la diminution des refacturations de services à d'autres entités du Groupe.

Les charges d'exploitation ajustées s'élèvent à 32 millions EUR à fin juin 2021 contre 24 millions EUR à fin juin 2020.

Résultats avant impôt par pays

	Semestre se terminant au 30 juin 2021				
	Banque privée et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement, d'investissement et de marchés	Corporate Centre	Total
	€m	€m	€m	€m	€m
France	158	44	(36)	(60)	106
Belgique	—	2	1	—	3
République tchèque	—	6	1	—	7
Grèce	(3)	(1)	16	(1)	11
Irlande	—	10	6	(2)	14
Italie	—	2	11	(1)	12
Luxembourg	—	—	(7)	—	(7)
Pays-Bas	—	14	2	—	16
Pologne	—	5	4	—	9
Espagne	—	7	10	—	17
Suède	—	—	(1)	—	(1)
Royaume-Uni	—	—	—	—	—
Autres pays	—	—	—	—	—
Résultat avant impôt	155	89	7	(64)	187

Semestre se terminant au 30 juin 2020 ¹					
	Banque privée et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement, d'investissement et de marchés	Corporate Centre	Total
	€m	€m	€m	€m	€m
France	(249)	(61)	(186)	(195)	(691)
Belgique	—	2	1	—	3
République tchèque	—	10	1	—	11
Grèce	(12)	1	(23)	—	(34)
Irlande	—	11	2	—	13
Italie	—	2	5	—	7
Luxembourg	—	—	2	—	2
Pays-Bas	—	18	2	—	20
Pologne	—	5	5	—	10
Espagne	—	10	5	—	15
Suède	—	—	—	—	—
Royaume-Uni	—	—	(2)	—	(2)
Autres pays	—	—	(4)	—	(4)
Résultat avant impôt	(261)	(2)	(192)	(195)	(650)

Semestre se terminant au 31 décembre 2020					
France	(54)	(87)	(106)	(75)	(322)
Belgique	—	(1)	—	—	(1)
République tchèque	—	6	—	(1)	5
Grèce	(3)	(1)	16	(1)	11
Irlande	—	6	4	(1)	9
Italie	—	(1)	(3)	(6)	(10)
Luxembourg	—	—	(8)	(1)	(9)
Pays-Bas	—	21	2	—	23
Pologne	—	5	5	(1)	9
Espagne	—	7	9	(11)	5
Suède	—	—	(2)	—	(2)
Royaume-Uni	—	—	2	—	2
Autres pays	—	—	(15)	—	(15)
Résultat avant impôt	(57)	(45)	(96)	(97)	(295)

1 Au cours du second semestre de l'année 2020, la direction a revu la politique d'allocation des dépréciations et passage en perte significatifs de logiciels entraînant un changement du coût de dépréciation publié par ligne de métier. Les montants du premier semestre 2020 ont été représentés pour refléter ce changement.

Informations sur le bilan consolidé

Bilan consolidé résumé

	30 juin 2021 €m	31 décembre 2020 €m
Total de l'actif	230 901	237 099
Caisse, banques centrales et CCP	40 460	29 508
Portefeuille de transaction	15 593	12 954
Actifs financiers mesurés à la juste valeur par le compte de résultat	12 810	11 648
Instruments dérivés	41 744	56 475
Prêts et créances sur les établissements de crédit	6 588	6 781
Prêts et créances sur la clientèle	54 870	56 225
Opérations de prise en pension – hors-trading	17 481	21 522
Investissements financiers	16 360	19 167
Autres actifs	24 992	22 816
Actifs destinés à la vente	3	3
Total des dettes	223 348	229 640
Dettes envers les établissements de crédit	20 271	17 204
Comptes créditeurs de la clientèle	65 334	61 393
Opérations de mise en pension – hors-trading	6 456	10 984
Portefeuille de transaction	19 908	17 828
Passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	16 239	16 892
Instruments dérivés	40 232	55 714
Dettes représentées par un titre	4 043	3 605
Passifs des contrats d'assurance	23 529	23 228
Autres passifs	27 336	22 792
Total des fonds propres	7 553	7 459
Total des fonds propres – part du Groupe	7 528	7 434
Part des intérêts minoritaires	25	25

Informations sur le bilan

	Banque privée et de gestion de patrimoine €m	Banque d'entreprises €m	Banque de financement, d'investissement et de marchés €m	Corporate Centre €m	Total €m
Au 30 juin 2021					
Prêts et créances sur la clientèle	24 283	17 475	13 684	(572)	54 870
Comptes créditeurs de la clientèle	21 918	28 329	15 633	(546)	65 334
Au 31 décembre 2020					
Prêts et créances sur la clientèle	24 204	18 075	14 523	(577)	56 225
Comptes créditeurs de la clientèle	21 038	27 023	14 065	(733)	61 393

Le bilan consolidé de HSBC Continental Europe présente un montant total d'actifs de 230,9 milliards EUR au 30 juin 2021, contre 237,1 milliards EUR au 31 décembre 2020.

A l'actif

- les dépôts à la Banque centrale passent de 30 milliards EUR à fin décembre 2020 à 40 milliards EUR à fin juin 2021, en raison de l'augmentation des dépôts de la clientèle et la participation au programme d'émission du TLTRO III (*Targeted Long-Term Refinancing Operation*).
- les crédits à la clientèle sont en diminution à 54,9 milliards EUR à fin juin 2021 contre 56,2 milliards EUR à fin décembre 2020. Cette baisse concerne particulièrement les métiers de la Banque d'entreprises et de la Banque de financement et d'investissement.
- les instruments dérivés sont en baisse de 14,7 milliards EUR en raison de mouvements de marché liés à la baisse des taux d'intérêt.

Au passif

- les comptes créditeurs de la clientèle passent de 61,4 milliards EUR à 65,3 milliards EUR sur le semestre. L'augmentation concerne en particulier les métiers de la Banque d'entreprises

et de la Banque de financement et d'investissement, essentiellement expliquée par les flux générés durant la pandémie de la Covid-19 et le transfert de comptes du métier Securities Services depuis HSBC Bank plc à HSBC Continental Europe.

- les instruments dérivés diminuent de 15,5 milliards EUR, en raison de l'évolution des taux d'intérêt.
- le portefeuille de transaction augmente de 2,1 milliards EUR à 19,9 milliards EUR.

Fonds propres

Au 30 juin 2021, les fonds propres sont de 7,5 milliards EUR, en hausse comparés à 7,4 milliards en 2020.

Au 30 juin 2021, le ratio de fonds propres CET1 s'établit à 11,9 % et le ratio de capital total est de 16,4 %.

Liquidité et financement

Au 30 juin 2021, le ratio court terme : *Liquidity coverage ratio* ("LCR") s'élève à 144 % et le ratio long terme : *Net stable funding ratio* ("NSFR"), calculé selon le texte CRR II, s'élève à 137 %. Des informations supplémentaires sur les risques liés à la Trésorerie sont disponibles en page 38.

Nombre moyen d'employés du groupe HSBC Continental Europe

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2021	30 juin 2020	31 décembre 2020
Banque privée et de gestion de patrimoine	4 076	4 178	4 132
Banque d'entreprises	1 577	1 662	1 641
Banque de financement, d'investissement et de marchés	1 025	1 156	1 134
Corporate Centre	2	14	13
Fonctions support et autres ¹	2 465	2 719	2 583
Total²	9 145	9 729	9 503

¹ Y compris les personnes en CFCS (Congés de Fin de Carrière et de Solidarité) et les expatriés.

² CDI et CDD ayant un contrat avec HSBC Continental Europe (y compris les succursales européennes) et ses filiales.

Notations

HSBC Continental Europe est noté par trois des plus importantes agences : Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings.

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch Ratings
Long terme – Dette Senior préférée	A+	A1	AA-
Perspective	Stable	Stable	Negative
Notations court terme	A-1+	P-1	F1+

Le 9 juin 2021, Moody's a annoncé l'abaissement d'un cran de la note long-terme de HSBC Continental Europe de Aa3 à A1 avec perspective stable. Cette annonce fait suite à l'abaissement des notes long terme de HSBC Holdings de A2 à A3 le 8 juin 2021.

Les notations de HSBC Continental Europe sont à présent alignées avec celles de sa société mère HSBC Bank plc pour les trois agences.

Après l'annonce du projet de cession des activités de banque de détail en France, les trois agences ont annoncé que cela n'entraînait pas de revue de notation.

Risques

Facteurs de Risques

Nous avons établi une liste exhaustive de facteurs de risques qui couvrent l'ensemble des risques qui affectent notre entreprise. Un grand nombre de facteurs de risques peuvent affecter de façon significative notre entreprise, nos perspectives, notre situation

financière, nos fonds propres, notre réputation, les résultats de nos opérations et/ou des clients.

Ces risques sont pris en compte dans l'évaluation permanente des risques principaux ou émergents qui peuvent conduire à une révision de notre appétence au risque.

Voir Points d'attention Spécifiques – page 28 pour les risques liés à la Covid-19.

Catégorie	Risques	Probabilité (Très peu probable/Peu probable/Probable/Très probable)	Impact (Faible/Moyen/Elevé/Très Elevé)
Risques macroéconomiques et géopolitique	Les conditions économiques et de marché actuelles peuvent affecter défavorablement les résultats de HSBC Continental Europe.	Probable	Elevé
	Les fluctuations du marché peuvent réduire les revenus de HSBC Continental Europe ou la valeur de ses portefeuilles.	Probable	Moyen
	HSBC Continental Europe pourrait perdre accès à ses sources de liquidité et de financement, qui sont essentielles à son l'activité.	Peu probable	Moyen
Risques prudentiels, réglementaires et juridiques du modèle économique de HSBC	HSBC Continental Europe est exposé aux risques associés au remplacement des indices de taux Ibor (Interbank Offered Rates, taux interbancaires offerts)	Probable	Elevé
Risques liés aux opérations	HSBC Continental Europe reste exposé à un large éventail de risques Cyber qui sont facilités par l'usage de la technologie.	Probable	Elevé
	Les activités de HSBC Continental Europe sont largement dépendantes de son système d'information.	Peu probable	Elevé
	HSBC Continental Europe pourrait subir des pertes ou se voir imposer de détenir du capital supplémentaire en raison de limites ou de faiblesses de ses modèles.	Peu probable	Elevé
	Les activités de HSBC Continental Europe s'appuient sur des fournisseurs externes et internes ainsi que sur des prestataires de services qui peuvent être exposés à des risques que HSBC Continental Europe peut ne pas connaître.	Probable	Moyen
Risques liés à la gouvernance et au contrôle interne	La mise en oeuvre de nos actions stratégiques est exposée à un risque d'exécution.	Probable	Elevé
	Les profits attendus de nos initiatives stratégiques restent incertains.	Peu probable	Elevé
	Les politiques et les processus de gestion des données peuvent ne pas être suffisamment robustes.	Probable	Moyen
	Des tiers pourraient utiliser HSBC Continental Europe pour mener à son insu des activités illégales.	Peu probable	Moyen
Risques liés à l'activité	Les risques liés à la qualité des crédits des emprunteurs sont intrinsèques à notre activité.	Probable	Elevé
	HSBC Continental Europe est exposé à un risque d'attrition et de rétention de compétences.	Probable	Elevé
	HSBC Continental Europe a une exposition significative au risque de contrepartie.	Probable	Elevé
	Le risque de réputation de HSBC Continental Europe est fortement lié à l'évolution en cours de son organisation.	Probable	Moyen
	Les activités de HSBC Continental Europe sont exposées à un risque de fraude.	Probable	Moyen
Risques liés aux états financiers	La préparation des états financiers de HSBC Continental Europe se fonde sur des jugements, des estimations et des hypothèses soumis à des incertitudes.	Peu probable	Moyen

Risques macroéconomiques et géopolitique

Les conditions économiques et de marché actuelles peuvent affecter défavorablement les résultats de HSBC Continental Europe. Probabilité : Probable/Impact : Elevé.

La pandémie de la Covid-19 a déjà eu, et continue d'avoir, un impact significatif sur les métiers et sur l'environnement économique dans lesquels HSBC Continental Europe opère. Elle a engendré des perturbations pour les clients, les fournisseurs et les collaborateurs. Dans la plupart des pays dans lesquels HSBC Continental Europe opère, notamment en France, les mesures mises en place par les gouvernements afin de soutenir financièrement et sur le plan social les secteurs économiques les plus affectés par la pandémie ont été largement maintenus au premier semestre 2021, ou bien prudemment et partiellement retirées.

Le rebond économique largement attendu pourrait être affecté par la quatrième vague de la pandémie de la Covid-19 qui s'est amorcée en Juin 2021 au Royaume-Uni et gagne de la vitesse en Europe Continentale, en particulier là où les programmes de vaccination se ralentissaient, comme en France. Même si elles restent généralement positives pour cette année, les perspectives

économiques restent incertaines en Europe et pourraient affecter négativement l'investissement et la demande de financement. Bien qu'elles aient été maintenues à un taux artificiellement bas par les dispositifs de soutien gouvernementaux, les défaillances d'entreprises devraient vraisemblablement augmenter de façon significative une fois épuisée la liquidité mise à disposition des PME. Ceci pourrait déclencher des besoins de provisionnement supplémentaire du risque de crédit et affecter la rentabilité de HSBC Continental Europe. Cependant, comme la période de différé de remboursement des prêts garantis par l'Etat Français en 2020 peut être étendue d'une année supplémentaire à la demande des bénéficiaires, certains de ces impacts n'interviendront peut-être qu'en 2022, et pourraient se trouver d'ici-là atténués par une forte reprise de l'économie.

La priorité de HSBC Continental Europe en 2021 est de continuer à gérer au mieux les conséquences de la crise de la Covid-19 de la Covid-19 tout en poursuivant la transformation et croissance de ses activités. Le Groupe HSBC a lancé en 2020 un plan de refonte des lignes de métier et des fonctions centrales. La stratégie présentée par le Groupe en février 2020 a pour objectif d'améliorer la rentabilité ainsi que l'efficacité opérationnelle des activités en Europe Continentale d'ici 2022, tout en réduisant le poids des

Risques

encours moyens pondérés au risque (« RWA »). A la suite de ces annonces, les lignes de métier globales « Wholesale », qui couvrent la totalité du spectre des entreprises, ainsi que les fonctions centrales ont lancé la mise en œuvre de nouveaux modèles économiques et opérationnels, dont l'essentiel devrait être en place d'ici la fin de 2021, visant à aboutir à une banque plus simple et plus agile en Europe.

Les fluctuations du marché peuvent réduire les revenus de HSBC Continental Europe ou la valeur de ses portefeuilles.

Probabilité : Probable/Impact : Moyen.

Nos activités sont intrinsèquement soumises aux risques inhérents aux marchés financiers et à l'ensemble de l'économie, notamment des modifications des taux d'intérêt, des taux d'inflation, des *spreads* de crédit, des taux de change, des matières premières, des actions, du prix des obligations et de l'immobilier, et le risque que nos clients agissent d'une manière non conforme à nos hypothèses d'activité, de tarification et de couverture.

Les mouvements de marché continueront de nous affecter de manière significative dans plusieurs domaines clés. Par exemple, les activités bancaires et de négociation sont soumises au risque de taux d'intérêt, au risque de change, au risque d'inflation et au risque de *spread* de crédit. Les variations du niveau des taux d'intérêt, des écarts de taux interbancaires par rapport aux taux officiels, des courbes de rendement et des *spreads* ont une incidence sur l'écart de taux d'intérêt entre les coûts d'emprunts et les revenus de prêts. Les pressions concurrentielles sur les taux fixes ou les conditions des produits sur les prêts et dépôts existants limitent parfois notre capacité à modifier les taux d'intérêt applicables aux clients en réponse à l'évolution de leur situation financière. Nos activités d'assurance sont également exposées au risque que les fluctuations du marché entraînent des déséquilibres entre les passifs liés aux produits et les actifs de placement qui les soutiennent. Il est difficile de prévoir avec précision le degré d'évolution de la conjoncture du marché, qui peut avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos perspectives, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Voir également la section "Risques de marché au premier semestre 2021" en page 62.

Au 30 juin 2021, les Actifs Pondérés liés au Risque de marché s'élevaient à 4,269 milliards EUR, dont 306 millions EUR calculés sous méthode standard et 3,963 milliards EUR selon la méthode fondée sur les modèles internes. Dans les actifs pondérés calculés selon la méthode standard, on compte 151 millions EUR liés au risque de taux d'intérêt, 99 millions EUR liés au risque de change et 56 millions EUR pour les options. Dans les actifs pondérés du risque calculés selon la méthode fondée sur les modèles internes, on compte 608 millions EUR liés à la VaR, 1,457 milliards EUR liés à la *Stressed VaR*, 671 millions EUR liés au Risque supplémentaire de défaut et de migration (« *Incremental risk charge* ») et 1,227 milliards EUR d'autres risques de marché. Pour le détail des actifs pondérés du risque relatifs au risque de marché, voir les tableaux en page 62 : Risque de marché – selon la méthode standard et Risque de marché selon la méthode fondée sur les modèles internes.

HSBC Continental Europe pourrait perdre accès à ses sources de liquidité et de financement, qui sont essentielles à son activité. **Probabilité : Peu probable/Impact : Moyen.**

La capacité de la banque à emprunter, sur une base sécurisée ou non, et le prix à payer pour le faire peuvent être affectés par l'augmentation des taux d'intérêt ou des *spreads* de crédit, l'abondance de liquidité, les obligations réglementaires en matière de liquidité ou encore la perception du risque relatif au Groupe HSBC dans son ensemble, HSBC Continental Europe en particulier ou l'ensemble du secteur bancaire.

Les dépôts et comptes d'épargne à vue ou à court terme représentent une part importante du financement de la banque et HSBC Continental Europe attache une importance particulière à maintenir leur stabilité. La stabilité de ces dépôts dépend de la capacité de la banque à maintenir la confiance des déposants

dans sa solidité financière et dans sa liquidité ainsi que de sa capacité à proposer une rémunération transparente dans les niveaux du marché. Bien que les dépôts aient toujours représenté historiquement pour HSBC Continental Europe une source de financement stable, et ce y compris dans des situations de crises économiques, cela pourrait, dans un scénario extrême, ne pas rester le cas.

HSBC Continental Europe recourt également aux marchés financiers pour le financement nécessaire à la réduction des déséquilibres de maturité et de devises entre actifs et passifs, et pour participer au financement de nos activités de crédit et de marché.

Une conjoncture économique défavorable, des marchés perturbés ou des évolutions réglementaires pourraient alourdir le coût de financement ou rendre plus difficile l'accès de HSBC Continental Europe aux marchés financiers dans le cadre de son activité courante ou de son développement.

Si la banque se trouvait dans l'incapacité de se financer par les dépôts clientèle ou sur les marchés financiers, sa situation de liquidité pourrait s'en trouver affectée négativement. Dans un tel scénario extrême, elle pourrait se trouver en difficulté pour honorer les demandes de retrait des dépôts des clients, pour rembourser ses emprunts à l'échéance, pour fournir le financement des lignes de crédit confirmées ou de contrats d'assurance ou pour financer de nouveaux prêts ou investissements et son activité avec la clientèle. La banque pourrait devoir liquider certains actifs afin de faire face à ses engagements. Dans un environnement de faible liquidité, certains actifs pourraient être difficilement cessibles, sinon à un prix réduit, ce qui pourrait affecter négativement notre activité, nos perspectives, nos conditions d'exploitation ou nos résultats. Il est difficile d'anticiper de manière fiable des changements dans les possibilités d'accès au financement et l'étendue de leurs conséquences possibles. Néanmoins, un certain nombre d'actions et de procédures – y compris des actions commerciales, et des actions de participation aux opérations de refinancement banque centrale qui se sont sensiblement développées au cours de l'année 2020 – sont prévues et possibles en cas de crise de liquidité et constituent le Plan de liquidité contingente ("*Contingency Funding Plan*") de HSBC Continental Europe. Celles-ci réduisent fortement l'impact estimé en cas de matérialisation de ce risque.

HSBC Continental Europe évalue sa résistance à des stress de liquidité afin de tester l'adéquation de son appétit aux risques, pour valider qu'il peut continuer d'opérer dans différents scénarios de stress qui reposent sur des zones de risque probables ou à fort impact sur son activité, et pour confirmer que les hypothèses de stress incluses dans le scénario du LCR sont appropriées et suffisamment conservatrices pour l'activité de la banque. Depuis 2020, HSBC Continental Europe dispose d'un indicateur interne de stress de liquidité, calculé quotidiennement : l'*Internal Liquidity Metric*. Ce ratio, complémentaire au LCR, procure à la banque un outil supplémentaire pour la gestion quotidienne de la liquidité de la banque. De plus, plusieurs autres tests de résistance portant sur des durées et natures de stress différentes, sont lancés tout au long de l'année et les hypothèses et résultats sont revus en comité ALCO et présentés dans le rapport d'évaluation de l'adéquation interne de liquidité (*Internal Liquidity Adequacy Assessment Process* – "*ILAAP*") soumis au Conseil d'administration.

Risques prudentiels, réglementaires et juridiques du modèle économique de HSBC

HSBC Continental Europe est exposé aux risques associés au remplacement des indices de taux Ibor. **Probabilité : Probable/Impact : Elevé.**

Le remplacement prévu des indices clés de taux d'intérêt Ibor (Libor/Eonia) par des indices de référence alternatifs induit des risques pour HSBC Continental Europe, ses clients et l'industrie des services financiers de façon plus générale. Cela comprend, de façon non limitative, les risques suivants :

- Risques opérationnels et d'exécution liés à l'adaptation des systèmes informatiques, des infrastructures et des processus

opérationnels, notamment pour la migration des contrats existants vers les nouveaux indices ;

- Risques de conduite liés à des conséquences négatives potentielles pour le client à la suite de la vente de produits dans les nouveaux indices, à la vente de produits en Ibor et à la migration des contrats Ibor existants ;
- Risques juridiques, dus aux changements requis pour la documentation des transactions nouvelles et existantes ;
- Risques financiers, dus aux changements potentiels dans la valorisation des instruments financiers liés aux indices de référence ;
- Risques de niveaux de prix, dus aux changements des indices de référence qui pourraient affecter les mécanismes de valorisation sur certains instruments.

Voir également la section Transition Ibor dans la partie Points d'attention spécifiques pages 28-31.

Risques liés aux opérations

HSBC Continental Europe reste exposé à un large éventail de risques Cyber qui sont facilités par l'usage de la technologie. Probabilité : Probable/Impact : Elevé.

La menace Cyber reste un sujet d'attention pour notre organisation, et des défaillances de nos mesures de protection contre la criminalité sur Internet ou les cyber-attaques pourraient aboutir à des pertes financières, une interruption de nos activités et/ou la perte de données de nos clients ou d'autres informations sensibles qui pourraient atteindre notre réputation ou notre capacité à attirer ou conserver nos clients. Les "rançongiciels" et les attaques par déni de service ("DDoS") sont une menace prépondérante en pleine expansion au sein du secteur financier. Depuis Janvier 2021, la banque n'a pas subi d'attaque DDoS sur ses sites Internet et ayant provoqué un impact métier. Cependant, bien que la banque n'ait pas été directement ciblée par des attaques par "rançongiciel", de telles attaques ont ciblé des prestataires de HSBC et des clients. Bien que les cyber-attaques aient eu un effet négligeable sur nos clients et nos services, et compte tenu de la sophistication grandissante des cyber-attaques, de futures attaques pourraient avoir des conséquences importantes sur nos activités, nos perspectives, notre assise financière, notre réputation et notre résultat opérationnel.

HSBC Continental Europe ne compte aucune perte opérationnelle associée au risque Cyber, en 2018, 2019, 2020 et au premier semestre 2021. Les pertes opérationnelles relatives à la sécurité de l'information et Cyber sécurité s'élèvent à 0,0 million EUR sur la première semestre 2021.

Les activités de HSBC Continental Europe sont largement dépendantes de son système d'information. Probabilité : Peu probable/Impact : Elevé.

La fiabilité et la sécurité de notre infrastructure informatique et de nos bases de données clients sont cruciales pour maintenir la disponibilité de service de nos applications bancaires et de nos processus, et ainsi protéger la marque HSBC. Le bon fonctionnement de nos systèmes de paiement, de contrôle financier, de gestion du risque, d'analyse de crédit et de reporting, de comptabilité, de service client et autres systèmes informatiques, ainsi que les réseaux de télécommunication entre nos agences et les centres de traitements informatiques, sont critiques pour nos opérations. Une défaillance des systèmes essentiels, toute indisponibilité de service ou de données prolongée, ou toute brèche substantielle affectant l'intégrité des données, pourrait provoquer de sérieux dommages dans notre faculté à servir nos clients ; contrevenir aux réglementations dans le cadre desquelles nous opérons ; et causer des dommages à long terme à nos activités et notre marque avec un effet défavorable significatif sur notre activité, nos clients, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Aucune perturbation ou événement significatif n'est à signaler pour HSBC Continental Europe en 2019, 2020 et sur le premier semestre 2021. De plus, la direction de HSBC Continental Europe a pris en compte l'environnement financier de contrôle et a passé en revue

les actions prises afin d'améliorer les contrôles liés à la gestion des accès informatiques.

Les pertes opérationnelles liées à l'information, aux technologies et à la cybersécurité sur le premier semestre de 2021 représentent 0,0 million EUR. Pour les détails sur les pertes opérationnelles, voir le tableau en page 146 du *Document d'enregistrement universel 2020* de HSBC Continental Europe : Données quantitatives sur les pertes opérationnelles depuis 2012.

HSBC Continental Europe pourrait subir des pertes ou se voir imposer de détenir du capital supplémentaire en raison de limites ou de faiblesses de ses modèles. Probabilité : Peu probable/Impact : Elevé.

HSBC Continental Europe utilise des modèles dans divers contextes pour gérer son activité, en particulier pour le calcul des risques pondérés, les provisions pour risques, la juste valeur de certains instruments financiers, la prévention des délits financiers et du risque de fraude, les tests de résistance et les autorisations de crédit.

HSBC peut dans certains cas subir des conséquences négatives de décisions prises sur la base de l'utilisation de modèles, en particulier lorsque ces modèles sont mal construits ou mal mis en œuvre, lorsque leurs résultats sont mal interprétés, ou utilisés en dehors du cadre prévu, ou lorsqu'il se produit certains événements dont la probabilité avait été négligée lors de la conception du modèle. L'occurrence de tels événements est rendue plus probable dans l'environnement incertain et sans précédent créé par la pandémie de la Covid-19. Les risques émanant de l'utilisation de modèles peuvent avoir un impact négatif sur l'activité de la banque, ses perspectives, les conditions financières dans lesquelles elle opère, ses résultats opérationnels, sa réputation, et le capital minimum requis. L'utilisation de modèles par les banques fait l'objet d'une stricte surveillance des autorités de supervision, en particulier en ce qui concerne les modèles internes utilisés par les banques pour le calcul des risques pondérés. En cas de faiblesse importante de ces modèles, les autorités de supervision sont susceptibles d'imposer à la banque de développer de nouveaux modèles ou des exigences en capital supplémentaires.

Pour le détail des actifs pondérés au 30 juin 2021, voir le tableau en page 47 : Actifs pondérés du risque par type de risque.

De même, la banque utilise des modèles pour calculer la juste valeur de certains instruments financiers dont le prix n'est pas directement observable sur une plate-forme de négociation, comme les produits dérivés négociés de gré à gré. La juste valeur est obtenue par déduction des prix observables d'instruments similaires. Les modèles peuvent utiliser des données observables (juste valeur de type "Level 2") ou, dans certains cas, des données inobservables qui sont alors estimées de façon prudente (juste valeur de type "Level 3").

Pour le détail de juste valeur des instruments financiers au 30 juin 2021, voir Note 5 en page 73.

Les activités de HSBC Continental Europe s'appuient sur des fournisseurs externes et internes ainsi que sur des prestataires de services qui peuvent être exposés à des risques que HSBC Continental Europe peut ne pas connaître. Probabilité : Probable/Impact : Moyen.

HSBC s'appuie sur des tiers externes et internes pour fournir des biens et des services. Les régulateurs ont renforcé leur surveillance de l'utilisation par les institutions financières de services fournis par des tiers, notamment la manière dont sont prises les décisions d'externalisation et dont les relations clés sont gérées. Les risques provenant de tierces parties peuvent être plus complexes à gérer.

Une insuffisance dans la gestion du risque de tiers pourrait affecter notre capacité à satisfaire nos attentes en termes de stratégie, de réglementation et de clientèle. Cela pourrait avoir des répercussions, y compris des sanctions réglementaires ou civiles, ou une atteinte à la fois à la valeur de l'action HSBC cotée en bourse et à notre réputation, accompagnées potentiellement d'une atteinte défavorable significative à nos activités, nos clients, notre

Risques

situation financière et nos résultats d'exploitation. Ainsi, pour répondre aux récentes évolutions réglementaires liées à la mise en œuvre des nouvelles orientations de l'Autorité bancaire européenne ("EBA") relatives à l'externalisation, HSBC Continental Europe a continué à renforcer en 2021 son dispositif de gestion des risques de tiers afin de gérer ces risques de manière uniforme et efficace au sein de son périmètre. Ce dispositif dédié, applicable sur l'ensemble du périmètre de HSBC Continental Europe, et nécessite encore un accompagnement des métiers. Par ailleurs, les travaux de remédiation liés aux tiers préexistants sont en cours. Toute externalisation d'un service critique doit être formellement approuvée par le comité de gestion des risques de la banque.

Aucun incident matériel lié aux Tiers ne s'est produit durant la premier semestre 2021.

Risques liés à la gouvernance et au contrôle interne

La mise en œuvre de nos actions stratégiques est exposée à un risque d'exécution. Probabilité : Probable/Impact : Elevé.

Une gestion maîtrisée des projets mobilisant des ressources conséquentes dans un temps réduit est nécessaire pour assurer la mise en œuvre des priorités stratégiques de HSBC Continental Europe. HSBC Continental Europe continue à mettre en place un grand nombre de projets afin de soutenir le développement du hub du Groupe pour l'Europe continentale situé à Paris. Nous sommes en train de repositionner les activités insuffisamment rentables et avons finalisé la revue stratégique de nos activités françaises de banque de détail. Nous poursuivons l'adaptation de notre modèle opérationnel et la mise en place des programmes réglementaires.

L'importance et la complexité des projets de transformation en cours représentent un risque d'exécution accru. L'impact cumulé des initiatives en cours au sein de HSBC Continental Europe est significatif et a des conséquences directes sur les ressources et sur les collaborateurs de HSBC Continental Europe. De plus, la mise en œuvre de ces actions stratégiques reste soumise à des incertitudes liées à l'environnement économique et réglementaire, pouvant engendrer de la volatilité dans les résultats financiers et la nécessité d'adapter la stratégie d'exécution au nouvel environnement.

Tout dysfonctionnement lors de la mise en œuvre des actions stratégiques ou des programmes réglementaires pourrait avoir un impact significatif sur la santé financière, la rentabilité et les perspectives de HSBC Continental Europe, ainsi que de plus amples conséquences réglementaires et réputationnelles. Le risque d'exécution lié au nombre croissant de projets structurels est suivi par un comité de supervision des projets significatifs pour HSBC Continental Europe.

Les profits attendus de nos initiatives stratégiques restent incertains. Probabilité : Peu probable/Impact : Elevé.

Au regard de l'environnement dans lequel les banques européennes évoluent, le Groupe HSBC a décidé de lancer une revue stratégique de ses activités européennes afin de mettre en place un modèle opérationnel et financier plus durable qui servira au mieux ses clients dans le futur. Dans ce cadre, notre vision stratégique en Europe est d'être la banque internationale de référence au service des entreprises en Europe continentale, avec des services patrimoniaux ciblés pour les particuliers. HSBC Continental Europe peut s'appuyer sur le réseau et l'expertise internationale du Groupe, ainsi qu'une couverture géographique et une offre produits étendue pour aider ses clients à atteindre leurs objectifs de croissance au sein du marché unique et des marchés internationaux. Le déploiement et l'exécution de la stratégie de HSBC Continental Europe reposent sur des estimations et des jugements difficiles, subjectifs et complexes, dont les hypothèses reposent sur des prévisions économiques en Europe Continentale mais aussi dans d'autres parties du monde. HSBC Continental Europe pourrait ne pas identifier correctement les tendances qu'elle cherche à exploiter et les facteurs pertinents qui guident ses décisions en matière de déploiement du capital et de réduction de coûts. Mener à bien cette stratégie reposera sur la capacité de HSBC Continental Europe, à développer les synergies entre les

différentes lignes de métier et géographies du Groupe HSBC dans le monde tout en s'appuyant sur un modèle opérationnel efficace pour nos activités en Europe Continentale.

La stratégie du Groupe HSBC a pour objectif d'améliorer la rentabilité ainsi que l'efficacité opérationnelle des activités en Europe Continentale, tout en réduisant le poids des encours moyens pondérés au risque ("RWVA"). A la suite de ces annonces, les lignes de métier globales ont travaillé sur de nouveaux modèles opérationnels afin d'arriver à une banque plus simple et plus agile à travers l'Europe. La stratégie du Groupe HSBC visant à se concentrer sur nos points forts, à accroître la digitalisation, à stimuler la croissance et à mener la transition écologique vers la neutralité carbone a été retranscrite à l'échelle de HSBC Continental Europe (discutée dans la section "Présentation des activités et stratégie" en page 4).

Les politiques et les processus de gestion des données peuvent ne pas être suffisamment robustes. Probabilité : Probable/Impact : Moyen.

Les processus des métiers considérés comme prioritaires s'appuient sur un large volume de données provenant de multiples systèmes et sources. Si la gouvernance des données, y compris leurs délais de rétention et de suppression, leur qualité et leur architecture ne sont pas suffisamment robustes, des interventions manuelles, réconciliations ou ajustements peuvent s'imposer pour réduire le risque d'erreur de reporting à destination de la Direction ou des régulateurs. Des insuffisances dans les politiques ou les processus peuvent également affecter notre capacité à utiliser les données au sein de HSBC Continental Europe pour servir nos clients efficacement et/ou améliorer notre offre de produits. Ceci pourrait avoir un effet défavorable sur notre activité, nos prospectus, nos résultats financiers et la réputation de la banque.

De plus, les institutions financières échouant à se conformer aux principes d'agrégation des données de risque et de production des rapports tels que décrits par le Comité de Bâle, dans le délai requis, peuvent être soumises à des mesures de surveillance.

En complément, le non-respect du Règlement Général de Protection des Données ("RGPD") en matière de protection des données peut résulter en des sanctions réglementaires et des amendes. Nous observons depuis ces dernières années que les Régulateurs s'attendent à ce que HSBC augmente ses capacités et élargisse son périmètre en termes de gestion des données, d'architecture de ses données et de protection des données qu'elle traite.

Des tiers pourraient utiliser HSBC Continental Europe pour mener à son insu des activités illégales. Probabilité : Peu probable/Impact : Moyen.

Nous devons nous conformer aux lois et aux réglementations applicables en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (ci-après "LCB-FT"), de sanctions financières internationales, de lutte contre la corruption et contre la fraude et de transparence fiscale, ainsi qu'aux attentes et recommandations de nos régulateurs et de notre centre de renseignement financier national "TRACFIN" en la matière. Pour ce faire, nous avons adopté localement des politiques et procédures du Groupe HSBC reprenant les exigences législatives et réglementaires locales, telles que les procédures "Customer Due Diligence", et mis en place un dispositif de contrôle interne et de gouvernance. Ce programme de conformité est destiné à limiter l'exposition de HSBC au risque de crime financier. Depuis ces dernières années, les autorités américaines et britanniques concentrent particulièrement leur politique à l'égard des établissements financiers sur la prévention et la détection du blanchiment de capitaux, sur le respect des sanctions économiques américaines et européennes, et sur la lutte contre la corruption au niveau du Groupe. Cette tendance se traduit entre autres par les accords signés avec les autorités britanniques et américaines à la suite des différentes investigations menées et aux insuffisances relevées en matière de LCB-FT et de respect des règles en matière de sanctions financières internationales.

Toutefois, la conclusion de ces accords n'exclut pas toute poursuite ultérieure par les autorités de régulation bancaire, les

autorités publiques ou judiciaires, ou encore toute poursuite intentée par des particuliers. En parallèle, notre régulateur bancaire français continue de mettre l'accent sur la LCB-FT, et plus récemment sur la lutte contre la corruption, la fraude, la fraude fiscale et l'évasion fiscale dans l'industrie bancaire française. Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 dite "Sapin II" introduit de nouvelles exigences en matière de lutte contre la corruption et crée une Agence Française Anticorruption ("AFA") en charge de la supervision des entreprises françaises dans ce domaine.

Pour renforcer la protection des entités du Groupe au regard de ces risques, plusieurs actions de remédiation ont été mises en place à la suite de la signature du "Deferred Prosecution Agreement" avec les autorités américaines. Comme nous nous sommes acquittés de nos obligations au titre du DPA, ce dernier a par conséquent pris fin à la fin de l'année 2017. Le Monitor continue sa mission d'expert pour le compte de la *Financial Conduct Authority* ("FCA") et sa mission se poursuit à ce titre. Nous avons observé, ces dernières années, un accroissement substantiel du volume de nouvelles réglementations affectant nos processus opérationnels, ainsi qu'une augmentation du risque de non-conformité, les régulateurs et autres autorités continuant de mener des revues et des contrôles sur place des activités de la banque. Il est important de relever que des contrôles sur place et des discussions plénières pour l'évaluation mutuelle de la France sont planifiés par le GAFI pour 2021. HSBC Continental Europe a continué d'améliorer son dispositif de lutte contre la criminalité financière et de conformité réglementaire, en conformité avec les normes les plus exigeantes du Groupe.

En outre, dans des situations appropriées et lorsque cela est permis par la réglementation, nous pouvons faire appel à des tiers afin de réaliser certaines activités concernant l'identification et la vérification de l'identité du client et les obligations en matière de connaissance de celui-ci dans le respect de nos procédures de lutte contre blanchiment, des sanctions, de la lutte contre la corruption, de la prévention de la fraude et en matière de transparence fiscale. Bien qu'autorisée par la réglementation, l'externalisation peut s'avérer inefficace pour prévenir la survenance de faits de blanchiment de capitaux et/ou de financement de terrorisme, de corruption, de fraude, de fraude fiscale et d'évasion fiscale ou encore de violation des règles en matière de sanctions financières internationales. Nos prestataires peuvent nous utiliser pour mener, à notre insu, des activités illégales. Dès lors, toute participation ou condamnation pour des faits de complicité peut nuire à notre réputation et donner lieu à des amendes, sanctions ou poursuites judiciaires. Ces dernières peuvent aussi avoir des incidences défavorables significatives sur nos activités, nos perspectives, notre situation financière ou notre résultat d'exploitation.

Au sein de HSBC Continental Europe, tous les mois, toutes les transactions, soit plus de 30 millions à travers 1,7 million de comptes, sont analysées afin de détecter les signes de blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme, d'évasion fiscale, de corruption, de fraude et de non-respect des dispositions réglementaires en matière de sanctions financières internationales. De plus, 1,7 million de noms sont filtrés sur une base continue, au regard des différentes listes de surveillance. Afin de s'assurer de l'effectivité de nos politiques, une formation annuelle a été suivie par 96 % des collaborateurs de HSBC Continental Europe.

Risques liés à l'activité

Les risques liés à la qualité des crédits des emprunteurs sont intrinsèques à notre activité. Probabilité : Probable/ Impact : Elevé.

Les risques engendrés par les évolutions dans la qualité des crédits et le recouvrement des créances sur les emprunteurs et des sommes dues par les contreparties dans le cadre des transactions sur dérivés sont intrinsèques à l'activité de HSBC Continental Europe. La détérioration de la qualité de crédit des emprunteurs et des contreparties, provenant d'une détérioration générale des conditions économiques ou du risque systémique de l'environnement financier, peut réduire la valeur de nos actifs et la possibilité de la réaliser et nécessiter d'augmenter la dépréciation

des créances. Le risque est de mal estimer l'impact des facteurs que nous avons identifiés, ou de ne pas réussir à identifier les facteurs pertinents. De plus, l'information que HSBC Continental Europe utilise pour déterminer la solvabilité des contreparties peut ne pas être exacte. Ne pas estimer correctement la capacité des contreparties à remplir leurs engagements peut avoir un impact négatif significatif sur les perspectives, la situation financière et le résultat d'exploitation de HSBC Continental Europe. Le niveau de cet impact négatif va dépendre du nombre d'emprunteurs, de la taille de l'exposition et du degré d'inexactitude de nos estimations.

Le suivi des contreparties potentiellement affectées a été renforcé depuis le début de la pandémie de la Covid-19, avec un effort particulier porté sur l'identification des signes de fragilisation du profil de risque des clients.

Au premier semestre 2021, HSBC Continental Europe a continué de s'appuyer sur les mesures prises en 2020 pour préserver sa position et ses clients, face à l'incertitude économique de la pandémie. L'activité principale de WPB a été la gestion des clients qui avaient bénéficié du report des remboursements de prêts et évaluer leur endettement pour savoir si ces clients pouvaient reprendre l'amortissement de leur prêt ou, si nécessaire, leur accorder un prêt de restructuration. Cette surveillance a également été nécessaire pour la clientèle des professionnels qui ont bénéficié du Prêt garanti par l'Etat, sachant que les premiers bénéficiaires de ces prêts arrivaient à la fin de la période de 12 mois de report d'échéance au cours du premier semestre 2021 et il était nécessaire de prévoir la phase suivante (prolongation du report, amortissement ou remboursement de prêt). Bien que la demande soit faible, ces prêts garantis par l'Etat sont encore accordés, le dispositif ayant été prolongé par l'Etat pour 2021.

Alors que les RWA de crédit avaient augmenté en 2020 du fait des délais de remboursement consentis, des accords temporaires accordés pour éviter d'actionner certaines clauses (covenant *waivers*), des demandes de financement supplémentaire, des tirages de précaution effectués par les entreprises sur leurs lignes revolving et de la dégradation de la notation des clients, la situation s'est largement stabilisée au premier semestre 2021. Pour le détail des actifs pondérés au 30 juin 2021, voir le tableau en page 47 : Actifs pondérés du risque par type de risque. Au premier semestre 2021, les RWA de WPB ont augmenté, à la suite d'un changement de modèle et d'une limitation réglementaire supplémentaire après l'audit de TRIM (*Targeted Review of Internal Models*). La répartition géographique et par secteur d'activité des expositions de HSBC Continental Europe au 31 décembre 2020 est détaillée dans les tableaux 15 et 16 des pages 20 et 21 du rapport 2020 du Pilier 3 de HSBC Continental Europe.

A la différence de 2020, les *Expected Credit Losses* ("ECL" – pertes de crédit attendues) n'ont pas augmenté de façon significative sur la période, reflétant la stabilisation globale de la qualité de crédit du portefeuille. Alors que les dotations en Stage 3 ont aussi connu une forte hausse en 2020, à mesure que les entreprises tombaient en défaut, soit du fait d'une entrée en procédure collective, soit parce qu'elles entraient dans un processus de restructuration financière, le montant des dotations nettes aux provisions sur les actifs en stage 3 s'est considérablement réduit sur le premier semestre de 2021. Les variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit publiées constituent une reprise nette de 1 million EUR, contre une charge de 229 millions EUR au premier semestre 2020.

HSBC Continental Europe est exposé à un risque d'attrition et de rétentement de compétences. Probabilité : Probable/ Impact : Elevé.

Les exigences reposant sur le personnel de la banque restent à un niveau très élevé. La charge de travail découlant des obligations réglementaires liées aux réformes expose les collaborateurs à des demandes complexes et qui peuvent être parfois contradictoires. Dans le même temps, le marché de l'emploi est tendu, en particulier dans certains domaines d'expertise dans lesquels la main-d'œuvre est très mobile et rare. Le succès de HSBC dépend en partie de la rétention de personnes clés, que ce soit au niveau de son équipe de direction, du management ou des employés. La capacité à continuer à attirer, former, motiver et retenir des

Risques

professionnels hautement qualifiés et des talents qui adhèrent aux principales valeurs de HSBC est un élément essentiel de notre stratégie. Le succès de la mise en œuvre de notre stratégie qui vise à devenir une banque internationale au service des entreprises en Europe continentale et se traduit par la mise en œuvre de plans de réorganisation, dépend grandement de notre capacité à retenir les compétences clés dans les Métiers et les Fonctions. Si les Métiers et Fonctions ne disposent pas des ressources adéquates, n'attirent pas suffisamment de profils internationaux, perdent les personnes ou des talents clés, échouent à les remplacer de façon satisfaisante dans des délais courts, n'arrivent pas à mettre en œuvre les changements d'organisation accompagnant la stratégie, ou échouent à développer des valeurs partagées par tous, alors l'amélioration durable du résultat de nos activités et de notre situation financière globale ainsi que la maîtrise des risques opérationnels pourraient en être fortement défavorablement affectées.

Néanmoins, la crise actuelle liée à la pandémie a eu un impact sur les effectifs avec une tendance à la réduction des démissions et donc des besoins de recrutements externes. Inversement, cette période prolongée de travail à distance a, sans aucun doute, entraîné une augmentation des risques psychosociaux du fait d'une incertitude, d'une anxiété et d'un stress plus importants.

HSBC Continental Europe a une exposition significative au risque de contrepartie. Probabilité : Probable/Impact : Elevé.

HSBC Continental Europe est exposé à des contreparties qui interviennent dans pratiquement tous les grands secteurs et effectue régulièrement des transactions avec des contreparties dans les services financiers, notamment des contreparties centrales, des banques commerciales, des banques d'investissement, des fonds communs de placement et d'autres clients institutionnels. Nombre de ces transactions exposent HSBC Continental Europe à un risque de crédit en cas de défaillance de sa contrepartie ou de son client. L'action ou le manque de solidité commerciale d'autres institutions de services financiers peut affecter de façon significative notre capacité à effectuer des opérations courantes pour financer nos opérations et gérer nos risques. Les institutions financières sont nécessairement interdépendantes en raison de relations de négociation, de compensation, de contrepartie ou autres. En conséquence, une défaillance ou une baisse de la confiance du marché dans certaines institutions ou une inquiétude vis-à-vis du secteur des services financiers en général peuvent entraîner de nouvelles difficultés individuelles et/ou systémiques, des défaillances et des pertes. La compensation centrale obligatoire des dérivés de gré à gré, y compris dans le cadre du règlement européen sur les infrastructures de marché en Europe, pose des risques pour HSBC. En tant que membre compensateur, nous serons tenus de souscrire les pertes subies par une contrepartie centrale (la "CCP") par défaut des autres membres compensateurs et de leurs clients. Par conséquent, le recours croissant aux chambres de compensation apporte un élément supplémentaire d'interconnexion entre leurs membres et les clients qui, selon nous, pourrait augmenter plutôt que réduire notre exposition au risque systémique. Dans le même temps, notre capacité à gérer nous-mêmes un tel risque sera réduite car le contrôle en a été en grande partie sous-traité aux contreparties centrales.

Lorsque le risque de contrepartie bilatéral a été atténué par la prise de garanties, le risque de crédit de HSBC Continental Europe peut rester élevé si la garantie que nous détenons ne peut pas être réalisée ou doit être liquidée à un prix insuffisant pour recouvrer la totalité de notre exposition au crédit ou aux dérivés. Il existe un risque que la garantie ne puisse être réalisée, y compris dans les cas où cela résulterait d'un changement de loi qui pourrait influencer sur notre capacité à réaliser une garantie ou à faire valoir d'autres droits contractuels. De tels ajustements ou modifications de la juste valeur pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Au 30 juin 2021 les actifs pondérés relatifs au risque de contrepartie s'élevaient à 4,1 milliards EUR contre 3,7 milliards EUR au 31 décembre 2020. Voir également des actifs pondérés au 30 juin 2021 – tableau: Actifs pondérés du risque par type de

risque en page 47 et tableau: Analyse de l'exposition au CCR par approche en page 58.

Le risque de réputation de HSBC Continental Europe est fortement lié à l'évolution en cours de son organisation. Probabilité : Probable/Impact : Moyen.

Le risque de réputation a augmenté de manière significative dans le contexte de la réorganisation du modèle économique de HSBC Continental Europe : le parcours de transformation et l'intense activité liée à un grand nombre de projets stratégiques gérés simultanément ont attiré l'attention des médias, principalement en raison de la revue stratégique de ses activités de banque de détail en France engagée par le Groupe, ainsi que les réorganisations en cours dans les métiers de la Banque de marché et d'investissement, suivie de celle de ses métiers de banque commerciale d'entreprises et de ses fonctions. Ces évolutions stratégiques peuvent affecter directement HSBC Continental Europe, sur le plan financier ou sur d'autres plans, ainsi que la confiance que lui portent ses partenaires et clients. Dans le même temps, le degré d'incertitude a augmenté pour les clients ainsi que les employés, et notre capacité à embaucher ou attirer pourrait être affectée par une période prolongée de manque de visibilité sur nos métiers et nos activités futures. Une opinion publique défavorable peut également diminuer notre capacité à acquérir ou conserver des parts de marché (notamment auprès des clients particuliers et professionnels), à attirer ou à motiver des collaborateurs, et peut affecter nos activités, nos prospects, notre situation financière, notre réputation et nos résultats.

Les activités de HSBC Continental Europe sont exposées à un risque de fraude. Probabilité : Probable/Impact : Moyen.

Le risque de fraude a augmenté et a été complexifié par les transformations en matière de numérique qui ont eu lieu dans le Groupe HSBC. Les fraudeurs peuvent cibler tous nos produits, services et canaux (particulièrement les processus de recrutement en ligne), y compris l'activité de prêts, la banque en ligne, les paiements, l'ouverture de comptes, les cartes de crédit; les cyber-attaques auxquelles la banque est confrontée augmentent en nombre et en intensité. Cela peut entraîner des pertes financières pour HSBC Continental Europe, de l'insatisfaction de la clientèle, un dommage réputationnel et d'éventuels impacts réglementaires qui peuvent avoir un effet défavorable significatif sur notre activité, nos perspectives, notre santé financière et le résultat de nos opérations. Il existe une pression de la part des consommateurs pour rendre plus largement les banques responsables des fraudes qui les affectent, en l'absence de solutions et contrôles préventifs exhaustifs. De plus, la fraude liée aux litiges à l'encontre de la banque est en augmentation, qu'il s'agisse de situations concernant des clients HSBC victimes de fraude ou bien de clients HSBC eux-mêmes fraudeurs.

Au 30 juin 2021, les pertes opérationnelles s'élevaient à 2,35 millions EUR, dont 1,0 million EUR étaient liés à la fraude externe, contre 61,1 millions EUR au total au 30 juin 2020, dont également 1,2 millions EUR liés à la fraude externe. A noter que la fraude interne a été négligeable au premier semestre 2020 et nulle au premier semestre 2021.

Le risque de fraude externe demeure élevé alors que la pandémie de la Covid-19 continue de perturber la vie quotidienne des individus et des entreprises. En dépit du début de la campagne de vaccination ainsi que l'assouplissement de certaines mesures de confinement et de distanciation sociale l'adaptation à ce nouveau contexte est encore en cours.

Des acteurs malveillants continuent de tenter de profiter du climat d'incertitude et de l'anxiété ambiante en multipliant les escroqueries (fraudes commises par des tiers).

En outre, la pandémie a affecté l'activité économique en mettant les clients dans une situation de tension financière et/ou en forçant le changement des modèles économiques. Par conséquent, il existe une augmentation du risque de fraude commise par des clients falsifiant leurs états financiers afin d'emprunter, de cacher des difficultés ou encore utilisant des documents fictifs afin d'obtenir un crédit sous forme de prêts ou de financement commercial. Le système de prêts garantis par l'Etat est

particulièrement visé par les fraudeurs. Pour le moment aucune perte importante découlant d'une fraude liée à la Covid-19 n'a été portée à notre connaissance en Europe continentale.

Le risque de fraude interne s'est également accru en 2020 alors que la banque mettait en place les modalités propres à la continuité d'activité en réponse à la pandémie de la Covid-19. Toutefois aucun incident important spécifiquement lié à la pandémie n'est à déplorer.

Risques liés aux états financiers

La préparation des états financiers de HSBC Continental Europe se fonde sur des jugements, des estimations et des hypothèses soumis à des incertitudes. Probabilité : Peu probable/Impact : Moyen.

La préparation des états financiers implique des jugements, des évaluations et des hypothèses ayant potentiellement des impacts sur les montants rapportés au bilan (actifs, passifs) et en résultat (charges et produits). Du fait de l'existence de sources d'incertitude tout particulièrement lors du recours à des modèles financiers complexes, les montants qui seront effectivement comptabilisés sur les périodes futures pourraient différer de ces estimations. Les estimations, jugements, hypothèses et modèles sont régulièrement évalués, et intègrent des données historiques ainsi que d'autres facteurs, qui incluent l'anticipation d'événements futurs considérés comme suffisamment raisonnables compte tenu des circonstances. Les révisions apportées aux estimations comptables sont reconnues sur la période au cours de laquelle l'estimation est corrigée et sur toutes les périodes futures concernées par cette révision. Les normes comptables considérées comme critiques pour nos états financiers et la situation financière qui reposent sur des critères de "matérialité" et des jugements et estimations essentielles comprennent la dépréciation des prêts et créances, la dépréciation des écarts d'acquisition, l'évaluation des instruments financiers, actifs d'impôt différé, les provisions et intérêts dans les entreprises associées. L'évaluation des instruments financiers à la juste valeur peut être subjective, en particulier si les modèles utilisés incluent des données non observables. Du fait de l'incertitude et de la subjectivité inhérentes à la valorisation de tels instruments, les impacts financiers futurs pourraient différer substantiellement de ceux utilisés sur la base de l'information disponible à la date de clôture. L'impact de ces différences sur les résultats futurs des opérations et sur la situation financière future de HSBC Continental Europe pourrait être significatif. Si les jugements, estimations et hypothèses utilisés par HSBC Continental Europe pour préparer ses états financiers consolidés se révèlent, par la suite, substantiellement différents de ceux utilisés compte tenu de l'information disponible à la date de clôture, cela pourrait affecter notre activité, nos perspectives, notre position financière et le résultat de nos opérations.

Risques principaux et émergents

Les risques principaux et émergents sont ceux qui peuvent affecter la performance financière, la réputation ou le modèle opérationnel de la banque. Si ces risques devaient se matérialiser, ils auraient un impact sensible sur le groupe.

HSBC Continental Europe veille en permanence à identifier et à suivre ses risques. Dans le cadre de ce processus, qui est alimenté par la liste des facteurs de risques et les résultats du programme de tests de sensibilité, les risques sont classés par grandes catégories. Les variations de l'évaluation de ces risques sont prises en compte pour adapter si nécessaire la stratégie de la banque et éventuellement son appétence au risque.

De plus, HSBC Continental Europe vise de façon prospective à identifier, à suivre et, dans la mesure du possible, à mesurer et atténuer les événements de grande ampleur et les situations qui auraient un impact significatif sur sa performance financière ou sa réputation et sur la viabilité à long terme de son modèle opérationnel. Ces événements, qui engendrent des risques bancaires supplémentaires comme expliqué plus haut, constituent ensemble les "risques principaux et émergents".

Tous les risques principaux et émergents de HSBC Continental Europe ont été revus afin de prendre en compte les risques liés à la Covid-19 et les mesures d'atténuation qui ont été prises.

Des détails supplémentaires sont disponibles dans le tableau de présentation des risques.

Risques	Atténuation
Orientés externe	
Risques macroéconomiques et géopolitiques	<p>▶ Nous surveillons l'évolution du risque géopolitique et évaluons les impacts que cela peut avoir sur nos portefeuilles. La Covid-19 a entraîné un ralentissement économique mondial sans précédent avec une augmentation significative du stress de crédit dans nos portefeuilles. Nous avons augmenté la fréquence et la profondeur de nos activités de surveillance avec des évaluations de vulnérabilité Covid-19 effectuées dans le cadre des avis des clients. Des tests de résistance et d'autres revues sectorielles continuent d'être effectués pour identifier les portefeuilles ou les clients qui connaissent ou étaient susceptibles de rencontrer des difficultés financières en raison de la Covid-19. Nous avons également augmenté nos ressources pour aider à faire face au niveau accru de défauts de paiement dans l'environnement actuel.</p>
Risque concurrentiel	<p>▶ HSBC Continental Europe opère dans un secteur très concurrentiel qui continue de subir d'importants changements, conséquences de réformes réglementaires, d'une attention publique accrue résultant de la crise financière, ainsi que d'un environnement économique davantage dégradé par la crise liée à la Covid-19.</p> <p>Le secteur bancaire européen est sous pression, mis sous pression par de lourdes dépréciations dans les portefeuilles de crédit de détail et d'entreprises, dans un contexte de ralentissement des opérations bancaires et de réduction des marges d'intérêt. Les banques européennes de détail et commerciales devraient ainsi enregistrer des revenus plus faibles du fait de la compression des marges d'intérêt nettes et des commissions. L'association des pertes de crédit, des revenus plus faibles et de la croissance des encours moyens pondérés au risque devrait donc impacter les profits et bilans bancaires, en faisant notamment baisser les rendements et les ratios de capital. Compte tenu des perspectives de faible croissance de l'industrie bancaire en Europe, l'amélioration des rendements devra être portée par la réduction des coûts ou de l'intensité capitalistique, et ce en continuant de répondre aux exigences réglementaires et du marché dans les paiements (Directive sur les Services de Paiement 2 "DSP2", paiement instantané, technologie NFC pour les paiements mobiles, blockchain) et dans la gestion des données (Règlement Général sur la Protection des données "RGPD", <i>Open Banking</i>, Intelligence Artificielle). L'industrie bancaire est confrontée, sur certaines de ses activités traditionnelles, à l'arrivée de nouveaux entrants tels que les banques mobiles, les entreprises technologiques ou encore des acteurs non bancaires ("Fintechs", "Assurtechs", spécialistes de la chaîne d'approvisionnement, etc.), notamment à la suite de la mise en place de ces réglementations. Ces concurrents potentiels sont en mesure de capter une part de la "chaîne de valeur" des services et produits offerts par les banques en proposant à leur clientèle des produits et services généralement moins coûteux, plus souples et réactifs grâce aux nouvelles technologies, et des services mieux adaptés à la "banque à distance" via des smartphones ou tablettes. Les confinements liés à la crise de la Covid-19 ont encore accentué la conversion à la banque digitale et mobile dans tous les pays européens. Il est cependant important de noter que, même si la rentabilité de l'ensemble du secteur bancaire est touchée par la crise liée à la Covid-19, les plus petits acteurs comme les néobanques et les nouveaux entrants pourraient être davantage affaiblis du fait de n'avoir jamais eu à faire face à des stress économiques importants par le passé, ni à un suivi aussi poussé des régulateurs et de leurs exigences de préparation à ce genre de scénario.</p> <p>La stratégie du Groupe HSBC – discutée dans la section 'Présentation des activités et stratégie' en page 4 – a pour ambition d'améliorer la rentabilité des activités en Europe Continentale d'ici 2022. Le Groupe HSBC est également très au fait des évolutions technologiques susmentionnées et entretient d'étroites relations avec l'écosystème des "Fintechs". Le projet DSP2 est bien structuré en France et en Europe afin que la banque se conforme à ses obligations et puisse saisir de potentielles opportunités commerciales. Par ailleurs, le RGPD est désormais en place de façon structurée au sein de HSBC Continental Europe. HSBC offre à ses clients des services de Paiement Instantané, des services digitaux omnicanal améliorés et un service de consultation de comptes "multibanques" pour ses clients particuliers.</p>
Risques liés à la transition des indices de taux	<p>▶ Durant le premier semestre 2021, notre programme Transition Ibor (<i>interbank offered rate</i>, taux interbancaires offerts), qui a pour missions le développement de produits dans les nouveaux taux presque sans risques "RFR" (<i>risk free rates</i>) et la migration des contrats existants en Ibor, a continué à mettre en œuvre les changements informatiques et opérationnels requis pour faciliter une transition ordonnée des Ibor vers les RFR ou vers des taux de référence alternatifs comme les taux de banque centrale. A la suite de la confirmation par l'administrateur de taux de référence IBA (ICE <i>Benchmark Administration Limited</i>) que le Libor USD continuera d'être publié, pour la plupart des maturités, jusqu'au 30 juin 2023, le programme s'est concentré sur l'engagement auprès des clients pour les Ibor disparaissant en 2021, dont l'Eonia, et a suivi avec diligence les recommandations de l'industrie sur la cessation de l'émission de nouveaux contrats dans ces taux.</p> <p>HSBC a prévu de migrer l'essentiel des contrats en taux Ibor disparaissant en 2021 pour la fin du 3e trimestre 2021 ; néanmoins, compte tenu du niveau actuel de préparation des clients et du marché, il existe un risque que les décisions de migration et les tâches opérationnelles afférentes soient concentrées plus tard dans le second semestre. HSBC s'est préparé à cette éventualité, même si des solutions législatives peuvent encore être requises pour permettre une transition ordonnée.</p> <p>Pour plus de détails sur notre approche de la transition Ibor, voir également la section Transition Ibor dans la partie Points d'attention spécifiques pages 28.</p>
Risque "cyber"	<p>▲ Nous nous efforçons de protéger HSBC et nos clients en renforçant nos cyberdéfenses, nous aidant ainsi à exécuter nos priorités métiers en toute sécurité et en protégeant les données de nos clients. Nous continuons de renforcer les contrôles afin de prévenir, de détecter et d'atténuer les effets des menaces cyber persistantes et de plus en plus évoluées en mettant particulièrement l'accent sur la gestion des vulnérabilités, les défenses contre les programmes malveillants, les protections contre les accès non autorisés et les risques liés à nos tiers. Les niveaux de risque global ont augmenté par rapport à 2020 et nous avons amélioré nos capacités de cyberdéfense. Nous surveillons de près la dépendance que nous avons à l'égard d'installations informatiques permettant le travail à distance et les applications en ligne qui ont accru la matérialité du risque de cyber résilience auquel fait face HSBC Continental Europe.</p>
Risque fiscal	<p>▶ La banque a mis en place la Norme Commune de Déclaration ("NCD") pour échanger de l'information avec les pays ayant adopté la norme, ainsi que la directive DAC6 qui sert à déclarer les montages transfrontaliers agressifs. La politique de prix de transfert est documentée et a été revue pour inclure les succursales, c'est un sujet d'intérêt pour les différentes administrations fiscales.</p>

Risques	Atténuation
Orientés externe	
Risques de non-conformité réglementaire, y compris aux règles de bonne conduite	▶ Nous surveillons de près les développements réglementaires et travaillons avec les régulateurs, les décideurs et ceux qui édictent les normes, le cas échéant, pour nous assurer que les nouvelles exigences réglementaires sont mises en œuvre en temps et en heure d'une manière efficace. Les thèmes clés qui guident actuellement le programme de conformité réglementaire comprennent : les questions environnementales, sociales et de gouvernance, avec un accent particulier sur le risque climatique ; l'impact croissant des services numériques et de l'innovation en général ; la protection des consommateurs et des clients fragiles, notamment en raison de la pandémie de la Covid-19. L'environnement réglementaire continue de se complexifier et se traduit par des demandes toujours plus nombreuses de nos différents régulateurs qu'HSBC Europe Continentale s'efforce de satisfaire dans les délais impartis.
Risques de criminalité financière	▶ Au cours du premier semestre 2021, nous avons continué à soutenir l'activité et nos clients tout au long de la pandémie de la Covid-19, tout en continuant d'améliorer constamment nos contrôles de la criminalité financière ; nous avons mis à jour et actualisé nos contrôles de la fraude et nous mettons en œuvre des plans pour améliorer et actualiser, plus largement nos contrôles de la criminalité financière. Nous avons poursuivi notre investissement dans l'application à la fois de l'analyse avancée et de l'intelligence artificielle, qui constituent des éléments clés de notre prochaine génération d'outils pour lutter contre la criminalité financière. Une mise à jour annuelle de nos politiques a également été effectuée, garantissant que nos politiques restent à jour et traitent des risques évoluent ou qui émergent tout en respectant nos obligations réglementaires.
Risques environnementaux	▲ Dans le cadre de notre stratégie climat, nous mettons en œuvre un plan d'actions pour gérer et répondre de manière appropriée aux évolutions réglementaires et aux attentes des parties prenantes en matière de gestion des risques climatiques. Nous avons intégré le risque climatique dans le cadre général de gestion des risques. Nous continuons d'utiliser notre questionnaire sur les risques de transition des entreprises clientes pour nous aider à piloter notre gestion des risques. Nous nous préparons également aux stress tests climatiques que la BCE mènera en 2022. Nous avons intégré la perte de biodiversité dans nos risques prioritaires et émergents et travaillons pour répondre à l'obligation réglementaire de reporting sur la biodiversité requise par la loi française pour les fournisseurs de solutions d'investissement.
Risque sur le modèle opérationnel et financier	▶ L'industrie bancaire en Europe enregistre un niveau de rentabilité bas, avec certaines banques générant un retour sur capitaux propres ("RoE") en-dessous du coût estimé des fonds propres. Le prolongement de la période de taux d'intérêt bas et une concurrence très vive ont eu pour effet une baisse des revenus de HSBC Continental Europe ainsi que des difficultés à contenir les coûts compte tenu du besoin en investissements dans les domaines technologiques mais aussi dans la lutte contre la criminalité financière. L'environnement macroéconomique actuel demeure incertain, ajoutant une pression supplémentaire sur les revenus bancaires, mais également sur les dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit. Les risques liés au capital, à la liquidité et à la gestion des collaborateurs se sont également accentués. La stratégie du Groupe HSBC a pour objectif d'améliorer la rentabilité ainsi que l'efficacité opérationnelle des activités en Europe Continentale d'ici 2022, tout en réduisant le poids des encours moyens pondérés au risque ("RWA"). A la suite de ces annonces, les lignes de métier globales ont travaillé sur de nouveaux modèles opérationnels afin d'arriver à une banque plus simple et plus agile à travers l'Europe. La priorité de HSBC Continental Europe en 2021 est de continuer à gérer les effets de la crise de la Covid-19 tout en poursuivant la transformation de ses activités (discutée dans la section "Présentation des activités et stratégie" en page 4). HSBC Continental Europe a pour ambition de devenir une banque forte et prospère en Europe, au service des entreprises internationales en relation avec le réseau du Groupe HSBC, tout en proposant une offre ciblée de Banque privée et de gestion de patrimoine. La stratégie du Groupe HSBC visant à se concentrer sur nos points forts, à accroître la digitalisation, à stimuler la croissance et à mener la transition écologique vers la neutralité carbone a été retranscrite à l'échelle de HSBC Continental Europe. Repenser notre modèle opérationnel devrait nous permettre de réduire de façon significative notre base de coûts partout en Europe Continentale. HSBC Continental Europe a engagé un certain nombre d'initiatives pour adapter ses activités et sa base de coût à l'environnement actuel. Ces dernières font l'objet d'un suivi à la fois au niveau local, européen et au niveau du Groupe. Le programme visant à atténuer les impacts de la sortie du Royaume-Uni de l'UE a été finalisé.
Orientés interne	
Risques des systèmes informatiques & résilience opérationnelle	▶ Nous supervisons activement et continuons d'améliorer la résilience des systèmes et du réseau informatique afin de minimiser les ruptures de service et d'améliorer l'expérience utilisateur et au sein d'HSBC. Nous continuons de renforcer les contrôles liés à la gestion des incidents, à l'inventaire des systèmes de gestion de service et à la supervision des systèmes. Par ailleurs, HSBC Continental Europe met en œuvre un programme régulier de migration de ses données et de ses applicatifs sur de nouveaux serveurs. Dans certains cas, le choix est fait de confier nos services informatiques à des sous-traitants lorsque cette solution est plus sûre et plus efficace. L'utilisation de service de type Cloud vise à augmenter notre résilience tout en gardant le contrôle de nos données, de nos applications et de notre architecture. Un plan de mise à jour des logiciels vise à garantir l'existence d'un support par les fournisseurs informatiques en cas d'incident.
Risques liés aux tiers	▶ Nous continuons à renforcer notre gouvernance et nos procédures relatives à la gestion des risques de nos Tierces parties, ainsi que notre dispositif de contrôle. Nous avons travaillé étroitement avec nos Tiers internes et externes, qui ont fait face à des contraintes, nous avons renforcé leur surveillance durant la crise de la Covid-19. Il n'y a pas eu d'incident majeur sur nos service pendant cette période.
Risques d'exécution	▲ HSBC Continental Europe met en œuvre les moyens nécessaires à la conduite de ses différents projets qu'ils soient techniques, financiers ou humains. Ceux-ci font l'objet d'un suivi régulier dans le cadre d'une gouvernance adaptée à leur nature et à leur niveau de complexité. Les principaux parmi eux sont suivis au plus haut niveau des instances de gouvernance. L'impact de la crise de la Covid-19 sur les programmes majeurs de la banque est étroitement surveillé.

Risques	Atténuation
Orientés interne	
Risques de modèle	▶ Nous poursuivons le renforcement de notre supervision des modèles et de la seconde ligne de défense incarnée par la fonction de gestion du risque de modèle. Une nouvelle politique de risque de modèle est en cours d'implémentation, avec une mise à jour des contrôles de l'utilisation et de la performance des modèles. Nous avons mis en place de nouvelles mesures de risque de modèle et défini un appétit au risque, en mettant l'accent sur les risques inhérents à l'utilisation des modèles. Un vaste exercice de reconstruction des modèles d'actifs pondérés des risques est en cours afin de les conformer aux nouvelles normes réglementaires.
Risques liés à la gestion de données	▶ Nous continuons de corriger l'environnement de contrôle des risques liés aux données en investissant de façon ciblée dans la gouvernance des données, l'utilisation des données, l'intégrité des données, la confidentialité des données et la gestion du cycle de vie des informations. Au premier trimestre de 2021, notre stratégie de données a été actualisée pour s'aligner sur trois piliers : protéger, connecter et déverrouiller.
Risques liés aux ressources humaines	▲ Un environnement externe plus difficile, parallèlement au programme de transformation, crée un environnement que de nombreux collaborateurs ressentent comme complexe et incertain. Cette situation peut entraîner un désengagement d'une partie du personnel et une augmentation du taux d'absentéisme. En outre, la transformation et la complexité croissante de l'industrie bancaire modifient les attentes en termes de compétences dans tous les Métiers et Fonctions. Les collaborateurs doivent s'adapter et développer de nouvelles compétences, dans un contexte d'augmentation de la charge de travail, ce qui peut créer un sentiment d'inadaptation pour certains. Pour se prémunir contre ces risques, HSBC Continental Europe s'assure que l'ensemble du personnel reçoit une information régulière et claire sur les réorganisations, les projets en cours et les compétences pour demain. La banque surveille par ailleurs avec attention la charge de travail et le niveau de stress de ses employés au travers d'enquêtes bi-annuelles et, pour ses cadres à forfait jour, par des questionnaires adaptés. L'encadrement de proximité est également sensibilisé régulièrement à ce risque et encouragé à prendre les mesures appropriées quand nécessaire. HSBC Continental Europe en France a initié une série d'ateliers invitant les collaborateurs à s'exprimer et à identifier des plans d'action concrets. HSBC Continental Europe en France a aussi créé un programme #Resilience pour aider les collaborateurs et les managers à faire face à ce climat d'incertitude et propose des programmes de formation spécifiques "Future Skills" pour aider les collaborateurs à développer de nouvelles compétences. Un accord sur le télétravail a été signé en avril 2021 pour faciliter l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle et répondre aux attentes des collaborateurs.

- ▲ Le risque a augmenté au premier semestre 2021
- ▶ Le risque est resté stable au premier semestre 2021
- ▼ Le risque a baissé au premier semestre 2021

Gestion des risques

Nous utilisons un dispositif complet de gestion des risques dans l'ensemble de l'organisation et pour tous les types de risques, étayé par notre culture et nos valeurs. Celui-ci décrit les principaux principes, politiques et pratiques que nous mettons en œuvre pour gérer les risques importants, à la fois financiers et non financiers.

Des événements économiques mondiaux sans précédent ont eu pour effet que les banques ont continué à jouer un rôle accru dans le soutien de la société et des clients au cours du premier semestre 2021. Les modèles d'activité des revenus de nombreux clients ont été touchés par le ralentissement économique mondial causé par la pandémie de la Covid-19, les obligeant à recourir dans une mesure importante au soutien des gouvernements et des banques. Tout au long de la pandémie, nous avons continué à accompagner nos clients et à adapter nos processus opérationnels. Nous avons maintenu un niveau de service élevé, et notre personnel, nos processus et nos systèmes ont répondu aux changements qui s'imposaient.

Les tensions géopolitiques et les risques macroéconomiques continueront d'affecter la confiance des entreprises et certains problèmes pourraient avoir un impact négatif sur les accords commerciaux bilatéraux. Pour relever ces défis supplémentaires, nous avons complété notre approche existante de la gestion des risques en complétant nos outils et nos pratiques pour atténuer et gérer les risques. Nous avons également continué à nous concentrer davantage sur la qualité et la réactivité de notre gestion de l'information, grâce à des mesures telles que des indicateurs d'alerte précoce, une gestion prudente et active des risques dans le cadre de notre appétit pour le risque, et en assurant une communication régulière avec notre conseil d'administration et les autres parties prenantes essentielles.

Appétit au risque de HSBC

Notre appétit au risque définit notre profil de risque prospectif souhaité et oriente le processus de planification stratégique et financière. Il fournit une base de référence objective pour guider la prise de décision stratégique, aidant à garantir que les activités commerciales planifiées fournissent un équilibre rentabilité-risques adéquat tout en restant dans des niveaux de risque acceptables.

Notre appétit au risque fournit également un point d'ancrage entre nos activités et les fonctions Risque et finance, permettant à notre direction d'allouer le capital, le financement et les liquidités de manière optimale pour financer la croissance, tout en surveillant notre exposition et le coût de la gestion des risques non financiers.

Au premier semestre 2021, nous avons continué à nous appuyer sur les améliorations apportées en 2020 pour nous assurer de rester en mesure de soutenir nos clients et de poursuivre nos objectifs stratégiques dans le contexte de la pandémie de la Covid-19. Le capital et la liquidité restent au cœur de notre cadre d'appétit pour le risque, avec une vision prospective qui s'appuie sur les tests de résistance. Nous continuons également à développer notre appétit pour le risque climatique alors que nous cherchons à nous engager avec les entreprises, à encourager les conversations sur le risque climatique et à commencer à intégrer l'appétit au risque climatique dans la planification des activités.

Principales évolutions au premier semestre 2021

Nous avons activement géré les risques résultant de la Covid-19 et son impact sur nos clients et nos activités au cours du premier semestre 2021, ainsi que d'autres risques clés décrits dans cette section Risques. Ceci comprend les risques d'exécution liés aux différents projets gérés par HSBC Continental Europe en 2021.

Au premier semestre 2021, nous avons également continué à améliorer notre gestion des risques dans les domaines suivants :

- Nous avons continué à nous concentrer sur la simplification de notre approche de la gestion des risques non financiers, avec la mise en œuvre d'une surveillance plus efficace et une meilleure identification et une gestion "de bout en bout" des risques non financiers améliorée.
- Nous avons introduit une gouvernance et une surveillance renforcée pour les ajustements de modèle et les processus connexes s'agissant des modèles IFRS 9 et SOX.
- Nous avons continué à améliorer l'efficacité de nos contrôles liés à la criminalité financière avec une mise à jour spécifique de nos contrôles liés à la fraude. Nous avons finalisé la revue de nos politiques en matière de criminalité financière, en veillant à ce qu'elles restent à jour et répondent aux risques émergents, ainsi qu'au respect de nos obligations réglementaires.

- Nous avons continué à promouvoir et à encourager une bonne conduite par le biais du comportement et de la prise de décision de nos employés afin d'offrir des résultats équitables aux clients et préserver l'intégrité du marché.
- Nous avons continué à améliorer notre dispositif de gestion des risques de Tiers, principalement celui à l'externalisation afin d'être conforme à la réglementation européenne.

Points d'attention spécifiques

Transition Ibor

La *Financial Conduct Authority* ("FCA") du Royaume-Uni a annoncé en juillet 2017 qu'elle ne continuerait pas, après 2021, d'inciter ou d'obliger les banques du panel à contribuer aux taux Libor (*London interbank offered rates*, taux interbancaires offerts de Londres). De plus, le BMR (*Benchmark regulation*, règlement européen sur les taux de référence) de 2016, qui vise à assurer l'exactitude, la robustesse et l'intégrité des taux d'intérêt de référence, a conduit d'autres instances réglementaires à réévaluer leurs taux de référence nationaux. De ce fait, HSBC participe activement à des groupes de travail nationaux de place, qui discutent des mécanismes pour une transition ordonnée des cinq devises du Libor, de quatre taux de référence asiatiques référençant le dollar, de l'Eonia (*Euro Overnight Index Average*, taux au jour le jour en euro), du Sibor (*Singapore interbank offered rate*, taux interbancaire offert de Singapour) et du TRibor (*Turkish Lira interbank offered rate*, taux interbancaire offert en lire turque) vers les taux qui ont été définis pour les remplacer.

Comme l'*ICE Benchmark Administrator* ("IBA"), l'administrateur du Libor, a confirmé l'extension de de publication de la plupart des maturités du Libor USD au 30 juin 2023, HSBC se concentre sur une transition active pour les taux qui cesseront d'être publiés au 1er janvier 2022.

Au long du premier semestre 2021, HSBC Continental Europe a poursuivi ses efforts pour développer sa capacité à offrir des produits dans les nouveaux taux RFR (*Risk Free Rates*, taux sans risque), et par conséquent à offrir aux clients la possibilité de migrer leurs produits actuellement basés sur Libor et Eonia.

Développement de produits en RFR et autres taux de remplacement

Toutes les lignes de métier de HSBC Continental Europe ont développé et mis en œuvre les capacités opérationnelles et techniques pour la plupart des taux de remplacement, tels que les taux de base et les RFR, durant l'année 2020 et le premier semestre 2021, avec seulement quelques produits non standard à terminer au second semestre 2021.

En conséquence, les expositions en Ibor avec des maturités au-delà de 2021 continuent à diminuer, ce à quoi contribuent la compression du marché des contrats en Ibor et les nouvelles transactions en taux de remplacement, la liquidité des produits en RFR se développant.

Migration des contrats existants

HSBC Continental Europe a planifié la migration d'une part importante des contrats Ibor d'ici au 30 septembre 2021, en ligne avec les recommandations de l'industrie, et a communiqué activement en ce sens avec une proportion importante des clients avant le 30 juin 2021. Cependant, compte tenu de l'impact toujours important de la pandémie de la Covid-19 sur les clients et sur le marché, la transition des contrats en Ibor risque d'être concentrée sur les derniers mois de 2021, ce qui accroît les risques déjà identifiés de conformité réglementaire, juridiques, d'exécution et opérationnels.

HSBC Continental Europe continue de discuter activement de la transition avec ses clients et sera contraint par leur niveau d'avancement, qui fait l'objet d'un suivi afin de planifier efficacement les tâches opérationnelles à mener au 2e semestre 2021. Même si l'amendement des contrats et les saisies dans les systèmes (*rebooking*) seront effectuées en tant que de besoin, ainsi que le recours aux clauses contractuelles de remplacement

du taux, des solutions législatives peuvent encore être nécessaires pour assurer une transition sans heurt.

Grâce au travail fourni sur cette transition, l'exposition de HSBC Continental Europe aux taux Eonia et Libor sur les produits de maturité postérieure à 2021 (dérivés, prêts, obligations) continue à décroître.

Pour les dérivés, les nouvelles transactions en Libor GBP sur les dérivés linéaires ne sont plus autorisées qu'à des fins de gestion des risques, ce qui a engendré une augmentation des volumes en Sonia. HSBC Continental Europe respectera également les autres échéances fixées par l'industrie pour continuer à réduire les expositions.

Pour le portefeuille de prêts de HSBC Continental Europe tout refinancement de maturité postérieure à 2021 pour des taux Ibor voués à disparaître est proposé dans des produits indexés sur des taux de remplacement, et la banque a respecté l'échéance de marché sur la cessation de l'émission de nouveaux prêts en Ibor. HSBC Continental Europe continue d'aider activement ses clients à migrer vers des produits de remplacement appropriés avant la disparition des Ibor.

Instruments financiers impactés par les réformes de l'Ibor

Instruments financiers impactés par la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt

	USD Libor €m	GBP Libor €m	EONIA €m	Autres ¹ €m
Au 30 Juin 2021				
Actifs financiers hors dérivés ²	2 059	265	233	6
Passifs financiers hors dérivés ²	236	—	9	—
Montant notionnel des contrats dérivés	196 985	49 069	200 848	26 261
Au 31 Déc 2020				
Actifs financiers hors dérivés ²	2 098	272	1	1
Passifs financiers hors dérivés ²	229	—	2	—
Montant notionnel des contrats dérivés	332 644	45 180	192 127	45 827

1 Comprend des instruments financiers faisant référence à d'autres taux de référence importants encore en transition pour des indices de référence alternatifs (EUR Libor, JPY Libor et CHF Libor).

2 Valeur comptable brute hors dépréciations pour pertes de crédit attendues.

Les montants du tableau ci-dessus concernent les principales entités opérationnelles du Groupe HSBC Continental Europe pour lesquelles il existe des expositions significatives impactées par les réformes de l'Ibor, comprenant la France, les Pays-Bas, l'Espagne et l'Irlande. Les montants fournissent une indication du niveau d'exposition aux taux de référence Ibor, voués à être remplacés.

Les montants correspondent aux instruments financiers qui :

- ont contractuellement un taux d'intérêt de référence dont la transition est prévue vers un autre indice de référence ;
- ont une date de maturité contractuelle au-delà de celle à laquelle le taux d'intérêt de référence devrait cesser ;
- sont pris en compte dans le bilan consolidé du Groupe HSBC Continental Europe.

En mars 2021, l'administrateur du Libor, IBA, a annoncé que la date de publication de la plupart des teneurs USD Libor sera prolongée du 31 décembre 2021 au 30 juin 2023. La publication des teneurs d'une semaine et deux mois cessera après le 31 décembre 2021. Ce changement diminue les montants présentés au 30 juin 2021 dans le tableau ci-dessus étant donné que certains instruments financiers inclus atteindront leur date de maturité contractuelle avant les dates de publication prolongées. Les données comparatives n'ont pas été re-présentées.

Réforme Ibor sur les indices de référence : amendements à IFRS 9 et IAS 39 "Instruments financiers"

HSBC Continental Europe a des relations de couverture comptable de flux de trésorerie et de juste valeur qui sont exposées à différents Ibors, principalement le Libor en dollar américain, le Libor en livre sterling, l'Eonia et l'Euribor. Les instruments financiers existants (tels que les instruments dérivés, prêts et obligations) désignés dans des relations faisant référence aux principaux taux d'intérêt de référence devraient effectuer une transition vers un nouveau taux sans risque (*Risk-Free Rates "RFR"*) de différentes façons et à différents moments. La transition vers les RFR est suivie au sein de HSBC Continental Europe, dans le but d'assurer une transition en douceur pour les relations de couverture comptable. Les problèmes spécifiques qui en découleront varieront selon les détails de chaque relation de couverture, et peuvent survenir en raison d'une évolution relative aux produits couverts, une variation des volumes attendus des produits émis, une modification des conditions contractuelles des nouveaux produits émis ou une combinaison de ces facteurs. Certaines couvertures pourraient être dé-désignées, de nouvelles relations pourraient devoir être mises en place tandis que d'autres pourraient être maintenues.

Les relations de la comptabilité de couverture qui sont affectées par l'amendement des Phases 1 et 2 sont présentées dans le Bilan Consolidé en tant que "Actifs financiers désignés comme ou obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat", "Prêts et créances sur les établissements de crédit" et "Prêts et créances sur la clientèle".

Les montants notionnels des dérivés désignés dans les relations de comptabilité de couverture représentent l'étendue de l'exposition au risque gérée par HSBC Continental Europe qui est directement affectée par la réforme de l'Ibor et impactée par les exceptions temporaires. Les détails de celles-ci sont présentés ci-dessous.

Instruments de couverture impactés par la réforme Ibor

	Instruments de couverture						
	Impactés par la réforme Ibor					Non impactés par la réforme Ibor	Montant notionnel ¹
	EUR	GBP	USD	Autres	Total		
€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m
Couvertures de juste valeur	1 502	25	352	—	1 879	3 572	5 451
Couvertures de flux de trésorerie	7 304	—	—	—	7 304	—	7 304
Au 30 juin 2021	8 806	25	352	—	9 183	3 572	12 755
Couvertures de juste valeur	6 105	25	365	—	6 495	1 974	8 469
Couvertures de flux de trésorerie	6 808	—	—	—	6 808	—	6 808
Au 31 décembre 2020	12 913	25	365	—	13 303	1 974	15 277

1 Les montants notionnels des contrats de dérivés désignés dans les relations de comptabilité de couverture éligibles indiquent la valeur nominale des transactions en cours à la date de clôture de l'exercice ; ils ne représentent pas des montants à risque.

Les principaux événements de marché dans le cadre de la réforme Ibor en 2020 ont été les changements appliqués par les contreparties centrales de compensation pour rémunérer les sûretés en EURO et en USD. Bien qu'il y ait eu un impact de valorisation minime sur les dérivés du périmètre qui sont utilisés pour la comptabilité de couverture, ces changements n'ont eu aucun impact de cessation sur aucune des relations désignées affectées. Les principaux événements de marché dans le cadre de

la réforme Ibor attendus pour 2021 sont la transition en masse des dérivés compensés vers la fin de l'année pour les devises GBP et EUR.

Covid-19

La pandémie de la Covid-19 et ses conséquences sur l'économie globale ont affecté nos clients et notre performance, et ses effets sont incertains. Il subsiste un risque de vagues d'infection supplémentaires, comme le montre l'émergence de nouveaux variants du virus plus contagieux, tels que le variant Delta. Les résurgences de l'épidémie au premier semestre 2021 soulignent la permanence de la menace que constitue la Covid-19.

Les restrictions imposées par les gouvernements à travers le monde pour limiter l'expansion de la Covid-19 se sont traduites par une forte contraction de l'activité économique en 2020, y compris dans les pays d'Europe. Au même moment, les pays d'Europe continentale ont pris des mesures destinées à atténuer la portée des dommages causés à l'investissement, au commerce, et au marché du travail. Quelques signes d'augmentation de l'activité économique se sont manifestés dans nos différents marchés, notamment en France, au premier semestre 2021, où les objectifs gouvernementaux de levée des restrictions à la mobilité ont été atteints. La mise en œuvre de programmes de vaccination, conjuguée à des mesures non pharmacologiques pour contenir le virus, a abouti à une réduction des taux de contamination, d'hospitalisations et de décès. Cependant les prévisions économiques restent soumises à un haut niveau d'incertitude dans l'environnement actuel.

Il existe un risque significatif d'un nouveau plongeon de l'activité économique. Ceci laisserait alors sur les gouvernements et les banques centrales la charge du maintien ou du renforcement de la stimulation monétaire.

HSBC Continental Europe a pris des mesures spécifiques à chaque marché pour soutenir son personnel et ses clients pendant cette période difficile. Elle a également participé activement aux dispositifs de soutien gouvernementaux, principalement en France.

En 2020, l'introduction rapide des mesures de soutien gouvernementales, ainsi que les attentes des clients, avaient engendré des risques opérationnels accrus, comme en matière de traitement de la clientèle, de fraude ou encore de réputation, du fait que la banque a dû s'adapter sur une période courte.

Il est probable que ces risques augmenteront encore à mesure que ces dispositifs de soutien seront levés. HSBC Continental Europe est attentive à ce que ses clients soient traités de façon équitable dans la mise en œuvre de ses décisions ou au cas où ceux-ci se trouveraient confrontés à des difficultés financières du fait de la Covid-19.

A ce jour, nous n'avons pas enregistré de pertes opérationnelles significatives du fait de la Covid-19.

Risque de crédit

La revue des contreparties potentiellement affectées a été renforcée depuis le début de la crise de la Covid-19, avec un effort particulier porté sur l'identification des signes de fragilisation du profil de risque des clients.

Alors que les RWA de crédit ont augmenté en 2020 du fait des délais de remboursement consentis, des accords temporaires accordés pour ne pas actionner certaines clauses (*covenant waivers*), des demandes de financement supplémentaire, des tirages de précaution effectués par les entreprises sur leurs lignes revolving et de la dégradation de la notation des clients, la situation s'est stabilisée au premier semestre 2021. Les états financiers des entreprises publiés jusqu'à présent présentent un niveau de résilience meilleur qu'attendu, dans l'ensemble.

Les pertes de crédit attendues (*Expected Credit Losses – "ECL"*) avaient significativement augmenté sur les Stage 1 et Stage 2 l'an dernier, reflétant la détérioration globale de la qualité de crédit du portefeuille. Alors que les dotations en Stage 3 avaient également connu une forte hausse en 2020, à mesure que certaines entreprises faisaient défaut. Le montant de dotations en Stage 3 a

sensiblement chuté au premier semestre de 2021, reflétant la baisse du nombre de nouvelles entreprises ayant dû procéder à des restructurations financières.

Pertes de crédit attendues (Expected Credit Losses – "ECL")

L'effet de la crise sur les perspectives à long terme des entreprises est incertain et pourrait engendrer des charges en ECL sur des expositions spécifiques qui peuvent ne pas être intégrées pleinement dans les estimations. De plus, en temps de crise, les comportements frauduleux ont souvent tendance à se développer, ce qui pourrait induire des pertes opérationnelles significatives. Les nombreux changements dans les forces économiques à l'œuvre ainsi que dans les facteurs de marché, les comportements des clients ou encore les actions gouvernementales suscitées par la Covid-19 ont profondément affecté la performance des modèles financiers. En particulier, la performance des modèles IFRS 9 a été extrêmement affectée en 2020 et au premier semestre 2021, ce qui a augmenté la part de jugement humain dans la détermination du juste niveau des estimations d'ECL. En effet, ces modèles sont régis par des prévisions et des facteurs économiques comme le PIB et le taux de chômage, de telle sorte que dans de nombreux cas n'ont pas pu produire des résultats fiables du fait de la très grande volatilité de ces prévisions, dont beaucoup dépassaient les pics historiques observés jusqu'ici. On a aussi vu des réponses sans précédent de la part des gouvernements, que les modèles ne pouvaient pas prévoir, pour mettre en place des dispositifs de stimulation économique afin de soutenir les ménages et les secteurs les plus touchés.

La résilience opérationnelle de HSBC Continental Europe au long de la crise et les défis à venir

La pandémie de la Covid-19 a été gérée efficacement chez HSBC Continental Europe. Au paroxysme de la pandémie, environ 95 % des employés des sièges télétravaillaient de manière efficace, avec seulement quelques rôles spécifiques maintenus sur site. Aucun incident opérationnel significatif n'a été recensé.

L'appui déterminant au télétravail fourni par les équipes d'infrastructure informatique a permis aux équipes de s'adapter et de continuer d'assurer l'essentiel de leurs prestations durant cette période complexe. Le télétravail est devenu sans aucun doute une "nouvelle normalité" et en parallèle du ralentissement de la crise, nous avons mis en place des moyens pour accélérer l'utilisation du télétravail au sein d'HSBC Continental Europe (notamment un nouvel accord de télétravail en France). Notre technologie de visio conférence a bien fonctionné.

Les principaux risques identifiés pendant cette crise ont été contrôlés

Risque opérationnel : la dépendance à l'égard de sites à l'étranger et sur notre architecture informatique est claire. La réponse de nos sites à l'étranger a été aux standards attendus. Durant le premier semestre 2021, nous avons subi une crise supplémentaire dans nos centres off-shore en Inde, en lien à la situation sanitaire. Cette nouvelle crise a ralenti certains de nos programmes de transformation, mais sans impact opérationnel majeur.

Le travail à distance devient de plus en plus accepté par les employés. Nous maintenons l'infrastructure technique et nos processus en mode Covid-19 pour, au minimum, la durée de la pandémie.

Environnement de contrôle : La pandémie de la Covid-19 a entraîné certaines dérogations aux pratiques traditionnelles, donc certaines vont être maintenues sur le long terme.

Défis à venir

Les plans de retour progressif au bureau sont en place dans le respect des directives gouvernementales. Aider nos collaborateurs à traverser cette période de transition, définir et mettre en place de nouvelles façons de travailler après la crise Covid-19 seront nos principaux défis sur le deuxième trimestre 2021. Cela impliquera un mix de travail au bureau, des sites de repli et du travail à distance. De nouveaux accords de télétravail sont mis en place localement, avec les instances sociales et en lien avec les

directives gouvernementales, de manière à déployer ces nouvelles façons de travailler de manière pérenne et efficace. Ce changement de culture sera un élément critique de la transition post Covid.

Les équipes Digital Business Services ont continué à travailler avec les lignes de métier globales afin d'assurer la continuité du service, en tenant compte en permanence d'un éventail de scénarios opérationnels pour surveiller activement les niveaux de risque du métier, notamment le risque opérationnel accru (l'indisponibilité des effectifs, très largement atténuée grâce au télétravail), le risque de réputation et la fraude.

En dehors de notre réponse opérationnelle à la pandémie, nous portons une attention spécifique à ses effets sur nos programmes clés de changements réglementaires. Nous surveillons les conséquences plus générales des principaux effets possibles de la crise de sorte à nous assurer que notre profil de risque en matière de conformité réglementaire soit fidèlement évalué et reflété.

Tous nos métiers et nos fonctions se sont concentrés sur la compréhension des processus qui devaient changer afin de prendre en compte le télétravail et d'opérer de manière efficace dans la "nouvelle normalité" que nous anticipons, qui va impliquer un mélange entre le travail sur site ou en site de repli et le télétravail. Un inventaire de la Covid-19 est désormais en place, qui documente toutes les dérogations connues concernant les manières dont les équipes opèrent en comparaison avec la situation qui prévalait habituellement. Ces dispositions exceptionnelles ont été validées et approuvées dans le cadre d'une gouvernance formelle.

Risques liés aux ressources humaines

La crise exceptionnelle liée à la Covid-19 a augmenté le risque lié aux personnes pendant les périodes de confinement imposées par les autorités. Ces périodes ont engendré plus d'incertitude, d'interrogations, d'anxiété, de stress, et ont rendu difficile l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée avec des collaborateurs pouvant se sentir isolés, ou débordés, voire en surcharge mentale notamment pour ceux devant s'occuper d'enfants pendant la période de fermeture des écoles.

Le déconfinement, quant à lui, a suscité d'autres préoccupations liées notamment à la sécurité dans les transports en commun et aux conditions de travail sur site.

Autant d'éléments qui ont généré, de manière générale, une augmentation du risque psycho-social.

Afin de limiter ces risques tout au long de l'année dans ce difficile contexte, plusieurs actions ont été prises en vue d'assurer la santé et la sécurité de nos clients et celles de nos collaborateurs :

- des communications écrites, relayant les messages des autorités, prônant des bonnes pratiques et encourageant les collaborateurs à rester en contact virtuel avec leurs collègues et l'entreprise d'une manière générale envoyées régulièrement à tous nos collaborateurs par différents canaux ;
- des formations dédiées sur la résilience, sur le management à distance, déployées afin de soutenir managers et collaborateurs ;
- une sensibilisation des équipes RH et du centre de contact afin de répondre aux demandes des collaborateurs ;
- des rapports quotidiens sur les cas de Covid-19 afin de suivre l'évolution de la situation au sein de l'entreprise.
- Afin de faciliter la vaccination des salariés en France, l'équipe Santé et Sécurité est autorisée à vacciner les salariés sur la base du volontariat.

De manière spécifique à l'occasion des déconfinements, des actions supplémentaires ont été menées afin de prendre en compte les réticences des collaborateurs à retourner travailler au bureau :

- un retour sur le lieu de travail progressif avec un nombre maximal de collaborateurs présents associé à un télétravail maintenu autant que possible et des horaires d'arrivée et de départ flexibles ;

Risques

- des mesures sanitaires comme la mise à disposition de gel hydro-alcoolique à l'entrée du bâtiment ou de l'étage, renforcé par le nettoyage quotidien des bureaux et la fourniture de masques aux collaborateurs ;
- une distanciation sociale organisée au travers de marquages dans les étages, de limitation de la capacité des ascenseurs, de repas à emporter dans les restaurants d'entreprise ;
- L'équipe de santé et sécurité au travail propose aux employés de les vacciner.

Risque de Modèle

Les modèles de la banque sont affectés par les perturbations économiques et financières sans précédent provoquées par la crise de la Covid-19. On appelle modèles des méthodes quantitatives utilisant des hypothèses et techniques mathématiques pour produire des estimations de quantités inconnues à partir de données ; la banque en utilise dans divers contextes pour gérer son activité, en particulier pour le calcul des risques pondérés, les provisions pour risques, la juste valeur de certains instruments financiers, la prévention des délits financiers et du risque de fraude, les tests de résistance et les autorisations de crédit.

La modélisation se fonde sur l'hypothèse qu'il existe des relations stables entre divers aspects de la situation à modéliser : en d'autres termes, il est supposé que le futur ressemblera au passé. Ainsi il n'est pas possible qu'un modèle génère des prédictions entièrement fiables dans une configuration trop différente de ce qui a été observé auparavant, telle la forte récession et la reprise rapide provoquées par la crise de la Covid-19 en cours.

Parmi les principaux modèles affectés, on compte les modèles de risque de crédit utilisés pour le calcul des besoins en fonds propres et des provisions comptables : ils reposent sur des données décalées dans le temps et sur des comportements passés qui ne reflètent pas nécessairement la situation économique actuelle des emprunteurs, ni leurs perspectives futures dans ce nouvel environnement. En particulier, ils ne sont pas conçus pour prendre en compte le bénéfice des interventions gouvernementales extrêmement importante dans l'économie, ni le dommage potentiel causé par le retrait progressif de ces mesures.

De même, les modèles de *Value-at-Risk* ("*VaR*") utilisés pour évaluer le risque de marché se fondent sur une hypothèse de stabilité des mouvements de prix, si bien qu'ils prédisent toujours une probabilité élevée de retour à aux fortes volatilités des cours observées autour de mars 2020, et produisent ainsi des scénarios potentiellement trop sévères dans les conditions actuelles.

La banque fait face à cette situation en surveillant de près la performance de ses modèles, et en s'assurant que leurs utilisateurs font preuve de discernement professionnel lorsqu'ils utilisent les estimations produites par les modèles. Certaines modifications de modèles à la marge sont en cours d'élaboration, en particulier dans le domaine du risque de crédit, afin de s'assurer que des prédictions réalistes sont associées aux scénarios extrêmes ; sur le long terme, on peut s'attendre à ce que les modèles retrouvent progressivement leur pouvoir prédictif à mesure que le rythme des changements se ralentit. De nombreux modèles ont déjà pu incorporer les données récentes liées à la crise.

Risque de marché

Les mesures de *Stress Tests* dédiés à la Covid-19 n'ont pas fait apparaître de pertes potentielles significatives sur les portefeuilles de *Trading*. Ils montrent une augmentation substantielle des expositions au risque de contrepartie mais principalement sur des contreparties bien notées ("*Investment grade*") et collatéralisées.

Les marchés des actions se sont sensiblement redressés depuis mars 2020 et la panique des marchés du début de la crise de la Covid-19. La crainte de l'inflation réapparu ces derniers temps, quand bien même les banques centrales ont maintenu leur politique d'assouplissement pour soutenir le redressement de l'économie.

Assurance

La compagnie a pu observer l'impact de la pandémie sur le taux de mortalité de ses assurés. S'agissant des assurés ayant souscrit des produits de protection (temporaire décès ou assurance emprunteur) l'impact de la pandémie est très faible. Sur les premiers mois de 2021, trois sinistres décès liés à la Covid-19 ont été identifiés pour l'assurance emprunteur ainsi qu'un sinistre décès et trois sinistres incapacité pour la temporaire décès. Ce constat est à relier à la moyenne d'âge des assurés concernés (47 ans). La moyenne d'âge des assurés ayant souscrit des produits d'épargne est sensiblement plus élevée (67 ans) et de ce fait on constate sur cette population une certaine hausse du taux de mortalité.

En effet, selon l'INSEE, sur la période du 1er janvier 2021 au 10 mai 2021 par rapport à la même période de 2019, le nombre de décès n'augmente de manière sensible que pour les personnes âgées de plus de 65 ans : les décès sont supérieurs à 2019 pour les 65 à 74 ans (+ 13 %) et les 75 à 84 ans (+ 13 %), la surmortalité étant désormais moins marquée pour les 85 ans et plus (+ 8 %).

Liquidité et fonds propres

En cohérence avec le renforcement des mesure prise par la BCE en décembre 2020 permettant une participation supplémentaire au TLTRO et afin d'aider ses clients à répondre à leurs besoins de financement, HSBC Continental Europe a souscrit au TLTROIII pour un montant supplémentaire de 1,06 milliard EUR. De plus, en relation avec l'important surplus de liquidité observé dans le marché conduisant à des contraintes en matière de levier pour les banques, la Banque Centrale Européenne a annoncé la poursuite de l'exclusion temporaire de certaines expositions auprès des banques centrales pour le calcul du ratio de levier jusqu'en mars 2022.

Conclusion

De grandes incertitudes demeurent pour évaluer la durée et l'impact de la crise de la Covid-19. Les actions engagées par le gouvernement français et de nombreux autres gouvernements européens et par la Banque Centrale Européenne donnent une indication de la sévérité de la récession et de l'environnement qui suivra le redressement, qui, du point de vue commercial, réglementaire et du risque, pourrait se révéler très différent de ce qu'il a été lors des crises précédentes, et pourrait persister pendant une longue période.

Il subsiste un risque, en dépit du redressement en cours, que l'économie reste en-deçà de ses niveaux de pré-pandémie pour une durée prolongée. Ceci pourrait avoir des effets défavorables significatifs sur notre situation financière, le résultat de nos activités, nos perspectives, notre liquidité, notre niveau de capital et notre notation.

Nous continuons à suivre étroitement la situation, et des actions supplémentaires pourraient se révéler nécessaires pour les atténuer, du fait du caractère de cette crise de la Covid-19 et de sa durée.

Risque de crédit

Profil de risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme le risque de perte financière lié à un client ou une contrepartie qui n'est plus en mesure de s'acquitter d'une de ses obligations de paiement telle que définie par contrat. Ce risque découle essentiellement des activités de prêt de la banque, du financement du négoce, des activités de crédit-bail, mais aussi des engagements hors bilan comme les garanties et les dérivés de crédit, ainsi que la détention de titres de créance.

Il n'y a pas eu de changements significatifs dans les politiques et les procédures de gestion du risque de crédit au cours du premier semestre 2021.

Un résumé des politiques et procédures actuelles en matière de risque de crédit est présenté dans le *Document d'enregistrement universel 2020*.

Synthèse du risque de crédit

Les tableaux suivants analysent les prêts par secteur industriel qui représentent la concentration des expositions dans lesquelles les risques de crédit sont gérés.

Estimation des pertes de crédit attendues

L'estimation des Pertes de Crédit Attendues nécessite l'utilisation de jugements à dire d'experts et d'estimations chiffrées. Pour cela sont définis plusieurs scénarios basés sur les prévisions économiques; ces scénarios sont ensuite intégrés aux modèles de risque de crédit afin d'estimer les futures pertes de crédit; puis ces pertes sont pondérées en fonction de la probabilité du scénario associé afin de déterminer des PCA conformes aux normes IFRS 9.

Méthodologie

HSBC a opté pour une approche basée sur 3 scénarios représentatifs des prévisions de HSBC en termes d'environnements économiques, complétée par d'autres scénarios et/ou ajustements quand la Direction considère que ces 3 scénarios ne couvrent pas de manière adéquate le risque de crédit.

Ces scénarios couvrent le "résultat le plus probable" (scénario dit "central"), mais aussi deux autres cas considérés comme moins probables, dits "le plus favorable" et "le plus défavorable". Un scénario défavorable additionnel a été créé afin de tenir compte des risques et incertitudes générés par la pandémie de coronavirus. Au cours du 1er semestre 2021, la pondération allouée au scénario défavorable a été légèrement diminuée tandis que celle du scénario « central » a été augmentée.

HSBC Continental Europe contribue à chaque mise à jour des scénarios économiques afin de s'assurer de la prise en compte des spécificités locales. De plus, HSBC est conscient que cette approche basée sur des scénarios économiques pourrait être insuffisante dans certains cas. Par conséquent, des analyses complémentaires peuvent être demandée par la Direction; et l'application de mesures correctives peut être décidée si les estimations de pertes basées sur les scénarios économiques ne tiennent pas intégralement compte de toutes les incertitudes générées par l'environnement économique.

Synthèse du risque de crédit présentant les pertes de crédit attendues en application de la norme IFRS 9

	30 juin 2021		31 décembre 2020	
	Encours bruts €m	Dépréciations/ provisions ¹ €m	Encours bruts €m	Dépréciations/ provisions ¹ €m
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	55 666	(796)	57 045	(820)
– particuliers ²	22 996	(177)	22 885	(193)
– sociétés non financières	28 791	(580)	30 987	(605)
– établissements financiers non bancaires	3 879	(39)	3 173	(22)
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	6 589	(1)	6 782	(1)
Autres actifs financiers au coût amorti	80 650	(1)	71 750	(2)
– caisse, banques centrales et CCP	40 460	–	29 509	(1)
– comptes d'encaissement	682	–	224	–
– opérations de prises en pensions – hors-trading	17 481	–	21 522	–
– investissements financiers ³	6	–	6	–
– comptes de régularisation et autres actifs ⁴	22 021	(1)	20 489	(1)
Total bilan	142 905	(798)	135 577	(823)
Engagements sur prêts et autres opérations de crédit	94 457	(24)	97 892	(21)
– particuliers	1 326	–	1 352	(1)
– sociétés non financières	38 921	(16)	41 102	(12)
– sociétés financières	54 210	(8)	55 438	(8)
Garanties financières⁵	9 117	(12)	1 051	(9)
– particuliers	25	–	26	–
– sociétés non financières	8 633	(12)	531	(9)
– sociétés financières	459	–	494	–
Total hors bilan⁶	103 574	(36)	98 943	(30)
Total bilan et hors bilan	246 479	(834)	234 520	(853)
	Juste valeur	Provision pour ECL⁷	Juste valeur	Provision pour ECL ⁷
	€m	€m	€m	€m
Instruments de dettes évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	16 332	(7)	19 139	(8)

1 Le total de la perte de crédit attendue est comptabilisé dans la provision pour perte de l'actif financier sauf si le total de la perte de crédit attendue dépasse la valeur comptable brute de l'actif financier, auquel cas la perte de crédit attendue est comptabilisée en provision.

2 Dont 17 148 millions EUR garantis par Crédit Logement au 30 juin 2021 (31 décembre 2020 : 16 827 millions EUR).

3 Comprend uniquement les investissements financiers évalués au coût amorti. Les investissements financiers tels que présentés dans le bilan consolidé à la page 65 comprennent les actifs financiers évalués au coût amorti ainsi que les instruments de dette et de capitaux propres évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global.

4 Comprend uniquement les instruments financiers soumis à la norme IFRS 9. Les "Comptes de régularisation et autres actifs" tels que présentés dans le bilan consolidé à la page 65 comprennent les actifs financiers et non financiers.

5 Exclut la garantie d'exécution pour laquelle la norme IFRS 9 n'est pas applicable.

6 Représente les montants d'exposition maximale au risque en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client.

7 Les Instruments de dettes évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur en tenant compte de la provision pour perte de crédit attendue. La variation de la perte de crédit attendue est comptabilisée dans le poste "Variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit" dans le compte de résultat.

Risques

Synthèse du risque de crédit présentant les pertes de crédit attendues (à l'exclusion des instruments de dettes à la juste valeur par autres éléments résultat global) par segment de clientèle et par stage au 30 juin 2021

	Encours bruts ¹					Dépréciations/provisions					Couverture des pertes attendues sur crédit (%)				
	Stage 1 €m	Stage 2 €m	Stage 3 €m	POCI ² €m	Total €m	Stage 1 €m	Stage 2 €m	Stage 3 €m	POCI ² €m	Total €m	Stage 1 %	Stage 2 %	Stage 3 %	POCI ² %	Total %
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	46 756	7 526	1 343	41	55 666	(46)	(95)	(644)	(11)	(796)	0,1	1,3	48,0	26,8	1,4
– particuliers ³	21 917	685	394	–	22 996	(8)	(24)	(145)	–	(177)	–	3,5	36,8	–	0,8
– sociétés non financières	21 324	6 535	891	41	28 791	(35)	(69)	(465)	(11)	(580)	0,2	1,1	52,2	26,8	2,0
– établissements financiers non bancaires	3 515	306	58	–	3 879	(3)	(2)	(34)	–	(39)	0,1	0,7	58,6	–	1,0
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	6 535	54	–	–	6 589	(1)	–	–	–	(1)	–	–	–	–	–
Autres actifs financiers au coût amorti	80 629	19	2	–	80 650	–	–	(1)	–	(1)	–	–	50,0	–	–
Prêts et autres engagements liés à des opérations de crédit	91 534	2 865	58	–	94 457	(9)	(9)	(6)	–	(24)	–	0,3	10,3	–	–
– particuliers	1 298	26	2	–	1 326	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– sociétés non financières	36 502	2 372	47	–	38 921	(7)	(3)	(6)	–	(16)	–	0,1	12,8	–	–
– sociétés financières	53 734	467	9	–	54 210	(2)	(6)	–	–	(8)	–	1,3	–	–	–
Garanties financières et contrats similaires ⁴	9 006	86	24	1	9 117	(4)	(6)	(2)	–	(12)	–	7,0	8,3	–	0,1
– particuliers	24	–	1	–	25	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– sociétés non financières	8 555	54	23	1	8 633	(4)	(6)	(2)	–	(12)	–	11,1	8,7	–	0,1
– sociétés financières	427	32	–	–	459	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Au 30 juin 2021	234 460	10 550	1 427	42	246 479	(60)	(110)	(653)	(11)	(834)	–	1,0	45,8	26,2	0,3

1 Représente les montants d'exposition maximale au risque en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client.

2 POCI "Purchased or originated credit-impaired" : Actifs financiers dépréciés dès leur acquisition.

3 Dont 17 148 millions EUR garantis par Crédit Logement au 30 juin 2021.

4 Exclut la garantie sur les contrats sains pour laquelle la norme IFRS 9 n'est pas applicable.

A moins qu'ils n'aient été transférés préalablement pour un autre motif, tous les actifs financiers sont considérés comme ayant subi une hausse significative du risque de crédit lorsqu'ils présentent un arriéré de paiement de plus de 30 jours, et sont alors transférés de "Stage 1" à "Stage 2". Le tableau ci-dessous indique la

ventilation des encours en "Stage 2" entre ceux transférés préalablement, et ceux à moins et plus de 30 jours d'arriéré. Les instruments financiers en arriéré de paiement sont les prêts pour lesquels les clients n'ont pas effectué leurs paiements conformément aux conditions contractuelles de leurs contrats.

Analyse des encours de crédit en stage 2 par jour de retard au 30 juin 2021

	Encours bruts			Dépréciations/provisions			Couverture des pertes attendues sur crédit (%)		
	Stage 2 €m	Dont : 1 à 29 jours de retard ¹	Dont : 30 et plus jours de retard ¹	Stage 2 €m	Dont : 1 à 29 jours de retard ¹	Dont : 30 et plus jours de retard ¹	Stage 2 %	Dont : 1 à 29 jours de retard ¹	Dont : 30 et plus jours de retard ¹
		€m	€m		€m	€m		€m	%
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	7 526	68	36	(95)	(1)	(1)	1,3	1,5	2,8
– particuliers	685	35	26	(24)	(1)	(1)	3,5	2,9	3,8
– sociétés non financières	6 535	33	10	(69)	–	–	1,1	–	–
– établissements financiers non bancaires	306	–	–	(2)	–	–	0,7	–	–
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	54	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres actifs financiers au coût amorti	19	–	–	–	–	–	–	–	–

1 Les comptes à vue en Stage 2 ne sont pas présentés dans ce tableau.

Synthèse du risque de crédit présentant les pertes de crédit attendues (à l'exclusion des instruments de dettes à la juste valeur par autres éléments du résultat global) par segment de clientèle et par stage au 31 décembre 2020

	Encours bruts ¹					Dépréciations/provisions					Couverture des pertes attendues sur crédit (%)				
	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI ²	Total	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI ²	Total	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI ²	Total
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	%	%	%	%	%
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	48 183	7 470	1 350	42	57 045	(36)	(111)	(661)	(12)	(820)	0,1	1,5	49,0	28,6	1,4
– particuliers ³	21 648	807	430	–	22 885	(9)	(28)	(156)	–	(193)	–	3,5	36,3	–	0,8
– sociétés non financières	23 521	6 529	895	42	30 987	(25)	(82)	(486)	(12)	(605)	0,1	1,3	54,3	28,6	2,0
– établissements financiers non bancaires	3 014	134	25	–	3 173	(2)	(1)	(19)	–	(22)	0,1	0,7	76,0	–	0,7
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	6 740	42	–	–	6 782	(1)	–	–	–	(1)	–	–	–	–	–
Autres actifs financiers au coût amorti	71 728	19	3	–	71 750	(1)	–	(1)	–	(2)	–	–	33,3	–	–
Prêts et autres engagements liés à des opérations de crédit	94 964	2 871	57	–	97 892	(5)	(12)	(4)	–	(21)	–	0,4	7,0	–	–
– particuliers	1 318	32	2	–	1 352	(1)	–	–	–	(1)	0,1	–	–	–	0,1
– sociétés non financières	38 623	2 424	55	–	41 102	(3)	(5)	(4)	–	(12)	–	0,2	7,3	–	–
– sociétés financières	55 023	415	–	–	55 438	(1)	(7)	–	–	(8)	–	1,7	–	–	–
Garanties financières et contrats similaires ⁴	923	98	29	1	1 051	(2)	(5)	(2)	–	(9)	0,2	5,1	6,9	–	0,9
– particuliers	25	–	1	–	26	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– sociétés non financières	448	54	28	1	531	(2)	(5)	(2)	–	(9)	0,4	9,3	7,1	–	1,7
– sociétés financières	450	44	–	–	494	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Au 31 décembre 2020	222 538	10 500	1 439	43	234 520	(45)	(128)	(668)	(12)	(853)	–	1,2	46,4	27,9	0,4

1 Représente les montants d'exposition maximale au risque en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client.

2 POCI "Purchased or originated credit-impaired" : Actifs financiers dépréciés des leur acquisition.

3 Dont 16 827 millions EUR garantis par Crédit Logement au 31 décembre 2020.

4 Exclut la garantie sur les contrats sains pour laquelle la norme IFRS 9 n'est pas applicable.

Analyse des encours de crédit en stage 2 par jour de retard au 31 décembre 2020

	Encours bruts			Dépréciations/provisions			Couverture des pertes attendues sur crédit (%)		
	Stage 2	Dont :	Dont :	Stage 2	Dont :	Dont :	Stage 2	Dont :	Dont :
		1 à 29 jours de retard ¹	30 et plus jours de retard ¹		1 à 29 jours de retard ¹	30 et plus jours de retard ¹		1 à 29 jours de retard ¹	30 et plus jours de retard ¹
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	%	%	%
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	7 470	48	31	(111)	(1)	(1)	1,5	2,1	3,2
– particuliers	807	38	29	(28)	(1)	(1)	3,5	2,6	3,4
– sociétés non financières	6 529	9	2	(82)	–	–	1,3	–	–
– établissements financiers non bancaires	134	7	–	(1)	–	–	0,7	–	–
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	42	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres actifs financiers au coût amorti	19	–	–	–	–	–	–	–	–

1 Les comptes à vue en Stage 2 ne sont pas présentés dans ce tableau.

Risques

Réconciliation des variations de l'encours brut et des provisions pour pertes de crédit, pour les prêts et avances sur la clientèle et les établissements de crédit y compris les engagements de prêts et les garanties financières¹

	Crédits non dépréciés				Crédits dépréciés				Total	
	Stage 1		Stage 2		Stage 3		POCI			
	Encours bruts	Provisions pour pertes de crédit attendues	Encours bruts	Provisions pour pertes de crédit attendues	Encours bruts	Provisions pour pertes de crédit attendues	Encours bruts	Provisions pour pertes de crédit attendues		
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	
Au 1er janvier 2021	103 833	(42)	10 482	(130)	1 435	(667)	42	(12)	115 792	(851)
Transferts d'instruments financiers	(753)	(19)	665	20	88	(1)	—	—	—	—
– transferts du Stage 1 au Stage 2	(2 430)	3	2 430	(3)	—	—	—	—	—	—
– transferts du Stage 2 au Stage 1	1 684	(22)	(1 684)	22	—	—	—	—	—	—
– transferts au Stage 3	(19)	—	(112)	3	131	(3)	—	—	—	—
– transferts du Stage 3	12	—	31	(2)	(43)	2	—	—	—	—
Réévaluation nette des pertes de crédit attendues résultant du transfert de stage	—	10	—	(11)	—	—	—	—	—	(1)
Nouveaux actifs financiers créés ou acquis	21 350	(13)	—	—	—	—	1	—	21 351	(13)
Actifs décomptabilisés (y compris les remboursements finaux)	(6 816)	2	(294)	6	(105)	29	(1)	1	(7 216)	38
Modification des paramètres de risque (données du modèle)	(8 971)	6	(323)	16	51	37	(1)	—	(9 244)	59
Modification des paramètres de risque – Qualité du crédit	—	(1)	—	(14)	—	(90)	—	—	—	(105)
Changement de méthode de calcul de la perte de crédit attendue	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Actifs passés en perte	—	—	—	—	(39)	39	—	—	(39)	39
Modifications liées au crédit décomptabilisé	—	—	—	—	(1)	—	—	—	(1)	—
Change	37	—	5	—	(3)	—	—	—	39	—
Autres	196	—	(2)	1	—	—	—	—	194	1
Au 30 juin 2021	108 876	(57)	10 533	(112)	1 426	(653)	41	(11)	120 876	(833)
Résultat (Charge ou produit) des pertes de crédit attendues pour la période		4		(3)		(24)		1		(22)
Récupérations (sur créances amorties)										1
Profit (ou Charge) : Autres										1
Total des charges liées aux pertes de crédits attendues pour la période										(20)

	Au 30 juin 2021		
	Encours bruts	Provisions pour pertes de crédit attendues	Charges pour pertes de crédit attendues
	€m	€m	€m
Comme ci-dessus	120 876	(833)	(20)
Autres actifs financiers au coût amorti	80 650	(1)	—
Engagements relatifs aux opérations de prise en pension – hors-trading	44 953	—	—
Autres garanties sur les contrats sains pour lesquelles la norme IFRS 9 n'est pas applicable			21
Synthèse du risque de crédit (à l'exclusion des instruments de dettes à la juste valeur par autres éléments du résultat global)/Compte de résultat consolidé	246 479	(834)	1
Instruments de dettes évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	16 332	(7)	—
Total provision pour perte de crédit/Résultat (Charge ou produit) des pertes de crédit attendues pour la période	262 811	(841)	1

¹ Exclut la garantie d'exécution pour laquelle la norme IFRS 9 n'est pas applicable.

Réconciliation des variations de l'encours brut et des provisions pour pertes de crédit, pour les prêts et avances sur la clientèle et les établissements de crédit y compris les engagements de prêts et les garanties financières¹

	Crédits non dépréciés				Crédits dépréciés				Total	
	Stage 1		Stage 2		Stage 3		POCI			
	Encours bruts €m	Provisions pour pertes de crédit attendues €m	Encours bruts €m	Provisions pour pertes de crédit attendues €m	Encours bruts €m	Provisions pour pertes de crédit attendues €m	Encours bruts €m	Provisions pour pertes de crédit attendues €m		
Au 1er janvier 2020	103 688	(50)	4 967	(57)	1 260	(592)	47	(11)	109 962	(710)
Transferts d'instruments financiers	(4 961)	(31)	4 284	38	677	(7)	—	—	—	—
– transferts du Stage 1 au Stage 2	(10 282)	14	10 282	(14)	—	—	—	—	—	—
– transferts du Stage 2 au Stage 1	5 432	(46)	(5 432)	46	—	—	—	—	—	—
– transferts au Stage 3	(116)	2	(687)	11	803	(13)	—	—	—	—
– transferts du Stage 3	5	(1)	121	(5)	(126)	6	—	—	—	—
Réévaluation nette des pertes de crédit attendues résultant du transfert de <i>stage</i>	—	33	—	(26)	—	(1)	—	—	—	6
Nouveaux actifs financiers créés ou acquis	33 268	(19)	—	—	—	—	11	(1)	33 279	(20)
Actifs décomptabilisés (y compris les remboursements finaux)	(11 853)	3	(909)	11	(447)	138	(2)	1	(13 211)	153
Modification des paramètres de risque (données du modèle)	(16 201)	14	2 159	9	72	134	(14)	(1)	(13 984)	156
Modification des paramètres de risque – Qualité du crédit	—	7	—	(103)	—	(465)	—	—	—	(561)
Changement de méthode de calcul de la perte de crédit attendue	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Actifs passés en perte	—	—	—	—	(124)	124	—	—	(124)	124
Modifications liées au crédit décomptabilisé	—	—	—	—	(2)	1	—	—	(2)	1
Change	(146)	1	(19)	—	(1)	1	—	—	(166)	2
Autres	38	—	—	(2)	—	—	—	—	38	(2)
Au 31 décembre 2020	103 833	(42)	10 482	(130)	1 435	(667)	42	(12)	115 792	(851)
Résultat (Charge ou produit) des pertes de crédit attendues pour la période		38		(109)		(194)		(1)		(266)
Récupérations (sur créances amorties)										2
Profit (ou Charge) : Autres										(6)
Total des charges liées aux pertes de crédits attendues pour la période										(270)

	Au 31 décembre 2020		
	Encours bruts €m	Provisions pour pertes de crédit attendues €m	Charges pour pertes de crédit attendues €m
Comme ci-dessus	115 792	(851)	(270)
Autres actifs financiers au coût amorti	71 750	(2)	—
Engagements relatifs aux opérations de prise en pension – hors-trading	46 975	—	—
Autres garanties sur les contrats sains pour lesquelles la norme IFRS 9 n'est pas applicable			(17)
Synthèse du risque de crédit (à l'exclusion des instruments de dettes à la juste valeur par autres éléments du résultat global)/Compte de résultat consolidé	234 517	(853)	(287)
Instruments de dettes évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	19 139	(8)	2
Total provision pour perte de crédit/Résultat (Charge ou produit) des pertes de crédit attendues pour la période	253 656	(861)	(289)

¹ Exclut la garantie d'exécution pour laquelle la norme IFRS 9 n'est pas applicable.

Programme d'aide à la clientèle

En réponse à la pandémie de la Covid-19, les gouvernements à travers le monde ont introduit un grand nombre de mesures de soutien à la fois pour les clients personnes physiques et pour les

entreprises. Le tableau ci-dessous présente le nombre de clients et le montant des tirages de prêts effectués dans le cadre de ces mesures étatiques et des mesures mises en place de façon indépendante par HSBC Continental Europe au 30 juin 2021.

Risques

Prêts et créances aux particuliers

		HSBC Continental Europe	France	Autres ¹
Existant au 30 juin 2021				
Dispositifs à l'échelle du marché				
Nombre de clients bénéficiant du programme de soutien des prêts hypothécaires		—	—	—
Montant total des prêts des clients bénéficiant du programme de soutien pour les prêts hypothécaires	€m	—	—	—
Nombre de clients bénéficiant du programme de soutien pour les autres prêts aux particuliers		546	546	—
Montant total des prêts des clients bénéficiant du programme de soutien pour les autres prêts aux particuliers	€m	44	44	—
Mesures spécifiques prises par HSBC				
Nombre de clients bénéficiant du programme de soutien des prêts hypothécaires		21	—	21
Montant total des prêts des clients bénéficiant du programme de soutien pour les prêts hypothécaires	€m	3	—	3
Nombre de clients bénéficiant du programme de soutien pour les autres prêts aux particuliers		26	26	—
Montant total des prêts des clients bénéficiant du programme de soutien pour les autres prêts aux particuliers	€m	8	8	—
Total des prêts aux ménages et des mesures à l'échelle du marché et mesures spécifiques prises par HSBC				
Nombre de clients bénéficiant du programme de soutien des prêts hypothécaires		21	—	21
Montant total des prêts des clients bénéficiant du programme de soutien pour les prêts hypothécaires	€m	3	—	3
Nombre de clients bénéficiant du programme de soutien pour les autres prêts aux particuliers		572	572	—
Montant total des prêts des clients bénéficiant du programme de soutien pour les autres prêts aux particuliers	€m	52	52	—
Mesures à l'échelle du marché et mesures spécifiques prises par HSBC en proportion des prêts hypothécaires	%	0,1	—	0,8
Mesures à l'échelle du marché et mesures spécifiques prises par HSBC en proportion du total des prêts aux particuliers.	%	0,3	0,3	—

Prêts et créances sur la grande clientèle

		HSBC Continental Europe	France	Autres ¹
Existant au 30 juin 2021				
Dispositifs à l'échelle du marché				
Nombre de clients bénéficiant de dispositifs du marché		5 070	5 058	12
Montant total des prêts aux clients bénéficiant de dispositifs du marché	€m	3 952	3 866	86
Mesures spécifiques prises par HSBC				
Nombre de clients bénéficiant des dispositifs spécifiques à HSBC		105	99	6
Montant total des prêts aux clients bénéficiant de dispositifs spécifiques à HSBC	€m	993	731	262
Total des prêts et créances sur la grande clientèle bénéficiant de dispositifs de marché et de mesures spécifiques à HSBC				
Nombre de clients		5 175	5 157	18
Montant total des prêts	€m	4 945	4 597	348
Dispositifs à l'échelle du marché et mesures spécifiques prises par HSBC en proportion du total des prêts et créances sur la grande clientèle	%	17,5	17,6	15,8

1 Autres inclut les succursales de HSBC Continental Europe en Espagne, en Grèce, en Italie et en Pologne et HSBC Middle East Leasing Partnership.

Prêts et créances aux particuliers (suite)

		HSBC Continental Europe	France	Autres ¹
Existant au 31 décembre 2020				
Dispositifs à l'échelle du marché				
Nombre de clients bénéficiant du programme de soutien des prêts hypothécaires		—	—	—
Montant total des prêts des clients bénéficiant du programme de soutien pour les prêts hypothécaires	€m	—	—	—
Nombre de clients bénéficiant du programme de soutien pour les autres prêts aux particuliers		512	512	—
Montant total des prêts des clients bénéficiant du programme de soutien pour les autres prêts aux particuliers	€m	43	43	—
Mesures spécifiques prises par HSBC				
Nombre de clients bénéficiant du programme de soutien des prêts hypothécaires		21	—	21
Montant total des prêts des clients bénéficiant du programme de soutien pour les prêts hypothécaires	€m	3	—	3
Nombre de clients bénéficiant du programme de soutien pour les autres prêts aux particuliers		315	315	—
Montant total des prêts des clients bénéficiant du programme de soutien pour les autres prêts aux particuliers	€m	95	95	—
Total des prêts aux ménages et des mesures à l'échelle du marché et mesures spécifiques prises par HSBC				
Nombre de clients bénéficiant du programme de soutien des prêts hypothécaires		21	—	21
Montant total des prêts des clients bénéficiant du programme de soutien pour les prêts hypothécaires	€m	3	—	3
Nombre de clients bénéficiant du programme de soutien pour les autres prêts aux particuliers		827	827	—
Montant total des prêts des clients bénéficiant du programme de soutien pour les autres prêts aux particuliers	€m	138	138	—
Mesures à l'échelle du marché et mesures spécifiques prises par HSBC en proportion des prêts hypothécaires	%	0,1	—	0,8
Mesures à l'échelle du marché et mesures spécifiques prises par HSBC en proportion du total des prêts aux particuliers	%	0,7	0,7	—

Prêts et créances sur la grande clientèle (suite)

Existant au 31 décembre 2020	HSBC Continental Europe		
	Europe	France	Autres ¹
Dispositifs à l'échelle du marché			
Nombre de clients bénéficiant de dispositifs du marché	4 943	4 933	10
Montant total des prêts aux clients bénéficiant de dispositifs du marché	€m 4 452	4 330	122
Mesures spécifiques prises par HSBC			
Nombre de clients bénéficiant des dispositifs spécifiques à HSBC	333	329	4
Montant total des prêts aux clients bénéficiant de dispositifs spécifiques à HSBC	€m 1 437	1 201	236
Total des prêts et créances sur la grande clientèle bénéficiant de dispositifs de marché ou de mesures spécifiques à HSBC			
Nombre de clients	5 276	5 262	14
Montant total des prêts	€m 5 889	5 531	358
Dispositifs à l'échelle du marché et mesures spécifiques prises par HSBC en proportion du total des prêts et créances sur la grande clientèle	% 21,0	21,5	16,0

1 Autres inclut les succursales de HSBC Continental Europe en Espagne, en Grèce et en Pologne et HSBC Middle East Leasing Partnership.

A la suite des mesures exceptionnelles prises par HSBC Continental Europe afin de se protéger et ainsi que ses clients et de participer à la prévention d'un effondrement économique en 2020, le report des remboursements de prêts des clients entreprises continuent d'être décidés au cas-par-cas. En outre, HSBC Europe Continentale a continué d'accorder en 2021 des Prêts Garantis d'Etat ("PGE") dont le nombre total de demandes s'élève à maintenant plus de 6 650 depuis le début de la pandémie.

Risques liés à la trésorerie

Aperçu

Les risques liés à la trésorerie sont les risques de disposer de ressources en capital, liquidité ou financement insuffisants pour couvrir les besoins de la banque et répondre aux exigences réglementaires. Les risques liés à la trésorerie comprennent également les risques sur les revenus ou le capital liés aux fluctuations des cours de change ou des taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.

Les risques liés à la trésorerie proviennent également des variations de ressources et profil de risqué liés au comportement clientèle, aux décisions managériales et à l'environnement extérieur.

Politique de gestion

L'objectif de gestion des risques liés à la trésorerie est de maintenir des niveaux appropriés de fonds propres, liquidité, financement, devises et risques de marché pour mener à bien la stratégie de la banque et répondre aux exigences réglementaires et scénarios de stress.

Cette approche de gestion des risques liés à la trésorerie est conduite par les exigences liées à notre organisation et stratégie et tient compte de l'environnement réglementaire, économique et commercial. HSBC Continental Europe souhaite conserver une base de fonds propres et de liquidité suffisante pour faire face aux risques inhérents à l'activité et permettre les investissements nécessaires à notre stratégie tout en respectant les exigences réglementaires en permanence.

Notre politique s'appuie sur notre cadre de gestion, nos processus d'évaluation interne d'adéquation de capital (*Internal capital adequacy assessment process – "ICAAP"*) et de liquidité (*Internal liquidity adequacy assessment process – "ILAAP"*). Le cadre de gestion intègre de nombreuses mesures en ligne avec notre appréciation des risques internes et de la réglementation.

Ces risques comprennent les risques de crédit, de marché, le risque opérationnel le risque de change structurel et le risque de taux dans le portefeuille bancaire.

La BCE, qui est le superviseur de HSBC Continental Europe, fixe les exigences de fonds propres et reçoit les informations sur l'adéquation en capital et en liquidité.

Gouvernance

Les fonds propres et la liquidité de HSBC Continental Europe sont sous la responsabilité du Comité exécutif et supervisés par le Conseil d'administration. Les risques liés à la trésorerie sont gérés par le comité ALCO (*Asset and Liability Management Committee*).

Capital

Aperçu

La gestion du capital de HSBC Continental Europe vise à maintenir un niveau suffisant de fonds propres en vue de soutenir la stratégie commerciale de la banque, et de respecter ses obligations.

Un résumé des règles et pratiques d'HSBC Continental Europe concernant la gestion, l'évaluation et l'allocation du capital réglementaire est présenté dans le *Document d'enregistrement universel 2020* page 129.

Evolutions réglementaires

Voir la section Evolutions réglementaires en page 8.

Risques

Indicateurs clés – Fonds propres (“KM1”)¹ (non audité)

	Au			
	30 juin 2021 €m	31 décembre 2020 €m	30 juin 2020 €m	
Fonds propres disponibles				
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (“CET1”)	5 681	5 798	6 217
2	Fonds propres de catégorie 1 (“T1”)	6 431	6 548	6 967
3	Fonds propres totaux	7 837	7 972	8 373
Actifs pondérés du risque				
4	Total actifs pondérés	47 702	46 113	49 257
Ratios de fonds propres pleins (%)				
5	Fonds propres de base de catégorie 1 (“CET1”) (%)	11,9	12,6	12,6
6	Fonds propres de catégorie 1 (“T1”) (%)	13,5	14,2	14,1
7	Fonds propres totaux (%)	16,4	17,3	17,0
Exigence supplémentaire de fonds propres basée sur le SREP (% des RWAs)				
EU 7a	Exigence supplémentaire SREP de CET1 (%)	1,7	1,7	1,7
EU 7b	Exigence supplémentaire SREP de AT1 (%)	0,6	0,6	0,6
EU 7c	Exigence supplémentaire SREP de T2 (%)	0,8	0,8	0,8
EU 7d	Exigence de fonds propres SREP totale (%)	11,0	11,0	11,0
Exigence globale de coussin de fonds propres (% des RWAs)				
8	Coussin de conservation de fonds propres (%)	2,5	2,5	2,5
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,02	0,02	0,02
11	Exigence globale de coussin de fonds propres (%)	2,5	2,5	2,5
EU 11a	Besoins globaux en capital (%)	13,5	13,5	13,5
12	CET1 disponible après avoir satisfait aux exigences totales de fonds propres du SREP (%)	0,9	1,6	1,6
Ratio de levier				
13	Exposition au ratio de levier	150 461	154 908	203 464
14	Ratio de levier (%)	4,3	4,2	3,4
Exigence additionnelle de fonds propres pour tenir compte des risques de levier				
EU 14a	Exigence additionnelle du ratio de levier des fonds propres CET1 (%)	–	–	–
EU 14b	Exigence additionnelle du ratio de levier des fonds propres AT1 (%)	–	–	–
EU 14c	Exigence additionnelle du ratio de levier des fonds propres T2 (%)	–	–	–
EU 14d	Exigence de ratio de levier SREP totale (%)	3,4	–	–
EU 14e	Coussin de levier applicable (%)	–	–	–
EU 14f	Exigence de ratio de levier globale (%)	3,4	–	–
Ratio de liquidité à court terme (“LCR”)				
15	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) (Valeur totale pondérée)	48 748	39 264	49 763
EU 16a	Sorties de trésorerie (valeur totale pondérée)	40 595	32 834	37 359
EU 16b	Entrées de trésorerie (valeur totale pondérée)	6 745	5 314	7 505
16	Total des sorties nettes de trésorerie (valeur ajustée)	33 850	27 520	29 854
17	Ratio réglementaire de liquidité court terme (LCR) (%)	144,0	143,0	167,0
Ratio de financement à long terme (“NSFR”)²				
18	Total financement stable disponible	82 827	–	–
19	Total financement stable requis	60 653	–	–
20	Ratio de liquidité à long terme (“NSFR”) (%)	137,0	136,0	129,0

1 Reflète les impacts au 31 Décembre 2020 d'un changement des “montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées” de - 39 millions EUR à - 58 millions EUR.

2 La réglementation EU 2019/876 du Parlement Européen (“CRR II”) est entrée en vigueur au 30 juin 2021. Les données comparatives sur les périodes précédentes n'ont pas été présentées. Les ratios des périodes précédentes reposent partiellement sur l'interprétation du texte.

Facteurs de variation des actifs pondérés par ligne métier (non audité)

	Risque de crédit, risque de contrepartie et risque opérationnel				Risque de marché	Total RWA
	WPB	CMB	GBM	Corporate Centre		
	€m	€m	€m	€m	€m	€m
Actifs pondérés au 31 décembre 2020	9 439	16 354	16 899	759	2 662	46 113
Taille de l'actif	227	(551)	(646)	(55)	1 039	15
Qualité des actifs	(42)	12	226	–	–	196
Mise à jour de modèles	80	–	76	–	355	511
Changement méthodologique et réglementaire ¹	43	(202)	813	–	213	867
Total des variations des actifs pondérés	308	(741)	469	(55)	1 607	1 589
Actifs pondérés au 30 juin 2021	9 747	15 613	17 368	704	4 269	47 702

1 Changement méthodologique et réglementaire en raison de l'entrée en vigueur au 30 Juin 2021 de la Réglementation EU 2019/876 du parlement Européen (“CRR II”) et du retrait de l'Union Européenne du Royaume-Uni.

Bilan réglementaire

Base d'établissement

Le périmètre de consolidation dans le respect des normes comptables IFRS, détaillé dans la Note 1 des Etats Financiers Consolidés, diffère du champ d'application du périmètre prudentiel. Le tableau ci-dessous détaille donc le tableau de

passage entre les états financiers consolidés et le périmètre réglementaire consolidé.

Conformément à la réglementation, un périmètre prudentiel est défini par HSBC Continental Europe pour l'exercice de la surveillance sur base consolidée des ratios de fonds propres : les entités d'activité d'assurance consolidées selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre comptable sont déconsolidées dans le périmètre prudentiel.

Réconciliation du bilan – Passage du bilan comptable au bilan prudentiel ("CC2") (non audité)

	Bilan consolidé publié	Dé-consolidation de l'assurance/ autres entités	Bilan prudentiel consolidé
	€m	€m	€m
Actif			
Caisse, banques centrales et CCP	40 460	–	40 460
Comptes d'encaissement	682	–	682
Portefeuille de transaction	15 593	–	15 593
Actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	12 810	(12 429)	381
Instruments dérivés	41 744	(20)	41 724
Prêts et créances sur les établissements de crédit	6 588	(628)	5 960
Prêts et créances sur la clientèle	54 870	470	55 340
– dont :			
<i>provisions Approche IRB</i>	(654)	–	(654)
<i>provisions Approche Standard</i>	(129)	–	(129)
Opérations de prise en pension – hors-trading	17 481	–	17 481
Investissements financiers	16 360	(11 173)	5 187
Actifs disponibles à la vente	3	–	3
Comptes de régularisation, immobilisations corporelles et autres actifs	23 284	(353)	22 934
Impôt courant	99	(7)	92
Participations dans les entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint	1	–	1
Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	748	(661)	87
Actifs d'impôt différé	178	–	178
Total de l'actif au 30 juin 2021	230 901	(24 801)	206 100
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	20 271	(1)	20 270
Comptes créditeurs de la clientèle	65 334	134	65 468
Opérations de mise en pension – hors-trading	6 456	–	6 456
Comptes d'encaissement	196	–	196
Portefeuille de transaction	19 908	–	19 908
Passifs financiers sous option juste valeur	16 239	1 150	17 389
Instruments dérivés	40 232	(9)	40 223
Dettes représentées par un titre	4 043	–	4 043
Comptes de régularisation, provisions pour retraites et autres passifs	24 688	(1 516)	23 172
– dont : <i>provisions pour retraites</i>	174	(3)	171
Impôt courant	87	(16)	71
Passifs des contrats d'assurance	23 529	(23 529)	–
Provisions pour risques et charges	319	(1)	318
Passifs d'impôt différé	170	(165)	5
Dettes subordonnées	1 876	–	1 876
– dont :			
<i>titres subordonnés à durée indéterminée inclus dans les fonds propres de catégorie 2</i>	16	–	16
<i>titres participatifs inclus dans les fonds propres de catégorie 2</i>	1 860	–	1 860
Total des dettes au 30 juin 2021	223 348	(23 953)	199 395
Capital social appelé	491	–	491
Primes d'émission	2 137	–	2 137
Autres fonds propres	750	–	750
Autres réserves	1 658	(26)	1 632
Report à nouveau et résultat de la période	2 492	(822)	1 670
Total des fonds propres – part du groupe	7 528	(848)	6 680
Part des intérêts minoritaires	25	–	25
Total des fonds propres au 30 juin 2021	7 553	(848)	6 705
Total des passifs et des capitaux propres au 30 juin 2021	230 901	(24 801)	206 100

Risques

Réconciliation du bilan – Passage du bilan comptable au bilan prudentiel ("CC2") (suite) (non audité)

	Bilan consolidé publié	Dé-consolidation de l'assurance/autres entités	Bilan prudentiel consolidé
	€m	€m	€m
Actif			
Caisse, banques centrales et CCP	29 508	—	29 508
Comptes d'encaissement	224	—	224
Portefeuille de transaction	12 954	—	12 954
Actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	11 648	(11 181)	467
Instruments dérivés	56 475	(53)	56 422
Prêts et créances sur les établissements de crédit	6 781	(430)	6 351
Prêts et créances sur la clientèle	56 225	470	56 695
– dont :			
<i>provisions Approche IRB</i>	(663)	—	(663)
<i>provisions Approche Standard</i>	(147)	—	(147)
Opérations de prise en pension – hors-trading	21 522	—	21 522
Investissements financiers	19 167	(11 782)	7 385
Actifs disponibles à la vente	3	—	3
Comptes de régularisation, immobilisations corporelles et autres actifs	21 735	(356)	21 379
Impôt courant	146	(29)	117
Participations dans les entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint	1	—	1
Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	579	(490)	89
Actifs d'impôt différé	131	—	131
Total de l'actif au 31 décembre 2020	237 099	(23 851)	213 248
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	17 204	(3)	17 201
Comptes créditeurs de la clientèle	61 393	333	61 726
Opérations de mise en pension – hors-trading	10 984	—	10 984
Comptes d'encaissement	198	—	198
Portefeuille de transaction	17 828	—	17 828
Passifs financiers sous option juste valeur	16 892	1 136	18 028
Instruments dérivés	55 714	3	55 717
Dettes représentées par un titre	3 605	—	3 605
Comptes de régularisation, provisions pour retraites et autres passifs	20 117	(1 276)	18 841
– dont : <i>provisions pour retraites</i>	175	(3)	172
Impôt courant	73	(2)	71
Passifs des contrats d'assurance	23 228	(23 228)	—
Provisions pour risques et charges	397	(2)	395
Passifs d'impôt différé	131	(124)	7
Dettes subordonnées	1 876	—	1 876
– dont :			
<i>titres subordonnés à durée indéterminée inclus dans les fonds propres de catégorie 2</i>	16	—	16
<i>titres participatifs inclus dans les fonds propres de catégorie 2</i>	1 860	—	1 860
Total des dettes au 31 décembre 2020	229 640	(23 163)	206 477
Capital social appelé	491	—	491
Primes d'émission	2 137	—	2 137
Autres fonds propres	750	—	750
Autres réserves	1 688	(33)	1 655
Report à nouveau et résultat de la période	2 368	(655)	1 713
Total des fonds propres – part du groupe	7 434	(688)	6 746
Part des intérêts minoritaires	25	—	25
Total des fonds propres au 31 décembre 2020	7 459	(688)	6 771
Total des passifs et des capitaux propres au 31 décembre 2020	237 099	(23 851)	213 248

Fonds propres ("CC1")¹ (non audité)

Ref*		Au	
		30 juin 2021 €m	31 décembre 2020 €m
	Fonds propres de base de catégorie 1 ("CET1") : instruments et réserves		
1	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	2 628	2 628
	– primes d'émission	2 137	2 137
2	Bénéfices non distribués	2 423	3 482
3	Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves)	1 559	1 586
5	Ajustements transitoires découlant d'intérêts minoritaires supplémentaires	–	–
5a	Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant	138	(1 052)
6	Fonds propres de base de catégorie 1 avant les filtres prudentiels	6 749	6 645
	Fonds propres de base de catégorie 1 : filtres prudentiels		
7	Correction de valeurs supplémentaires	(223)	(174)
8	Ecart d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	(85)	(85)
10	Actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs et ne résultant pas de différences temporelles	–	–
11	Réserves en juste valeur relatives aux pertes et aux gains générés par la couverture des flux de trésorerie	(46)	(69)
12	Montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées	(86)	(58)
14	Pertes ou gains sur passifs évalués à la juste valeur et qui sont liés à l'évolution de la qualité de crédit de l'établissement	84	81
19	Instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important	(707)	(541)
22	Montant dépassant le seuil de 17,65 %	–	–
27a	Autres ajustements réglementaires des fonds propres CET1 (y compris les ajustements transitoires IFRS 9 le cas échéant)	(5)	–
28	Total des ajustements des Fonds propres de base de catégorie 1 ("CET1") découlant de filtres prudentiels	(1 068)	(847)
29	Fonds propres de base de catégorie 1 ("CET1")	5 681	5 798
	Fonds propres additionnels de catégorie 1 ("AT1") : instruments		
30	Instruments de capital éligibles en tant que fonds propres de catégorie 1 ("AT1")	750	750
36	Fonds propres additionnels de catégorie 1 avant les filtres prudentiels	750	750
	Fonds propres additionnels de catégorie 1 : filtres prudentiels		
42a	Montants résiduels déduits des fonds propres additionnels de catégorie 1 eu égard à la déduction des fonds propres de catégorie 2 au cours de la période de transition	–	–
43	Total des ajustements de fonds propres additionnels de catégorie 1 ("AT1") découlant de filtres prudentiels	–	–
44	Fonds propres additionnels de catégorie 1 ("AT1")	750	750
45	Fonds propres de Catégorie 1 (T1 = CET1 + AT1)	6 431	6 548
	Fonds propres de catégorie 2 ("T2")		
46	Instruments de capital et emprunts subordonnés éligibles en tant que fonds propres de catégorie 2 (T2)	1 876	1 876
51	Fonds propres de catégorie 2 avant les filtres prudentiels	1 876	1 876
	Fonds propres de catégorie 2 : filtres prudentiels		
55	Détentions directes et indirectes d'instruments et emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles)	(470)	(470)
EU-56	Autres ajustements réglementaires des fonds propres de catégorie 2 (T2)	–	18
57	Total des ajustements des T2 découlant de filtres prudentiels	(470)	(452)
58	Fonds propres de catégorie 2 ("T2")	1 406	1 425
59	Total Fonds propres (TC = T1 + T2)	7 837	7 972
60	Total Actifs pondérés du risque	47 702	46 113
	Ratios de fonds propres et coussins		
61	Fonds propres de Base de Catégorie 1 (%)	11,9	12,6
62	Fonds propres de Catégorie 1 (%)	13,5	14,2
63	Fonds propres totaux (%)	16,4	17,3
64	Exigence de coussin spécifique pour l'institution (%)	2,5	2,5
65	– exigence de coussin de conservation des fonds propres (%)	2,5	2,5
66	– exigence de coussin de conservation des fonds propres (%)	0,02	0,02
68	Fonds propres de base de catégorie 1 disponible pour répondre aux coussins (%)	7,4	8,1
	Montants inférieurs aux seuils pour déduction (avant pondération)		
72	Détentions directes et indirectes de fonds propres d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessous du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles)	127	124
73	Détentions directes et indirectes d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessous du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles)	626	622
75	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant en dessous du seuil de 10 %, net des passifs d'impôt associés)	173	125

* Les références correspondent aux lignes des tableaux EBA lorsque applicable.

1 Reflète les impacts au 31 Décembre 2020 d'un changement des montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées' de -39 millions EUR à -58 millions EUR.

Risques

Répartition des expositions de crédit pertinentes pour le calcul du coussin contracyclique par pays ("CCyB1") (non audité)

Pays	Expositions générales de crédit		Expositions de marché		Exposition de titrisation	Exigence de fonds propres			Total	Pondérations des exigences de fonds propres	Taux de coussin de fonds propres contracyclique
	Expositions traitées en approche standard (SA)	Expositions traitées en approche avancée (IRB)	Somme des positions longues et courtes (SA)	Valeur des expositions pour les modèles internes	Total des valeurs des expositions de titrisation sur le portefeuille bancaire	dont : expositions générales de crédit	dont : exposition de marché	dont : exposition de titrisation			
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	%	%
Algérie	3,0	0,4	–	–	–	0,1	–	–	0,1	–	–
Argentine	–	0,2	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Arménie	43,1	–	–	–	–	3,4	–	–	3,4	0,12	–
Australie	29,0	23,3	–	–	–	2,0	–	–	2,0	0,07	–
Autriche	–	51,0	–	–	–	3,4	–	–	3,4	0,12	–
Azerbaïdjan	61,8	34,0	–	–	–	0,5	–	–	0,5	0,02	–
Bahreïn	1,3	0,4	–	–	–	0,1	–	–	0,1	–	–
Bangladesh	0,1	26,7	–	–	–	0,2	–	–	0,2	0,01	–
Barbade	–	29,2	–	–	–	1,9	–	–	1,9	0,07	–
Belgique	29,3	654,2	–	–	–	29,6	–	–	29,6	1,06	–
Bermudes	175,2	189,2	–	–	–	5,8	–	–	5,8	0,21	–
Bésil	0,1	205,0	–	–	–	6,2	–	–	6,2	0,22	–
Bulgarie	0,1	7,3	–	–	–	0,1	–	–	0,1	–	0,50
Canada	–	9,2	–	–	–	1,7	–	–	1,7	0,06	–
Iles Caïman	–	325,7	–	–	–	6,0	–	–	6,0	0,22	–
Chili	–	9,1	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Chine	1,0	31,8	–	–	–	0,1	–	–	0,1	–	–
Colombie	–	0,8	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Croatie	–	2,4	–	–	–	0,2	–	–	0,2	0,01	–
Chypre	0,6	16,6	–	–	–	0,7	–	–	0,7	0,02	–
République Tchèque	78,3	343,0	–	–	–	24,2	–	–	24,2	0,87	0,50
Danemark	–	248,7	–	–	–	12,9	–	–	12,9	0,46	–
Egypte	0,7	32,5	–	–	–	0,4	–	–	0,4	0,01	–
Finlande	3,4	234,0	–	–	–	20,8	–	–	20,8	0,75	–
France	5 724,1	47 143,3	–	–	1 810,0	1 700,8	–	37,0	1 737,8	62,50	–
Allemagne	24,6	331,2	–	–	608,1	20,3	–	5,5	25,8	0,93	–
Ghana	–	155,0	–	–	–	3,1	–	–	3,1	0,11	–
Grèce	397,0	339,0	–	–	–	46,7	–	–	46,7	1,68	–
Guadeloupe	–	0,3	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Guernesey	–	134,3	–	–	–	3,4	–	–	3,4	0,12	–
Hong Kong	6,7	2,7	–	–	–	0,6	–	–	0,6	0,02	1,00
Hongrie	1,6	8,5	–	–	–	0,3	–	–	0,3	0,01	–
Inde	–	2,8	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Indonésie	19,7	93,4	–	–	–	3,0	–	–	3,0	0,11	–
Irlande	216,1	1 083,4	–	–	–	64,0	–	–	64,0	2,30	–
Israël	–	37,4	–	–	–	0,9	–	–	0,9	0,03	–
Italie	234,3	1 016,7	–	–	267,0	72,4	–	12,5	84,9	3,06	–
Jersey	30,3	57,6	–	–	–	4,4	–	–	4,4	0,16	–
Kazakhstan	–	65,1	–	–	–	1,6	–	–	1,6	0,06	–
Koweït	8,9	0,1	–	–	–	0,4	–	–	0,4	0,01	–
Liberia	0,1	0,1	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Luxembourg	163,5	1 162,2	–	–	24,7	65,3	–	2,0	67,3	2,42	0,50
Malaisie	9,9	–	–	–	–	0,4	–	–	0,4	0,01	–
Malte	1,3	0,2	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Maurice	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Mexique	23,5	56,3	–	–	–	4,0	–	–	4,0	0,14	–
Monaco	–	3,2	–	–	–	0,2	–	–	0,2	0,01	–
Montenegro	–	3,2	–	–	–	0,1	–	–	0,1	–	–
Maroc	–	0,6	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Pays-bas	741,3	2 560,4	–	–	303,3	151,7	–	2,6	154,3	5,55	–
Norvège	1,5	83,6	–	–	–	4,0	–	–	4,0	0,14	1,00
Oman	0,8	1,0	–	–	–	0,2	–	–	0,2	0,01	–
Panama	3,0	191,9	–	–	–	4,3	–	–	4,3	0,15	–
Pologne	702,2	130,3	–	–	–	52,3	–	–	52,3	1,88	–
Portugal	33,7	68,4	–	–	–	4,7	–	–	4,7	0,17	–
Qatar	18,3	28,7	–	–	–	0,7	–	–	0,7	0,03	–
Russie	0,6	58,9	–	–	–	0,8	–	–	0,8	0,03	–
Saint-Christophe-et-Niévès	9,2	–	–	–	–	0,7	–	–	0,7	0,03	–
Arabie Saoudite	0,3	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Singapour	0,6	19,1	–	–	–	0,3	–	–	0,3	0,01	–
Slovaquie	30,1	23,0	–	–	–	2,6	–	–	2,6	0,10	1,00
Afrique du Sud	20,8	–	–	–	–	1,7	–	–	1,7	0,06	–
Espagne	511,6	1 570,9	–	–	201,5	130,9	–	2,5	133,4	4,80	–

Répartition des expositions de crédit pertinentes pour le calcul du coussin contracyclique par pays ("CCyB1") (suite) (non audité)

Pays	Expositions générales de crédit		Expositions de marché		Exposition de titrisation	Exigence de fonds propres			Pondérations des exigences de fonds propres	Taux de coussin de fonds propres contracyclique	
	Expositions traitées en approche standard ("SA")	Expositions traitées en approche avancée ("IRB")	Somme des positions longues et courtes ("SA")	Valeur des expositions pour les modèles internes	Total des valeurs des expositions de titrisation sur le portefeuille bancaire	dont : expositions générales de crédit	dont : exposition de marché	dont : exposition de titrisation			
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	%	%
Sri Lanka	–	3,3	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Suède	0,7	346,2	–	–	–	26,5	–	–	26,5	0,95	–
Suisse	18,5	612,6	–	–	–	25,9	–	–	25,9	0,93	–
Taiwan, Province de Chine	–	0,3	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Thaïlande	–	106,3	–	–	–	0,3	–	–	0,3	0,01	–
Turquie	29,4	132,8	–	–	–	6,8	–	–	6,8	0,25	–
Emirats Arabes Unis	88,4	521,4	–	–	–	20,5	–	–	20,5	0,74	–
Royaume-Uni	2 591,4	778,6	–	–	–	101,4	–	3,7	105,1	3,78	–
Etat-Unis	191,1	1 216,4	–	–	–	65,4	–	–	65,4	2,35	–
Viet Nam	0,5	6,3	–	–	–	0,1	–	–	0,1	–	–
Iles vierges britanniques	6,7	–	–	–	–	0,5	–	–	0,5	0,02	–
Total	12 289,7	62 631,7	–	–	3 214,5	2 714,5	–	65,8	2 780,3	100,00	–

Exigences au titre du coussin contracyclique ("CCyB2") (non audité)

	Au	
	30 juin 2021	31 décembre 2020
Montant total d'expositions pondérées (€m)	47 702	46 113
Coussin de fonds propres contracyclique (taux) (%)	0,02	0,02
Coussin de fonds propres contracyclique propre à l'établissement (€m)	9	7

Ratio de levier

Le ratio de levier a été défini dans le cadre de Bâle III comme une mesure non-ajustée du risque en complément des ratios de capital ajustés du risque existant. Le but de ce ratio est de limiter les effets de leviers excessifs dans le secteur bancaire, par l'introduction de nouvelles sécurités face aux risques de modèle et d'erreurs de mesure. Le ratio de levier tel que défini par Bâle III est une mesure basée sur les fonds propres de catégorie 1 rapportés aux expositions (non pondérées) au bilan et (pondérées) au hors-bilan.

Le nouveau paquet bancaire publié en juin 2019 ("CRR2") introduit une exigence minimum de ratio de levier de 3 % applicable au 28 juin 2021. Le ratio de levier est devenu une exigence de fonds propres du Pilier 1 depuis cette date. Le risque de levier excessif est géré chez HSBC Continental Europe par le biais du suivi du ratio de levier dans les états d'appétence au risque.

La BCE a annoncé le 18 juin 2021 que les banques sous sa supervision pourraient continuer à exclure jusqu'en mars 2022 certaines expositions sur les banques centrales du ratio de levier, en raison de la persistance de circonstances macroéconomiques exceptionnelles résultant de la pandémie de la Covid-19. Cependant, les banques qui choisissent d'appliquer l'exemption devront également recalibrer leur exigence de ratio de levier minimum de 3 % à la hausse de sorte que seule l'augmentation des expositions sur les banques centrales depuis le début de la pandémie bénéficie effectivement de l'allègement du ratio de levier.

Exigence minimale en fonds propres et engagements éligibles ("MREL") – Capacité totale d'absorption des pertes ("TLAC")

HSBC Continental Europe a été soumis pour la première fois aux exigences MREL le 30 mars 2020 à la suite d'une décision de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ("ACPR"). Cette décision s'applique jusqu'à ce qu'une nouvelle décision soit reçue et impose une exigence MREL en pourcentage du total des passifs et des fonds propres (*Total Liabilities and Own Funds – "TLOF"*).

A l'issue de la période de transition concernant le retrait du Royaume-Uni de l'UE, HSBC Continental Europe est devenu à partir du 1er janvier 2021 une filiale significative (article 4.1.135 du CRR) d'un G-SII de pays tiers et donc liée par de nouvelles exigences internes de TLAC (article 92b du CRR). Afin de répondre aux exigences internes de TLAC, HSBC Continental Europe a émis des obligations senior non privilégiées internes éligibles au TLAC en décembre 2020 et juin 2021.

Risques

Rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier ("LRSum")¹ (non audité)

Ref*		Au	
		30 juin 2021 €m	31 décembre 2020 €m
1	Total de l'actif publié	230 901	237 099
2	Ajustement pour les entités consolidés mais hors périmètre de consolidation réglementaire	(24 801)	(23 851)
3	Ajustement pour les expositions titrisées qui répondent aux exigences opérationnelles pour la reconnaissance du transfert de risque	—	—
4	(Ajustement pour exemption temporaire des expositions sur la banque centrale (le cas échéant))	(40 459)	(29 462)
5	Ajustement pour les actifs fiduciaires comptabilisés au bilan conformément au référentiel comptable applicable mais exclus de la mesure de l'exposition totale du ratio de levier	—	—
6	Ajustement pour achats et ventes réguliers d'actifs financiers soumis à la comptabilisation à la date de transaction	(7 496)	(326)
7	Ajustement pour les opérations de cash pooling éligibles	—	—
8	Ajustement des instruments de dérivés	(33 826)	(55 529)
9	Ajustement des opérations de financement sur titres (opérations de pension et de prêts/emprunts de titres)	1 928	3 198
10	Ajustement des éléments de hors-bilan	28 788	26 337
11	(Ajustement de la PVA et provisions spécifiques et générales ayant réduit les fonds propres Tier 1)	—	—
EU-11	(Ajustement pour les expositions exclues de l'exposition totale du ratio de levier)	—	—
EU-11	(Ajustement pour les expositions exclues de l'exposition totale du ratio de levier)	(1 786)	(1 691)
12	Autres ajustements	(2 788)	(867)
13	Total de l'exposition au ratio de levier	150 461	154 908

¹ Reflète les impacts au 31 Décembre 2020 d'un changement des 'montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées' de -39 millions EUR à -58 millions EUR.

Détail du ratio de levier ("LRCom")¹ (non audité)

Ref*		Au	
		30 juin 2021	31 décembre 2020
		€m	€m
Exposition du bilan (hors dérivés et opérations de financement sur titres)			
1	Eléments de bilan (hors dérivés, opérations sur titres et les actifs fiduciaires mais sûretés incluses) ²	98 929	
2	Majoration des sûretés sur dérivés fournies lorsqu'elles sont déduites des actifs du bilan conformément au référentiel comptable applicable	–	
3	(Déduction des créances comptabilisées en tant qu'actifs pour la marge de variation en espèces fournie dans le cadre de transactions sur dérivés)	(8 128)	
4	(Ajustement des titres reçus dans le cadre d'opérations de financement sur titres qui sont comptabilisés à l'actif)	–	
5	(ajustements pour risque général de crédit aux éléments de bilan)	–	
6	(Montant des actifs déduit – fonds propres de catégorie 1)	(1 068)	
7	Total de l'exposition du bilan (hors dérivés et opérations de financement sur titres)	89 733	90 071
Exposition sur dérivés			
8	Coût de remplacement (net de marge de variation en espèces éligibles)	4 400	
9	Montant supplémentaire lors de l'utilisation de méthode de l'évaluation au prix de marché	12 438	
10	(Jambe contrepartie centrale "CCP" exemptée des expositions pour transactions compensées par le client) ("SA-CCR")	(1 828)	
11	Valeur notionnelle effective ajustée des dérivés de crédit vendus	2 320	
12	(Différences notionnelles effectives ajustées et déductions des majorations pour les dérivés de crédit vendus)	(1 303)	
13	Total de l'exposition sur dérivés	16 027	15 471
Exposition sur opérations de financement sur titres			
14	Actifs des opérations de financement sur titres (sans prise en compte de la compensation), après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes)	17 481	
15	Valeur nette des montants en espèces à payer et à recevoir sur les actifs bruts des opérations de financement sur titres	(43 272)	
16	Exposition au risque de crédit de la contrepartie pour les opérations de financement sur titres	45 200	
18	Total de l'exposition pour les opérations de financement sur titres	19 409	24 721
Exposition hors bilan			
19	Exposition des éléments hors bilan	70 594	
20	(Ajustements pour conversion en montants de crédit équivalents)	(41 806)	
22	Total de l'exposition hors bilan	28 788	26 337
Expositions exclues			
EU-22a	(Expositions exclues de l'exposition totale du ratio de levier)		
EU-22	(Expositions exemptées)	(1 786)	
EU-22f	(Sont exclus les parties garanties des expositions découlant des crédits à l'exportation)	(1 710)	
EU-22	(Exclusion des garanties excédentaires déposées auprès d'agents tripartites)	–	
EU-22h	(Exclusion des services liés aux CSD/institutions)	–	
EU-22i	(Exclusion des services liés au CSD des établissements désignés)	–	
EU-22j	(Réduction de la valeur d'exposition des pré-financements ou prêts intermédiaires)	–	
EU-22	(Total des expositions exemptées)	(3 496)	(1 691)
Fonds propres et total de l'exposition			
23	Fonds propres de catégorie 1	6 431	6 548
24	Total de l'exposition du ratio de levier	150 461	154 908
Ratio de levier			
25	Ratio de levier %	4,3	4,2
EU-25	Ratio de levier (sans l'ajustement dû aux expositions exclues des banques publiques de développement – Investissements du secteur public) (%)	–	
25a	Ratio de levier (hors impact de toute exemption temporaire applicable des réserves de la banque centrale) (%)	3,4	3,6
26	Exigence réglementaire de ratio de levier minimum (%)	3,4	
EU-26	Exigences supplémentaires en matière de ratio de levier (%)	–	
27	Coussin de levier requis (%)	–	
Publication des valeurs moyennes			
28	Moyenne des valeurs quotidiennes des actifs bruts des opérations de financement sur titres "SFT", après ajustement des transactions comptables de vente et déduction faite des dettes et des créances associées	25 332	
29	Valeur en fin de trimestre des actifs bruts des opérations de financement sur titres "SFT", après ajustement des transactions comptables de vente et déduction faite des dettes et des créances de trésorerie associées	19 161	
30	Expositions totales (y compris l'impact de toute exemption temporaire applicable des réserves de la banque centrale) intégrant les valeurs moyennes de la ligne 28 des actifs bruts des opérations de financement sur titres "SFT" (après ajustement des transactions comptables de vente et déduction faite des dettes et des créances de trésorerie associées)	156 632	
30a	Expositions totales (à l'exclusion de l'impact de toute exemption temporaire applicable des réserves de la banque centrale) intégrant les valeurs moyennes de la ligne 28 des actifs bruts des opérations de financement sur titres "SFT" (après ajustement des transactions comptables de vente et déduction faite des dettes et des créances de trésorerie associées) (%)	197 091	
31	Ratio de levier (y compris l'impact de toute exemption temporaire applicable des réserves de la banque centrale) intégrant les valeurs moyennes de la ligne 28 des actifs bruts des opérations de financement sur titres "SFT" (après ajustement des transactions comptables de vente et déduction faite des dettes et des créances de trésorerie associées) (%)	4,1	
31a	Ratio de levier (hors impact de toute exemption temporaire applicable des réserves de la banque centrale) intégrant les valeurs moyennes de la ligne 28 des actifs bruts des opérations de financement sur titres "SFT" (après ajustement des transactions comptables de vente et déduction faite des dettes et des créances de trésorerie associées) (%)	3,3	

* Les références correspondent aux lignes des tableaux EBA lorsque applicable.

1 La réglementation EU 2019/876 du Parlement Européen ("CRR II") est entrée en vigueur au 30 juin 2021. Les données comparatives sur les périodes précédentes n'ont pas été présentées. Reflète les impacts au 31 Décembre 2020 d'un changement des "montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées" de -39 millions EUR à -58 millions EUR.

2 Inclut l'exemption temporaire des expositions face aux banques centrales.

Risques

Ratio de levier – ventilation des expositions au bilan (excepté dérivés, SFT et expositions exemptées) (“LRSpI”) (non audité)

Ref*	Au	
	30 juin 2021	31 décembre 2020
	€m	€m
EU-1	95 433	103 598
EU-2	26 328	30 246
EU-3	69 105	73 353
EU-4	–	–
EU-5	7 204	10 285
EU-6	18	22
EU-7	1 045	1 659
EU-8	21 510	21 342
EU-9	3 921	4 131
EU-10	28 795	29 915
EU-11	127	125
EU-12	6 485	5 874

Actifs Pondérés du Risque

Actifs pondérés du risque par type de risque (“OV1”) (non audité)

	Au 30 juin 2021		Au 31 décembre 2020	
	Actifs Pondérés du Risque €m	Exigence en fonds propres €m	Actifs Pondérés du Risque €m	Exigence en fonds propres €m
1 Risque de crédit¹	35 212	2 818	35 857	2 868
2 – approche standard	8 094	648	8 121	664
3 – approche IRB fondation	2 596	208	3 252	260
4 – approche IRB avancée	23 601	1 888	23 185	1 855
5 – approche IRB simple actions	921	74	1 299	104
6 Risque de contrepartie	4 116	329	3 736	298
7 – mark-to-market	1 160	93	1 102	88
8 – original exposure	–	–	–	–
9 – approche standard	–	–	–	–
10 – approche modèle interne	2 106	168	2 176	174
11 – contribution au fond de défaut des chambres de compensation	38	3	65	5
12 – ajustement de l'évaluation de crédit ²	812	65	393	31
13 Risque de règlement	–	–	–	–
14 Expositions de titrisation non incluses dans le trading book	822	66	574	46
14a – méthode basée sur les notations internes (“SEC-IRBA”)	–	–	–	–
14b – méthode basée sur les notations externes (“SEC-ERBA”)	214	17	214	17
14c – approche par évaluation interne (“IAA”)	344	28	294	24
14d – approche standard (“SEC-SA”)	264	21	66	5
14e – expositions sujettes au dispositif de titrisation préexistant	–	–	–	–
19 Risque de marché	4 269	342	2 663	213
20 – approche standard	306	24	339	27
21 – approche modèle interne	3 963	318	2 324	186
22 – large exposures	–	–	–	–
23 Risque opérationnel	3 283	263	3 283	263
24 – approche élémentaire	–	–	–	–
25 – approche standard	3 283	263	3 283	263
26 – approche par mesure avancée	–	–	–	–
29 Total	47 702	3 818	46 113	3 688

1 “Risque de crédit”, ici et dans tous les tableaux où le terme est utilisé, exclut le risque de contrepartie.

2 Variation de la CVA en raison de l'entrée en vigueur au 30 Juin 2021 de la Réglementation EU 2019/876 du parlement Européen (“CRR II”) et du retrait de l'Union Européenne du Royaume-Uni.

Variation de l'actif pondéré du risque de crédit en approche IRB (“CR8”) (non audité)

	Total de l'actif pondéré	Total des exigences de fonds propres
	€m	€m
1 Actif pondéré au 31 décembre 2020	26 437	2 115
2 Volume	(447)	(36)
3 Qualité des actifs	216	17
4 Mise à jour des modèles	80	6
5 Méthodologie et politique	(89)	(7)
6 Acquisitions et cessions	–	–
7 Mouvements sur le change	–	–
8 Autre	–	–
9 Actif pondéré au 30 juin 2021	26 197	2 096

Variation de l'actif pondéré du risque de contrepartie en approche IMM ("CCR7") (non audité)

	Total de l'actif pondéré €m	Total des exigences de fonds propres €m
1 Actif pondéré au 31 décembre 2020	2 176	174
2 Volume	(175)	(14)
3 Qualité des actifs	29	2
4 Mise à jour des modèles	—	—
5 Méthodologie et politique	76	6
6 Acquisitions et cessions	—	—
7 Mouvements sur le change	—	—
8 Autre	—	—
9 Actif pondéré au 30 juin 2021	2 106	168

Variation de l'actif pondéré risque de marché en approche du modèle interne ("MR2-B") (non audité)

	VAR €m	SVAR €m	IRC €m	Autre €m	Total de l'actif pondéré €m	Total des exigences de fonds propres €m
1 Actif pondéré au 31 décembre 2020	444	964	350	566	2 324	186
1a Ajustement réglementaire	—	—	—	—	—	—
1b Actifs pondérés fin de journée du trimestre précédent	444	964	350	566	2 324	186
2 Changement dans les niveaux de risque	101	340	289	342	1 072	86
3 Mises à jour/changements dans les modèles	64	153	32	106	355	28
4 Méthodologie et politique	—	—	—	—	—	—
5 Acquisitions et cessions	—	—	—	—	—	—
6 Mouvements sur le change	—	—	—	—	—	—
7 Autre	—	—	—	—	—	—
8a Actifs pondérés fin de journée du trimestre	608	1 457	671	1 014	3 750	300
8b Ajustement réglementaire ¹	—	—	—	213	213	17
8 Actif pondéré au 30 juin 2021	608	1 457	671	1 227	3 963	317

1 Autres inclut un coussin de capital au titre de l'exercice de "VAR completeness".

Risque de crédit – Ventilation par classe d'exposition et par approche (non audité)

	Au 30 juin 2021		Au 31 décembre 2020	
	Actifs pondérés du risque €m	Exigence en fonds propres €m	Actifs pondérés du risque €m	Exigence en fonds propres €m
Approche IRB Avancée	23 601	1 888	23 185	1 855
– administrations centrales ou banques centrales	123	10	121	10
– établissements	348	28	294	24
– entreprises	17 204	1 376	16 933	1 356
– dont : financements spécialisés	233	19	579	46
– clientèle de détail	5 926	475	5 837	467
– dont :				
garanties par bien immobilier – PME	274	22	300	24
garanties par bien immobilier – Non PME	4 436	355	4 233	339
expositions renouvelables éligibles	—	—	—	—
autre clientèle de détail – PME	384	31	441	35
autre clientèle de détail – Non PME	832	67	863	69
IRB titrisation	—	—	—	—
IRB Actions	921	74	1 299	104
Approche IRB Fondation	2 596	208	3 252	260
– administrations centrales ou banques centrales	9	1	4	—
– établissements	191	15	212	17
– entreprises	2 396	192	3 036	243
Approche Standard	8 916	714	8 695	695
– administrations centrales ou banques centrales	—	—	—	—
– administrations régionales ou locales	2	—	2	—
– entités du secteur public	9	1	10	1
– organisations internationales	—	—	—	—
– établissements	263	21	592	47
– entreprises	3 750	300	3 589	287
– clientèle de détail	95	8	103	8
– expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	589	47	559	45
– expositions en défaut	143	11	143	11
– éléments présentant un risque particulièrement élevé	94	8	163	13
– titrisation	822	66	574	46
– organisme de placement collectif ("OPC")	—	—	—	—
– expositions sur actions ¹	1 565	125	—	—
– autres expositions	1 584	127	2 960	236
Total	36 034	2 884	36 431	2 914

1 Au 30 juin 2021, les investissements significatifs ont été reportés en expositions sur actions en approche standard (au 31 décembre 1 558 millions d'euros de risques pondérés au titre d'investissements significatifs ont été reportés en autres expositions).

Risques

Financements spécialisés et actions – Approche selon la méthode de pondération simple ("EU CR10") (non audité)

		Financements spécialisés					
Catégories réglementaires	Échéance résiduelle	Montant bilan	Montant hors-bilan	Pondération	Montant d'exposition	RWA	Pertes attendues
		€m	€m	%	€m	€m	€m
Catégorie 1	Moins de 2,5 ans	122	1	50	120	59	—
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	119	15	70	108	75	—
Catégorie 2	Moins de 2,5 ans	125	22	70	130	91	1
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	13	56	90	4	3	—
Catégorie 3	Moins de 2,5 ans	31	—	115	5	5	—
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	—	—	115	—	—	—
Catégorie 4	Moins de 2,5 ans	—	—	250	—	—	—
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	—	—	250	—	—	—
Catégorie 5	Moins de 2,5 ans	—	1	—	—	—	—
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	—	—	—	—	—	—
Total au 30 juin 2021	Moins de 2,5 ans	278	24		255	155	1
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	132	71		112	78	—

Expositions sur actions en approche IRB simple						
Catégories	Montant bilan	Montant hors-bilan	Pondération	Montant d'exposition	RWA	Pertes attendues
	€m	€m	%	€m	€m	€m
Expositions sur actions cotées	—	—	290	—	—	—
Expositions sur capital-investissement	102	90	190	192	364	1
Autres expositions sur actions	150	—	370	150	557	4
Total au 30 juin 2021	252	90		342	921	5

		Financements spécialisés					
Catégories réglementaires	Échéance résiduelle	Montant bilan	Montant hors-bilan	Pondération	Montant d'exposition	RWA	Pertes attendues
		€m	€m	%	€m	€m	€m
Catégorie 1	Moins de 2,5 ans	171	2	50	170	80	—
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	541	15	70	530	344	2
Catégorie 2	Moins de 2,5 ans	115	33	70	122	86	—
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	77	—	90	77	69	—
Catégorie 3	Moins de 2,5 ans	—	—	115	—	—	—
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	—	—	115	—	—	—
Catégorie 4	Moins de 2,5 ans	—	—	250	—	—	—
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	—	—	250	—	—	—
Catégorie 5	Moins de 2,5 ans	—	—	—	—	—	—
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	—	—	—	—	—	—
Total au 31 décembre 2020	Moins de 2,5 ans	286	35		292	166	—
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	618	15		607	413	2

Actions selon la méthode de pondération simple						
Catégories	Montant bilan	Montant hors-bilan	Pondération	Montant d'exposition	RWA	Pertes attendues
	€m	€m	%	€m	€m	€m
Expositions sur actions cotées	—	—	290	—	—	—
Expositions sur capital-investissement	200	197	190	397	755	3
Autres expositions sur actions	147	—	370	147	544	4
Total au 31 décembre 2020	347	197		544	1 299	7

Qualité de crédit des expositions restructurées ("CQ1") (non audité)

	Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de restructuration				Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions	Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions restructurées	dont : sûretés et garanties financières reçues sur les expositions non performantes faisant l'objet de mesures de restructuration			
	Non performantes restructurées						Sur les expositions performantes restructurées	Sur les expositions non performantes restructurées	Total	€m
	Performantes restructurées	Total	dont : en défaut	dont : dépréciées						
Prêts et avances¹	1 033	276	276	276	(8)	(92)	64	63		
Banques centrales	—	—	—	—	—	—	—	—		
Administrations publiques	—	—	—	—	—	—	—	—		
Etablissements de crédits	—	—	—	—	—	—	—	—		
Autres entreprises financières	—	—	—	—	—	—	—	—		
Entreprises non-financières	1 033	194	194	194	(8)	(79)	22	21		
Ménages	—	82	82	82	—	(13)	42	42		
Titres de créances	—	—	—	—	—	—	—	—		
Engagement de financement données	—	—	—	—	—	—	—	—		
Total au 30 juin 2021	1 033	276	276	276	(8)	(92)	64	63		
Prêts et avances	155	246	246	246	(4)	(87)	36	35		
Banques centrales	—	—	—	—	—	—	—	—		
Administrations publiques	—	—	—	—	—	—	—	—		
Etablissements de crédits	—	—	—	—	—	—	—	—		
Autres entreprises financières	—	—	—	—	—	—	—	—		
Entreprises non-financières	155	178	178	178	(4)	(74)	7	6		
Ménages	—	68	68	68	—	(14)	29	29		
Titres de créances	—	—	—	—	—	—	—	—		
Engagement de financement données	—	—	—	—	—	—	—	—		
Total au 31 décembre 2020	155	246	246	246	(4,00)	(87)	36	35		

1 Les expositions restructurées performantes au 30 Juin 2021 ont été reportées selon les critères réglementaires adoptés en 2021. Les périodes précédentes n'ont pas été re-présentées.

Sûretés obtenues par prise de possession et processus d'exécution ("CQ7") (non audité)

	Au 30 juin 2021 ¹		Au 31 décembre 2020 ¹	
	Sûretés obtenues par prise de possession		Sûretés obtenues par prise de possession	
	Valeur lors de la comptabilisation initiale	Variations négatives cumulées	Valeur lors de la comptabilisation initiale	Variations négatives cumulées
	€m	€m	€m	€m
Immobilisation corporelles ("IC")	—	—	—	—
Autres que IC	—	—	—	—
Bien immobiliers résidentiels	—	—	—	—
Bien immobiliers commerciaux	—	—	—	—
Biens mobiliers (voitures, expédition, ect.)	—	—	—	—
Instruments de capitaux propres et titres de créance	—	—	—	—
Autres	—	—	—	—
Total	—	—	—	—

1 Aucun montant n'est à reporter pour juin 2021 et décembre 2020.

Risques

Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes ("CR1") (non audité)

	Valeur comptable brute/ montant nominal						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions						Sûretés et garanties financières reçues		
	Expositions performantes			Expositions non performantes			Expositions performantes – dépréciations cumulées et provisions			Expositions non performantes – dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			Sortie partielle du bilan cumulée	Sur les exposi- tions perfor- mantes	Sur les exposi- tions non perfor- mantes
	Total	dont : étape 1	dont : étape 2	Total	dont : étape 2	dont : étape 3	Total	dont : étape 1	dont : étape 2	Total	dont : étape 2	dont : étape 3			
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m
Prêts et avances	128 308	120 728	7 580	1 385	–	1 385	(142)	(47)	(95)	(655)	–	(655)	–	55 610	319
Banques centrales	43 611	43 569	42	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Administrations publiques	856	856	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	68	–
Établissements de crédits	19 665	19 654	12	–	–	–	(1)	(1)	–	–	–	–	–	8 075	–
Autres sociétés financières	13 643	13 582	61	–	–	–	(3)	(2)	–	–	–	–	–	10 556	–
Sociétés non financières	27 930	21 150	6 780	991	–	991	(106)	(35)	(71)	(510)	–	(510)	–	15 432	158
Ménages	22 602	21 917	685	394	–	394	(32)	(8)	(24)	(145)	–	(145)	–	21 480	161
Encours des titres de créances	5 165	5 115	50	–	–	–	(1)	–	–	–	–	–	–	–	–
Banques centrales	6	6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Administrations publiques	2 561	2 561	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Etablissements de crédits	2 457	2 407	50	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres sociétés financières	142	142	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sociétés non financières	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Expositions de hors-bilan	112 364	100 539	2 952	195	–	83	(36)	(12)	(17)	(24)	–	(9)	–	2 536	5
Banques centrales	799	785	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Administrations publiques	316	316	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Etablissements de crédits	45 376	44 408	243	–	–	–	(8)	–	(6)	–	–	–	–	–	–
Autres sociétés financières	8 805	8 080	44	–	–	–	(2)	(2)	–	–	–	–	–	259	–
Sociétés non financières	55 445	45 368	2 640	192	–	80	(25)	(10)	(10)	(24)	–	(9)	–	2 229	5
Ménages	1 622	1 581	26	3	–	3	–	–	–	–	–	–	–	48	–
Total au 30 juin 2021	245 837	226 382	10 582	1 580	–	1 468	(179)	(60)	(112)	(679)	–	(664)	–	58 146	324

Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes ("CR1") (suite) (non audité)

	Valeur comptable brute/ montant nominal						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions						Sûretés et garanties financières reçues		
	Expositions performantes			Expositions non performantes			Expositions performantes – dépréciations cumulées et provisions			Expositions non performantes – dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			Sortie partielle du bilan cumulée	Sur les exposi- tions perfor- mantes	Sur les exposi- tions non perfor- mantes
	Total	dont : étape 1	dont : étape 2	Total	dont : étape 2	dont : étape 3	Total	dont : étape 1	dont : étape 2	Total	dont : étape 2	dont : étape 3			
€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m
Prêts et avances	116 146	108 624	7 380	1 393	–	1 393	(154)	(45)	(109)	(668)	–	(668)	–	58 759	310
Banques centrales	32 357	32 357	–	–	–	–	(1)	(1)	–	–	–	–	–	1 527	–
Administrations publiques	957	956	1	–	–	–	(1)	(1)	–	–	–	–	–	73	–
Etablissements de crédits	16 167	16 140	27	–	–	–	(1)	(1)	–	–	–	–	–	8 841	–
Autres sociétés financières	13 810	13 806	4	13	–	13	(2)	(2)	–	(10)	–	(10)	–	10 862	–
Sociétés non financières	30 417	23 733	6 542	965	–	965	(113)	(32)	(81)	(513)	–	(513)	–	16 153	141
Ménages	22 438	21 632	806	415	–	415	(36)	(8)	(28)	(145)	–	(145)	–	21 303	169
Encours des titres de créances	7 365	7 287	78	1	–	1	(1)	(1)	–	(1)	–	(1)	–	–	–
Banques centrales	6	6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Administrations publiques	4 529	4 529	–	–	–	–	(1)	(1)	–	–	–	–	–	–	–
Etablissements de crédits	2 666	2 588	78	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres sociétés financières	164	164	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sociétés non financières	–	–	–	1	–	1	–	–	–	(1)	–	(1)	–	–	–
Expositions de hors-bilan	107 116	95 886	2 970	228	–	87	(30)	(6)	(18)	(44)	–	(6)	–	2 598	2
Banques centrales	28	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Administrations publiques	468	468	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Etablissements de crédits	48 902	48 208	215	1	–	–	(8)	(1)	(7)	–	–	–	–	–	–
Autres sociétés financières	5 463	4 668	45	–	–	–	(1)	–	–	–	–	–	–	190	–
Sociétés non financières	50 904	41 240	2 678	224	–	84	(20)	(5)	(11)	(44)	–	(6)	–	2 258	2
Ménages	1 351	1 302	32	3	–	3	(1)	–	–	–	–	–	–	150	–
Total au 31 décembre 2020	230 627	211 797	10 428	1 622	–	1 481	(185)	(52)	(127)	(713)	–	(675)	–	61 357	312

Risques

Exposition du risque de crédit par maturité ("CR1-A") (non audité)

	<= 1 an €m	> 1 an <= 5 ans €m	> 5 ans €m	Aucune échéance déclarée €m	Total €m
Approche IRB Avancée	10 944	26 333	25 066	–	62 343
– administrations centrales ou banques centrales	347	1 124	–	–	1 471
– établissements	739	365	96	–	1 200
– entreprises	9 234	21 218	4 418	–	34 870
– dont : financements spécialisés	113	250	4	–	367
– clientèle de détail	624	3 626	20 552	–	24 802
– dont :					
<i>garanties par bien immobilier – PME</i>	8	89	329	–	426
<i>garanties par bien immobilier – Non PME</i>	95	973	19 131	–	20 199
<i>expositions renouvelables éligibles</i>	–	1	–	–	1
<i>autre clientèle de détail – PME</i>	464	742	314	–	1 520
<i>autre clientèle de détail – Non PME</i>	56	1 821	777	–	2 654
IRB titrisation	–	–	–	–	–
IRB Actions	–	–	–	342	342
Approche IRB Fondation	1 129	1 756	156	–	3 041
– administrations centrales ou banques centrales	–	4	–	–	4
– établissements	139	138	34	–	311
– entreprises	990	1 614	122	–	2 726
Approche Standard	49 524	7 898	5 123	626	63 171
– administrations centrales ou banques centrales	41 951	1 290	969	–	44 210
– administrations régionales ou locales	49	277	56	–	382
– entités du secteur public	398	1 359	2 079	–	3 836
– organisations internationales	1	231	63	–	295
– établissements	389	50	314	–	753
– entreprises	3 150	1 879	836	–	5 865
– clientèle de détail	23	79	47	–	149
– expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	168	604	616	–	1 388
– expositions en défaut	31	16	84	–	131
– éléments présentant un risque particulièrement élevé	51	1	12	–	64
– titrisation	1 514	1 653	47	–	3 214
– organisme de placement collectif ("OPC")	–	–	–	–	–
– expositions sur actions ¹	–	–	–	626	626
– autres expositions	1 799	459	–	–	2 258
Au 30 juin 2021	61 597	35 987	30 345	968	128 897
Approche IRB Avancée	13 089	26 612	23 821	–	63 522
– administrations centrales ou banques centrales	135	1 209	–	–	1 344
– établissements	574	326	136	–	1 036
– entreprises	10 288	22 716	3 697	–	36 701
– dont : financements spécialisés	115	782	3	–	900
– clientèle de détail	2 092	2 361	19 988	–	24 441
– dont :					
<i>garanties par bien immobilier – PME</i>	15	85	368	–	468
<i>garanties par bien immobilier – Non PME</i>	91	910	18 562	–	19 563
<i>expositions renouvelables éligibles</i>	–	–	–	–	–
<i>autre clientèle de détail – PME</i>	619	804	257	–	1 680
<i>autre clientèle de détail – Non PME</i>	1 367	561	800	–	2 728
IRB titrisation	–	–	–	–	–
IRB Actions	–	–	–	544	544
Approche IRB Fondation	1 521	2 283	199	(25)	3 978
– administrations centrales ou banques centrales	–	4	–	–	4
– établissements	132	130	22	–	284
– entreprises	1 389	2 149	177	(25)	3 690
Approche Standard	34 821	8 717	9 517	1 797	54 852
– administrations centrales ou banques centrales	28 153	2 091	5 197	–	35 441
– administrations régionales ou locales	–	181	142	–	323
– entités du secteur public	404	1 509	2 348	–	4 261
– organisations internationales	251	493	183	–	927
– établissements	1 462	162	198	–	1 822
– entreprises	2 648	1 738	716	–	5 102
– clientèle de détail	44	82	42	–	168
– expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	45	729	591	–	1 365
– expositions en défaut	36	10	83	–	129
– éléments présentant un risque particulièrement élevé	92	–	17	–	109
– titrisation	1 462	1 393	–	–	2 855
– organisme de placement collectif ("OPC")	–	–	–	–	–
– expositions sur actions ¹	–	–	–	–	–
– autres expositions	224	329	–	1 797	2 350
Total au 31 décembre 2020	49 431	37 612	33 537	2 316	122 896

¹ Au 30 juin 2021, les investissements significatifs ont été reportés en expositions sur actions en approche standard (au 31 décembre 623 millions d'euros d'investissements significatifs ont été reportés en autres expositions).

Atténuation du risque

Aperçu de la technique d'atténuation du risque de crédit ("CRM") ("CR3") (non audité)

Catégories d'expositions	Encours non garantis €m	Encours garantis €m	dont : garantis par du collatéral €m	dont : Garantis par des garanties financières €m	dont : garantis par du dérivés de crédit €m
Prêts et avances	53 387	44 900	11 413	33 470	17
Titres de créances	5 096	88	–	88	–
Total au 30 juin 2021	58 483	44 988	11 413	33 558	17

Approche standard – exposition et technique d'atténuation du risque de crédit ("CRM") ("CR4") (non audité)

Catégories d'expositions	Exposition avant CCF et CRM		Exposition post-CCF et CRM		Actifs pondérés et actifs pondérés moyen	
	Montant bilan €m	Montant hors bilan €m	Montant bilan €m	Montant hors bilan €m	Actifs pondérés €m	Actifs pondérés moyen (%) €m
Administrations centrales ou banques centrales	–	20	43 935	273	–	–
Administrations régionales ou locales	252	100	333	50	2	–
Entités du secteur public	3 451	1 227	3 437	399	9	–
Banques multilatérales de développement	–	–	–	–	–	–
Organisations internationales	294	–	294	–	–	–
Etablissements	137	924	168	587	263	35
Entreprises	4969	3 953	4 676	1 189	3 751	64
Clientèle de détail	203	121	128	21	95	64
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	1343	100	1 343	46	589	42
Expositions en défaut	138	20	127	4	143	109
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	44	57	44	19	94	150
Obligations garanties	–	–	–	–	–	–
Créances sur des établissements	–	–	–	–	–	–
Organisme de placement collectif ("OPC")	–	–	–	–	–	–
Expositions sur actions ¹	626	–	626	–	1 565	250
Autres expositions	2258	–	2 258	–	1 584	70
Total au 30 juin 2021	57 175	6 522	57 369	2 588	8 095	14

Administrations centrales ou banques centrales	34 350	493	35 046	395	–	–
Administrations régionales ou locales	323	–	323	–	2	1
Entités du secteur public	3 856	1 032	3 819	442	10	–
Banques multilatérales de développement	–	–	–	–	–	–
Organisations internationales	927	–	927	–	–	–
Établissements	938	1 456	981	842	592	32
Entreprises	4 834	3 463	4 291	811	3 589	70
Clientèle de détail	217	132	148	20	104	62
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	1 324	89	1 324	41	559	41
Expositions en défaut	131	23	124	4	143	111
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	79	97	79	30	163	150
Obligations garanties	–	–	–	–	–	–
Créances sur des établissements	–	–	–	–	–	–
Organisme de placement collectif ("OPC")	–	–	–	–	–	–
Expositions sur actions ¹	–	–	–	–	–	–
Autres expositions	2 350	–	2 350	–	2 960	126
Total au 31 décembre 2020	49 329	6 785	49 412	2 585	8 122	16

¹ Au 30 juin 2021, les investissements significatifs ont été reportés en expositions sur actions en approche standard (au 31 décembre 1 558 millions d'euros de risques pondérés au titre d'investissements significatifs ont été reportés en autres expositions).

Risques

Approche IRB – Exposition au risque de crédit par catégorie d'expositions et par échelle de probabilité de défaut ("CR6") (non audité)

Fourchette de PD	Expositions au bilan €m	Expositions hors bilan avant application des facteurs de conversion €m	Facteurs de conversion moyens pondérés en fonction de l'exposition %	Valeur exposée au risque après application des facteurs de conversion (CCF) et après atténuation du risque de crédit (CRM) €m	PD moyenne, pondérée %	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée %	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré après application des facteurs supplémentifs €m	Densité de l'actif pondéré %	Montant des pertes anticipées €m	Corrections de valeur et provisions €m
AIRB – Administrations centrales ou banques centrales												
0.00 à <0.15	1 490	3	100	1 468	0,01	9	45	2	119	8	–	–
0.15 à <0.25	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.25 à <0.50	–	–	–	–	0,37	1	45	1	–	–	–	–
0.50 à <0.75	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.75 à <2.50	3	–	100	3	0,88	3	45	4	3	115	–	–
2.50 à <10.00	1	–	–	1	5,85	2	45	3	1	176	–	–
10.00 à <100.00	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
100.00 (en défaut)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sous-total	1 494	4	100	1 471	0,01	15	45	2	123	8	–	–
AIRB – Etablissements												
0.00 à <0.15	961	516	55	968	0,04	171	47	2	184	19	–	2
0.15 à <0.25	2	–	20	2	0,22	11	45	2	1	43	–	–
0.25 à <0.50	–	5	90	5	0,37	1	45	1	2	47	–	–
0.50 à <0.75	–	210	90	189	0,63	4	45	1	124	66	1	6
0.75 à <2.50	–	59	59	35	2,09	7	45	1	37	104	–	1
2.50 à <10.00	–	–	–	–	4,2	1	–	1	–	–	–	–
10.00 à <100.00	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
100.00 (en défaut)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sous-total	964	791	61	1 199	0,2	195	47	2	348	29	1	9
AIRB – Entreprises – financement spécialisé												
0.00 à <0.15	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.15 à <0.25	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.25 à <0.50	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.50 à <0.75	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.75 à <2.50	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2.50 à <10.00	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
10.00 à <100.00	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
100.00 (en défaut)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sous-total	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
AIRB – Entreprises – Autres												
0.00 à <0.15	3 543	31 580	18	9 854	0,09	796	31	2	2 135	22	3	5
0.15 à <0.25	2 646	7 165	23	4 021	0,22	365	35	2	1 693	42	4	2
0.25 à <0.50	1 257	3 530	24	2 145	0,37	235	33	3	1 077	50	3	1
0.50 à <0.75	1 797	3 716	22	2 786	0,62	1 061	29	3	1 571	56	6	3
0.75 à <2.50	6 657	7 204	33	8 512	1,36	3 783	23	3	5 054	59	30	16
2.50 à <10.00	4 270	2 536	35	5 127	4,50	2 839	24	3	4 339	85	59	40
10.00 à <100.00	1 319	334	25	1 357	16,20	416	12	3	844	62	27	18
100.00 (en défaut)	679	55	36	701	100,00	532	29	3	257	37	354	346
Sous-total	22 168	56 121	26	34 504	3,80	10 027	28	3	16 970	49	487	432
AIRB – Actifs autres que des obligations de crédit												
0.00 à <0.15	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.15 à <0.25	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.25 à <0.50	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.50 à <0.75	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.75 à <2.50	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2.50 à <10.00	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
10.00 à <100.00	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
100.00 (en défaut)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sous-total	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total grandes clientèles – AIRB au 30 juin 2021	24 626	56 916	27	37 174	–	10 237	28	3	17 441	47	488	440

Approche IRB – Exposition au risque de crédit par catégorie d'expositions et par échelle de probabilité de défaut ("CR6") (suite)
(non audité)

	Exposi- tions au bilan	Exposi- tions hors bilan avant applica- tion des facteurs de con- version	Facteurs de conversion moyens pondérés en fonction de l'exposi- tion	Valeur exposée au risque après applica- tion des facteurs de conver- sion (CCF) et après atténua- tion du risque de crédit (CRM)	PD moyenne, pondérée	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'expo- sition pondéré après applica- tion des facteurs supplé- tifs	Densité de l'actif pondéré	Montant des pertes anticipés	Correc- tions de valeur et provisi- ons
Fourchette de PD	€m	€m	%	€m	%		%		€m	%	€m	€m
AIRB – Expositions garanties par des biens immobiliers PME												
0.00 à <0.15	–	–	–	–	0,03	1	28	–	–	–	–	–
0.15 à <0.25	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.25 à <0.50	9	–	–	9	0,47	45	27	–	1	16	–	–
0.50 à <0.75	14	–	–	14	0,58	87	26	–	3	18	–	–
0.75 à <2.50	88	1	1	88	1,57	498	26	–	31	35	–	–
2.50 à <10.00	243	5	1	248	4,68	1 395	25	–	160	64	3	2
10.00 à <100.00	25	–	1	25	16,95	175	25	–	26	103	1	1
100.00 (en défaut)	40	–	18	41	100	284	29	–	53	130	19	19
Sous-total	420	6	2	426	13,64	2 485	26	–	274	64	24	22
AIRB – Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME												
0.00 à <0.15	5 207	61	64	5 241	0,08	36 837	9	–	1 157	22	–	–
0.15 à <0.25	4 676	65	65	4 714	0,2	28 446	9	–	993	21	1	–
0.25 à <0.50	3 387	68	59	3 424	0,36	18 428	10	–	744	22	1	–
0.50 à <0.75	2 270	81	66	2 322	0,58	12 142	10	–	483	21	1	–
0.75 à <2.50	2 708	173	73	2 832	1,25	16 449	10	–	611	22	4	2
2.50 à <10.00	1 203	193	74	1 345	4,48	7 473	10	–	312	23	6	3
10.00 à <100.00	174	8	74	179	20,35	1 254	10	–	56	31	4	3
100.00 (en défaut)	142	–	965	143	100	1 050	13	–	79	55	39	38
Sous-total	19 766	651	72	20 201	1,56	122 079	9	–	4 436	22	56	48
AIRB – Expositions renouvelables éligibles												
0.00 à <0.15	127	–	–	–	0,07	165 518	100	–	–	–	–	–
0.15 à <0.25	74	–	–	–	0,19	82 946	100	–	–	–	–	–
AIRB – Expositions renouvelables éligibles												
0.25 à <0.50	34	–	–	–	0,37	37 617	100	–	–	–	–	–
0.50 à <0.75	13	–	–	–	0,53	13 211	100	–	–	–	–	–
0.75 à <2.50	34	–	–	–	1,34	33 189	100	–	–	–	–	–
2.50 à <10.00	13	–	22	–	4,08	12 364	36	–	–	–	–	–
10.00 à <100.00	3	–	–	–	15,32	2 881	100	–	–	–	–	–
100.00 (en défaut)	1	–	–	–	100	529	30	–	–	–	–	–
Sous-total	298	–	5	1	26,4	348 255	68	–	–	36	–	2
AIRB – Autres PME												
0.00 à <0.15	–	–	237	–	0,03	16	36	–	–	–	–	–
0.15 à <0.25	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.25 à <0.50	15	8	68	21	0,47	675	24	–	3	14	–	–
0.50 à <0.75	34	15	86	50	0,58	1 774	25	–	8	16	–	–
0.75 à <2.50	276	126	80	390	1,61	12 217	22	–	83	21	1	1
2.50 à <10.00	570	386	54	803	5,16	31 569	23	–	225	28	9	4
10.00 à <100.00	101	35	55	123	16,93	3 163	19	–	37	31	4	2
100.00 (en défaut)	126	17	29	132	100	8 552	28	–	27	21	98	97
Sous-total	1 122	587	60	1 519	13,24	57 966	23	–	384	25	112	104
AIRB – Autres non-PME												
0.00 à <0.15	336	195	3	792	0,08	255 005	25	–	82	10	–	2
0.15 à <0.25	343	153	4	685	0,2	228 430	25	–	131	19	–	2
0.25 à <0.50	185	77	2	347	0,37	122 724	25	–	106	31	–	3
0.50 à <0.75	95	32	4	168	0,55	66 148	24	–	60	35	–	1
0.75 à <2.50	225	73	14	349	1,26	118 959	24	–	171	49	1	3
2.50 à <10.00	110	29	14	163	4,69	70 913	24	–	111	68	2	5
10.00 à <100.00	47	6	4	62	15,32	37 267	27	–	65	104	3	4
100.00 (en défaut)	78	3	60	86	100	18 453	28	–	107	124	49	48
Sous-total	1 418	568	7	2 654	4,23	917 899	25	–	832	31	55	70
Total Clientèle de détail – AIRB au 30 juin 2021	23 024	1 811	48	24 801	6,22	1 448 684	19	–	5 926	24	247	245

Risques

Approche IRB – Exposition au risque de crédit par catégorie d'expositions et par échelle de probabilité de défaut ("CR6") (suite)
(non audité)

Fourchette de PD	Expositions au bilan	Expositions hors bilan avant application des facteurs de conversion	Facteurs de conversion pondérés en fonction de l'exposition	Valeur exposée au risque après application des facteurs de conversion (CCF) et après atténuation du risque de crédit (CRM)	PD moyenne, pondérée	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré après application des facteurs supplémentifs	Densité de l'actif pondéré	Montant des pertes anticipés	Corrections de valeur et provisions
	€m	€m	%	€m	%		%		€m	%	€m	€m
FIRB – Administrations centrales ou banques centrales												
0.00 à <0.15	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.15 à <0.25	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.25 à <0.50	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.50 à <0.75	8	–	–	–	0,63	1	45	2	–	–	–	–
0.75 à <2.50	2	–	–	–	0,87	1	45	1	–	–	–	–
2.50 à <10.00	–	12	57	4	7,85	2	45	4	8	205	–	–
10.00 à <100.00	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
100.00 (en défaut)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sous-total	10	12	48	5	6,72	4	45	4	9	184	–	–
FIRB – Etablissements												
0.00 à <0.15	19	257	26	85	0,11	57	45	2	29	34	–	–
0.15 à <0.25	2	3	32	10	0,22	7	45	2	5	51	–	–
0.25 à <0.50	1	–	–	1	0,37	2	45	1	1	50	–	–
0.50 à <0.75	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–
0.75 à <2.50	92	124	73	182	0,92	7	45	2	152	84	1	–
2.50 à <10.00	–	32	99	32	4,21	3	2	1	2	5	–	–
10.00 à <100.00	1	3	20	1	10	5	45	3	2	209	–	–
100.00 (en défaut)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sous-total	114	418	61	312	1,04	82	41	2	191	61	1	–
FIRB – Entreprises – financement spécialisé												
0.00 à <0.15	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.15 à <0.25	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.25 à <0.50	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.50 à <0.75	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.75 à <2.50	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2.50 à <10.00	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
10.00 à <100.00	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
100.00 (en défaut)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sous-total	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
FIRB – Entreprises – Autres												
0.00 à <0.15	252	888	29	554	0,1	110	45	3	196	35	–	–
0.15 à <0.25	141	382	25	185	0,22	94	35	2	75	41	–	–
0.25 à <0.50	163	172	38	245	0,37	71	28	1	101	41	–	1
0.50 à <0.75	138	370	29	198	0,63	174	46	2	171	86	1	–
0.75 à <2.50	615	1 253	31	918	1,41	612	38	2	901	98	6	3
2.50 à <10.00	173	483	62	452	3,82	304	45	2	707	157	10	3
10.00 à <100.00	122	67	20	103	11,47	39	41	4	245	238	6	2
100.00 (en défaut)	48	93	28	71	100	31	45	1	–	–	32	23
Sous-total	1 652	3 706	35	2 726	4,27	1 435	40	2	2 396	88	55	32
FIRB – Actifs autres que des obligations de crédit												
0.00 à <0.15	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.15 à <0.25	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.25 à <0.50	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.50 à <0.75	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
0.75 à <2.50	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2.50 à <10.00	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
10.00 à <100.00	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
100.00 (en défaut)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sous-total	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total FIRB au 30 juin 2021	1 777	4 137	38	3 042	3,95	1 521	40	2	2 596	85	56	32

Approche IRB – Effet des dérivés de crédit utilisés comme techniques d'atténuation du risque ("CRM") sur les actifs pondérés ("CR7") (non audité)

	Au 30 juin 2021		Au 31 décembre 2020	
	RWA pré-dérivés de crédit	Actifs pondérés réels	RWA pré-dérivés de crédit	Actifs pondérés réels
	€m	€m	€m	€m
Expositions en IRBF				
Administrations centrales ou banques centrales	9	9	4	4
Etablissements	191	191	212	212
Entreprises	2 396	2 396	3 036	3 036
– dont : PME	–	–	–	–
financements spécialisés	–	–	–	–
Expositions en IRBA				
Administrations centrales ou banques centrales	123	123	121	121
Etablissements	348	348	294	294
Entreprises	17 310	17 204	17 066	16 933
– dont : entreprises – PME	–	–	–	–
entreprises – financements spécialisés	234	234	579	579
Clientèle de détail	5 926	5 926	5 837	5 837
– dont : clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers PME	274	274	300	300
clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME	4 436	4 436	4 233	4 233
clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles	–	–	–	–
clientèle de détail – Autres PME	384	384	441	441
clientèle de détail – Autres non-PME	832	832	863	863
Total (Expositions IRBF et expositions IRBA)	26 302	26 196	26 570	26 437

Détail du risque de contrepartie par approche ("CCR1") (non audité)

	Coût de remplacement (RC)	Exposition potentielle future (PFE)	Facteur alpha utilisé pour calculer l'exposition réglementaire	Valeur exposée au risque avant ARC	Valeur exposée au risque après ARC	Valeur exposée au risque	Montant d'exposition pondérée
EU1 EU – Méthode de l'exposition initiale (pour les dérivés)	–	–	–	1,4	–	–	–
EU2 EU – SA-CCR simplifiée (pour les dérivés)	–	–	–	1,4	–	–	–
1 SA-CCR (pour les dérivés)	266	1 329	–	1,4	–	3 979	973
2 Méthode du modèle interne (pour les dérivés et les opérations de financement sur titres "OFT")	–	–	5 740	1,45	–	8 323	2 106
2a – dont : ensembles de compensation d'opérations de financement sur titres	–	–	–	–	–	–	–
2b ensembles de compensation sur dérivés et opérations à règlement différé	–	–	5 740	1,45	–	8 323	2 106
2c issues de conventions d'ensembles de compensation multiproduits	–	–	–	–	–	–	–
3 Méthode simple fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)	–	–	–	–	–	–	–
4 Méthode générale fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)	–	–	–	–	–	4 163	225
5 Valeur en risque pour les OFT	–	–	–	–	–	–	–
6 Total au 30 juin 2021	266	1 329	5 740			16 465	3 304

Transactions soumises aux exigences de fonds propres pour le risque d'ajustement de l'évaluation de crédit ("CVA") ("CCR2") (non audité)

	Au 30 juin 2021		Au 31 décembre 2020	
	Valeur exposée au risque	Montants d'exposition pondérés	Valeur exposée au risque	Montants d'exposition pondérés
	€m	€m	€m	€m
1 Total des transactions soumises à la méthode avancée	4 840	380	1601	307
2 (i) composant de la VAR (incluant 3x facteur de multiplication)		67		52
3 (ii) composant de la stress VaR (incluant 3x facteur de multiplication)		313		255
4 Transactions soumises à la méthode standard	1 272	433	438	86
EU4 Transactions soumises à la méthode de l'exposition initiale	–	–	–	–
5 Total des transactions soumises aux exigences de fonds propres ¹	6 112	812	2038	393

1 Variation du risque d'ajustement de l'évaluation de crédit en raison de l'entrée en vigueur au 30 Juin 2021 de la Réglementation EU 2019/876 du parlement Européen ("CRR II") et du retrait de l'Union Européenne du Royaume-Uni.

Risques

Composition des sûretés pour les expositions au CCR ("CCR5") (non audité)

Type de sûreté	Sûretés utilisées dans des opérations sur dérivés				Sûretés utilisées dans des OFT			
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies	
	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m
1 Espèces – monnaie nationale	–	15 939	–	13 021	–	82 289	–	90 422
2 Espèces – autres monnaies	–	4 280	–	2 115	–	1 124	–	4 620
3 Dette souveraine nationale	5	194	–	778	–	33 980	–	33 722
4 Autre dette souveraine	128	1 701	182	473	–	58 058	–	47 942
5 Dette des administrations publiques	–	–	–	–	–	–	–	–
6 Obligations d'entreprise	–	11	–	–	–	1 056	–	1 329
7 Actions	–	–	–	–	–	30	–	363
8 Autres sûretés	–	482	–	–	–	20	–	4
9 Total au 30 Juin 2021	133	22 608	182	16 387	–	176 557	–	178 403

Risque de marché selon la méthode standard ("MR1") (non audité)

Types de risque	Au 30 juin 2021		Au 31 décembre 2020	
	Actifs Pondérés du Risque €m	Exigence en fonds propres €m	Actifs Pondérés du Risque €m	Exigence en fonds propres €m
1 Risque de taux (général et spécifique)	151	12	146	12
2 Risque lié aux actions (général et spécifique)	–	–	–	–
3 Risque de change	99	8	100	8
4 Risque sur les matières premières	–	–	–	–
Options	–	–	–	–
5 Approche simplifiée	–	–	–	–
6 Méthode Delta-plus	56	4	93	7
7 Approche par scénario	–	–	–	–
8 Titrisation	–	–	–	–
9 Total	306	24	339	27

Risque de marché selon la méthode fondée sur les modèles internes ("MR2-A") (non audité)

	Au 30 juin 2021		Au 31 décembre 2020	
	Actifs Pondérés du Risque €m	Exigence en fonds propres €m	Actifs Pondérés du Risque €m	Exigence en fonds propres €m
1 VaR (valeur la plus haute entre a et b)	608	49	444	35
(a) VaR de la veille	102	8	97	8
(b) Moyenne VaR	608	49	444	35
2 Stressed VaR (valeur la plus haute entre a et b)	1 457	117	964	77
(a) Dernière SVaR disponible	254	20	329	26
(b) Moyenne SVaR	1 457	117	964	77
3 Risque supplémentaire de défaut et de migration – IRC (valeur la plus haute entre a et b)	671	54	350	28
(a) IRC – Valeur la plus récente	393	31	278	22
(b) Moyenne IRC	671	54	350	28
5 Autres¹	1 227	98	566	45
6 Total	3 963	318	2 324	186

1 En juin 2021, "Autres" inclut un coussin de capital au titre de l'exercice de "VAR completeness".

Risque opérationnel (non audité)

	Au 30 juin 2021		Au 31 décembre 2020	
	Actifs pondérés du risque €m	Exigences en fonds propres €m	Actifs pondérés du risque €m	Exigences en fonds propres €m
Exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	3 283	263	3 283	263

Risques de liquidité et financement

Le risque de liquidité consiste, pour la banque, à ne pas disposer d'un montant suffisant de ressources financières lui permettant de faire face à ses engagements lorsqu'ils deviennent exigibles ou à ne pouvoir le faire qu'à un coût excessif. Le risque se matérialise lorsque les flux de trésorerie sont désynchronisés.

Le risque de financement est le risque qu'une source de financement considérée comme durable (et utilisée pour financer des actifs) se révèle non durable dans le temps.

Le risque se matérialise lorsque le financement pour des actifs illiquides ne peut pas être obtenu au coût ou au moment escomptés.

Ratio de liquidité court terme (Liquidity Coverage Ratio – “LCR”)

Le ratio LCR a été développé pour démontrer la résilience à court terme du profil de liquidité de la banque. Le ratio vise à s’assurer que la banque possède un stock suffisant d’actifs liquides de haute qualité (“HQLA”) non grevés, sous la forme de liquidités ou d’actifs susceptibles d’être convertis en liquidités sans coûts ou avec un coût faible lors de leur cession sur le marché, afin de couvrir les besoins de liquidité pour une période d’observation de stress de 30 jours.

Le ratio LCR pour HSBC Continental Europe calculé selon les termes de l’Acte délégué de l’UE est de 144 % au 30 juin 2021.

Sur la base de la réglementation EU 2019/876 du Parlement Européen (“CRR II”) publiée le 20 mai 2019, le tableau ci-dessous présente la moyenne arithmétique des ratios LCR des douze fins de mois précédentes pour chaque date de situation. Ainsi, la valeur des ratios présentés ci-dessous ne représentent pas les valeurs de ratios fin de période.

Niveau et composants de couverture des besoins de liquidité (“LIQ1”) (non audité)

	Au 30 juin 2021		Au 31 mars 2021		Au 31 décembre 2020		Au 30 septembre 2020	
	Total de la valeur non pondérée €m	Total de la valeur pondérée €m	Total de la valeur non pondérée €m	Total de la valeur pondérée €m	Total de la valeur non pondérée €m	Total de la valeur pondérée €m	Total de la valeur non pondérée €m	Total de la valeur pondérée €m
Nombre de points de données utilisés dans le calcul des moyennes	12		12		12		12	
Actifs liquides de haute qualité								
Total des actifs liquides de haute qualité	46 367		45 161		42 259		39 865	
Sorties de trésorerie								
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont:	25 202	2 028	24 952	2 008	24 501	1 971	24 014	1 929
– dont :								
– dépôts stables	15 423	771	15 270	763	14 984	749	14 697	735
– dépôts moins stables	9 779	1 257	9 682	1 244	9 517	1 222	9 316	1 195
Financement de gros non garanti	34 661	15 484	33 943	15 416	33 709	15 701	33 042	16 084
– dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives	15 807	3 911	15 623	3 862	13 816	3 274	10 695	2 277
– dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	18 205	10 924	17 435	10 669	19 014	11 549	21 429	12 890
– créances non garanties	649	649	885	885	878	878	918	918
Financement de gros garanti		214		246		477		1 048
Exigences supplémentaires	52 046	10 184	48 733	9 128	45 097	7 942	33 176	6 080
– sorties associées à des expositions sur instruments dérivés et autres exigences de sûreté	2 210	2 210	2 229	2 229	2 128	2 128	1 987	1 987
– sorties associées à des pertes de financement sur des produits de créance	–	–	–	–	–	–	–	–
– facilités de crédit et de trésorerie	49 836	7 974	46 503	6 899	42 969	5 814	31 188	4 093
Autres obligations de financement contractuel	7 558	1 312	7 370	1 240	7 865	823	9 181	795
Autres obligations de financement éventuel	14 679	1 008	14 451	1 019	14 140	1 031	13 743	1 034
Total des sorties de trésorerie		30 230		29 056		27 946		26 970
Entrées de trésorerie								
Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	49 736	210	52 276	216	55 916	571	61 442	1 181
Entrées provenant des expositions pleinement performantes	3 646	2 726	4 007	3 066	4 249	3 289	4 559	3 666
Autres entrées de trésorerie	10 004	3 525	9 659	3 387	9 202	2 933	8 857	2 742
(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d’opérations effectuées dans des pays tiers où s’appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)		–		–		–		–
(Excédent d’entrées de trésorerie provenant d’un établissement de crédit spécialisé lié)		–		–		–		–
Total des entrées de trésorerie	63 385	6 461	65 942	6 669	69 367	6 793	74 857	7 589
Entrées de trésorerie entièrement exemptées de plafond	–	–	–	–	–	–	–	–
Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90 %	–	–	–	–	–	–	–	–
Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75 %	59 961	6 488	62 613	6 695	66 166	6 811	51 268	5 245
Total valeur ajustée	–	–	–	–	–	–	–	–
Coussin de liquidité	–	46 367	–	45 161	–	42 259	–	39 865
Total des sorties nettes de trésorerie	–	30 940	–	29 656	–	27 405	–	26 203
Ratio de couverture des besoins de liquidité LCR (%)¹	–	150	–	152	–	154	–	151

¹ Ratios calculés sur la base de la moyenne des ratios LCR des douze fins de mois précédant chaque date de situation, ne représentent pas les valeurs de ratios fin de période.

Risques

Ratio de financement (Net Stable Funding Ratio – “NSFR”)

Le ratio NSFR impose aux institutions de disposer d'un niveau minimum de financement stable par rapport aux besoins de financement stable requis. Le ratio a été développé afin de suivre le profil de financement de la banque au-delà d'un an. Il est utilisé en complément du ratio LCR.

A partir de juin 2021, HSBC Continental Europe publie un NSFR sur la base de la réglementation CRR II. HSBC Continental Europe avait anticipé et pris en compte les principaux changements du CRR II en suivant un *Long Term Funding Metric* (“LTFM”).

Au 30 juin 2021, le ratio NSFR CRR II de HSBC Continental Europe s'élevait à 137 %.

Ratio de liquidité à long terme (“LIQ2”) (non audité)

	Valeur non pondérée par maturité résiduelle				Valeur pondérée €m
	pas de maturité	< 6 mois	6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
	€m	€m	€m	€m	
Au 30 juin 2021					
Financement stable disponible					
Instruments de capital					
Capitaux propres					9 375
Autres instruments de capital					9 375
Dépôts des clients particuliers					
Dépôts stables		25 713			23 638
Dépôts non stables		15 673			14 890
Financement de marché		10 039	470	12 291	8 748
Dépôts opérationnels		46 306	470	12 291	33 215
Autres dépôts et instruments de dette		14 972			7 486
Opérations de repo		31 333	283	12 291	25 729
Autre passif					
Dérivés – Passif					
Autres passifs et instruments de capital non inclus dans les catégories ci-dessus					
Total financement stable disponible		42 172	1 639	15 780	82 827
Les éléments des financements stables requis					
Total des actifs liquides de haute qualité (“HQLA”)					417
Actif encombré au-delà de 12m dans le cover pool				23 473	22 966
Dépôts détenus dans d'autres institutions financières à des fins opérationnelles					
Prêts et titres					
Opérations de financement de titres avec des clients financiers collatéralisés par des titres de niveau 1 soumis à une décote de 0 %		42 293			
Opérations de financement de titres avec des clients financiers garantis par d'autres actifs et des prêts et avances aux institutions financières		19 670	30	397	417
Prêts aux entreprises non financières, prêts aux particuliers et aux petites entreprises, et prêts aux États et aux PSE		7 459	3 417	20 855	22 649
– dont : avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit		3	6	3 159	
Prêts hypothécaires résidentiels		786	840	19 158	
– dont : avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit					
Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas qualifiés de HQLA, y compris les actions cotées en bourse et les produits de financement du commerce au bilan		17 947	3 459	5 147	7 368
Reverse repo					
Autre actifs :					
Matières premières physiques					
Appels de marge		566			482
Dérivés – Actif		696			696
Dérivés avant la déduction des appels de marge supplémentaires		9 498			475
Tous les autres actifs non inclus dans les catégories ci-dessus		8 734		2 638	2 638
Hors-bilan		59 240			2 962
Total financements stables requis					60 653
Ratio de liquidité à long terme (%)					137

Risques de taux structurel

Présentation

Le risque de taux structurel est le risque que les résultats de la banque varient en fonction de la désynchronisation de taux d'intérêt, maturités et nature de produits entre actifs et passifs du portefeuille bancaire. Ce risque est relatif aux activités hors activités de négociation.

Gouvernance

Le département ALCM (*Asset, Liability and Capital Management*) est responsable de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de la banque, de l'actualisation du cadre relatif aux prix de transferts et d'informer l'ALCO (*Asset and Liability Committee*) de l'exposition globale au risque de taux d'intérêt structurel. Les expositions au risque de taux structurel sont généralement transférées à *Markets treasury* (anciennement *Balance Sheet Management*) qui gère les positions qui lui sont transférées en respectant les limites de risque de marché approuvées par le *Risk management meeting*.

La gouvernance de *Markets treasury* est renforcée par le double rattachement au Directeur de la Banque de marchés et des activités Titres et au Trésorier régional, la fonction Risques assurant la seconde ligne de défense. Seuls les actifs et passifs non liés aux activités de négociation sont transférés à *Markets treasury*, à condition que celui-ci puisse couvrir économiquement le risque reçu. La couverture du risque est le plus souvent gérée à travers des swaps de taux vanille. Tout risque de taux d'intérêt que *Markets treasury* ne pourrait pas gérer économiquement ne fait pas l'objet d'un transfert et reste dans des centres d'enregistrement dédiés (*ALCO books*) au sein de la ligne de métier *Corporate Centre*.

Mesure du risque de taux d'intérêt

L'ALCM utilise les indicateurs suivants pour suivre et contrôler le risque de taux d'intérêt : le Gap de taux, en nominal, la sensibilité de la marge d'intérêt ("NIIS") et la sensibilité de la valeur économique de la banque ("EVE").

Les indicateurs de mesure du risque de taux structurel sont présentés de façon constante au Comité de gestion de bilan ("ALCO") et forment la base des décisions de gestion opérationnelles.

Dans un contexte de taux d'intérêt très bas voire négatifs, HSBC Continental Europe observe l'évolution des remboursements anticipés et renégociations de crédits immobiliers aux particuliers. La banque modélise le comportement attendu des clients en tenant compte des meilleurs taux proposés par les concurrents, de l'évolution attendue des taux de marché ainsi que diverses hypothèses comportementales. L'analyse des résultats du modèle et l'appréciation des dirigeants conduisent à réévaluer périodiquement le niveau adéquat des taux de remboursement anticipés prévisionnels.

Le contexte de taux d'intérêt historiquement bas, s'il venait à se prolonger, devrait continuer de peser sur la marge d'intermédiation des activités bancaires.

Risques de marché

Risques de marché au premier semestre 2021

Les campagnes de vaccination contre la Covid-19 ont été déployées sur le premier semestre 2021 et la situation sanitaire

VaR Trading des opérations de marché par type de risque

	Change €m	Taux d'intérêt €m	Actions €m	Spread de crédit €m	Diversification €m	Total €m
Au 30 juin 2021	0,45	3,05	0,44	0,89	(1,75)	3,08
Moyenne	0,31	3,71	0,07	0,67	(0,97)	3,79
Maximum	0,51	11,04	0,49	1,25	(1,98)	10,58
Au 30 juin 2020	0,48	2,86	—	0,41	(0,78)	2,97
Moyenne	0,19	3,63	—	0,67	(0,81)	3,68
Maximum	0,48	5,55	—	1,37	(1,87)	5,75

Portefeuilles de Banking

Value at Risk du portefeuille de Banking

La VaR du portefeuille Banking provient essentiellement du

s'est améliorée dans la plupart des pays occidentaux. Néanmoins, le variant Delta, après s'être répandu initialement en Inde, a provoqué une nouvelle reprise épidémique au Royaume-Uni, incitant à la prudence pour les mois à venir.

Le thème de l'inflation a fortement resurgi, avec des inquiétudes que l'augmentation puisse être forte.

Les prix à la consommation ont progressé de 5 % en mai 2021 aux Etats-Unis tandis que ceux en eurozone ont grimpé de plus de 2 %, le niveau cible que se fixe la Banque Centrale Européenne. Cette augmentation est pour le moment considérée comme temporaire par les banques centrales. La Banque Centrale Européenne a insisté dans ses communications sur la nécessité de soutenir la reprise économique et a maintenu sa politique monétaire accommodante. La Réserve Fédérale américaine était sur la même ligne au premier semestre 2021 mais des doutes ont émergé fin juin sur une augmentation possible des taux directeurs dès fin 2022.

Les taux de swaps européens et américains ont augmenté sur le premier semestre 2021 en lien avec les anticipations d'inflation et de croissance.

Les marchés actions sont restés euphoriques, atteignant de nouveaux sommets ce semestre.

Value at Risk ("VaR")

La Banque Centrale Européenne a accordé une tolérance temporaire à HSBC Continental Europe afin de déployer de nouveaux modèles internes pour le calcul de ses fonds propres, facilitant le déploiement d'activités sur la classe d'actif « equity ».

Portefeuilles de trading

Value at Risk du portefeuille de Trading

La VaR de Trading vient principalement de l'activité Markets Securities Services de HSBC Continental Europe. Le niveau de *Value-at-Risk* a été en ligne avec les objectifs de consommation de fonds propres.

portefeuille de coussin de liquidité, composé d'actifs de grande qualité et très liquides.

VaR Accrual des opérations de marché par type de risque

	Change €m	Taux d'intérêt €m	Actions €m	Spread de crédit €m	Diversification €m	Total €m
Au 30 juin 2021	—	3,64	—	2,37	(1,84)	4,17
Moyenne	—	3,36	—	4,78	(1,46)	6,68
Maximum	—	4,35	—	6,91	(3,42)	8,86
Au 30 juin 2020	—	3,12	—	4,99	(2,57)	5,55
Moyenne	0,01	3,17	—	3,49	(2,08)	4,58
Maximum	0,04	4,78	—	5,19	(3,26)	6,47

Etats financiers semestriels consolidés résumés

	Page
Compte de résultat consolidé	63
Etat consolidé du résultat global	64
Bilan consolidé	65
Tableau des flux de trésorerie consolidés	66
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	67

Compte de résultat consolidé

	Notes	Semestre se terminant au		
		30 juin 2021	30 juin 2020	31 décembre 2020
		€m	€m	€m
Marge nette d'intérêt		480	534	519
– intérêts et produits assimilés		829	930	931
– intérêts et charges assimilées		(349)	(396)	(412)
Commissions nettes	3	457	437	421
– commissions (produits)		642	561	543
– commissions (charges)		(185)	(124)	(122)
Résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur		90	62	10
Résultat net des actifs et des passifs des entreprises d'assurance, y compris les dérivés évalués à la juste valeur par le compte de résultat		787	(662)	823
Variation de juste valeur de la dette à long terme et des dérivés associés		(6)	(2)	(2)
Variation de juste valeur des actifs financiers mesuré à la juste valeur par le compte de résultat		19	30	57
Résultat net de cession des investissements financiers		17	7	7
Primes d'assurance nettes		875	661	706
Autres produits d'exploitation		217	(86)	170
Total du produit net bancaire		2 936	981	2 711
Engagements nets des sinistres, prestations versées et variation des dettes aux assurés		(1 640)	(51)	(1 520)
Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit		1 296	930	1 191
Variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit		1	(229)	(60)
Produit net bancaire		1 297	701	1 131
frais de personnel		(488)	(494)	(751)
frais généraux et administratifs		(578)	(484)	(399)
dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et du droit d'utilisation		(42)	(70)	(259)
dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et dépréciation des écarts d'acquisition		(3)	(303)	(17)
Total des charges d'exploitation		(1 111)	(1 351)	(1 426)
Résultat d'exploitation		186	(650)	(295)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence		1	–	–
Résultat avant impôt		187	(650)	(295)
Impôt sur les bénéfices		(34)	150	(230)
Résultat net		153	(500)	(525)
Attribuable à :				
– résultat net part du Groupe		153	(499)	(523)
– part des intérêts minoritaires		–	(1)	(2)

Etat consolidé du résultat global

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2021 €m	30 juin 2020 €m	31 décembre 2020 €m
Résultat net	153	(500)	(525)
Autres éléments du résultat global			
Éléments pouvant être reclassés par la suite en compte de résultat sous certaines conditions :			
Instruments de dettes évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global :	(29)	3	29
– profits/(pertes) de juste valeur	(20)	3	44
– plus/(moins) values de cession transférées dans le compte de résultat	(19)	(5)	(1)
– pertes de valeur comptabilisées en compte de résultat	(1)	5	(3)
– impôt différé	11	–	(11)
Couvertures de flux de trésorerie :	(23)	27	8
– profits/(pertes) de juste valeur	(39)	31	(1)
– profit/(pertes) reclassés dans le compte de résultat	6	9	8
– impôt différé	10	(13)	1
Différence de change nette d'impôt différé	19	(13)	(7)
Éléments ne pouvant pas être reclassés par la suite en compte de résultat :			
Gains/(pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies :	4	2	(8)
– avant impôt différé	5	3	(7)
– impôt différé	(1)	(1)	(1)
Variation de la juste valeur liée aux variations du risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur :	(7)	192	(197)
– avant impôt différé	(9)	287	(291)
– impôt différé	2	(95)	94
Actions évaluées à la juste valeur par les autres éléments du résultat global :	–	–	(1)
– profits/(pertes) de juste valeur	–	–	(1)
– impôt différé	–	–	–
Total des autres éléments du résultat global	(36)	211	(176)
Total du résultat global	117	(289)	(701)
Total des produits et charges :			
– part du groupe	117	(288)	(699)
– part des intérêts minoritaires	–	(1)	(2)

Etats financiers semestriels consolidés résumés

Bilan consolidé

	Notes	30 juin 2021 €m	31 décembre 2020 €m
Actifs			
Caisse, banques centrales et CCP		40 460	29 508
Comptes d'encaissement		682	224
Portefeuille de transaction		15 593	12 954
Actifs financiers désignés comme ou obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat		12 810	11 648
Instruments dérivés		41 744	56 475
Prêts et créances sur les établissements de crédit		6 588	6 781
Prêts et créances sur la clientèle		54 870	56 225
Opérations de prise en pension – hors-trading		17 481	21 522
Investissements financiers		16 360	19 167
Actifs destinés à la vente		3	3
Comptes de régularisation et autres actifs		23 284	21 735
Impôt courant		99	146
Participations dans les entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint		1	1
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles	4, 7	748	579
Actifs d'impôt différé		178	131
Total des actifs		230 901	237 099
Passifs			
Dettes envers les établissements de crédit		20 271	17 204
Comptes créditeurs de la clientèle		65 334	61 393
Opérations de mise en pension – hors-trading		6 456	10 984
Comptes de décaissement		196	198
Portefeuille de transaction		19 908	17 828
Passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur		16 239	16 892
Instruments dérivés		40 232	55 714
Dettes représentées par un titre		4 043	3 605
Comptes de régularisation et autres passifs		24 688	20 117
Impôt courant		87	73
Passifs des contrats d'assurance		23 529	23 228
Provisions	8	319	397
Passifs d'impôt différé		170	131
Dettes subordonnées		1 876	1 876
Total des dettes		223 348	229 640
Fonds propres			
Capital social appelé		491	491
Primes d'émission		2 137	2 137
Autres fonds propres	2	750	750
Autres réserves		1 658	1 688
Report à nouveau et résultat de la période		2 492	2 368
Total des fonds propres – part du groupe		7 528	7 434
Part des intérêts minoritaires		25	25
Total des fonds propres		7 553	7 459
Total des passifs et des capitaux propres		230 901	237 099

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2021 €m	30 juin 2020 €m	31 décembre 2020 €m
Résultat avant impôt	187	(650)	(295)
Retraitement des éléments non monétaires	(258)	859	840
– amortissements, dépréciations et provisions des immobilisations corporelles, incorporelles et du droit d'utilisation ¹	45	373	276
– flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement	(17)	(13)	(2)
– part des résultats des sociétés mises en équivalence et sous contrôle conjoint	(1)	–	–
– pertes attendues sur portefeuille de crédit et dépréciations pour risque de crédit	2	228	59
– provisions (y compris provision pour retraites)	(2)	5	249
– paiement à base d'actions	8	6	7
– autres éléments non monétaires inclus dans le résultat avant impôts	(170)	129	(1)
– élimination des écarts de conversion	(123)	131	252
Variation des actifs et passifs d'exploitation	6 849	11 321	(12 744)
– variation nette sur titres de transaction et dérivés	(1 348)	(3 248)	(428)
– variation des prêts et créances sur établissements de crédit et à la clientèle	1 490	(2 626)	3 738
– variation sur opérations de prise en pension – hors-trading	2 425	7 602	5 697
– variation des actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	(1 162)	967	(658)
– variation des autres actifs	4 398	(3 003)	(4 276)
– variation des comptes créditeurs de la clientèle et des établissements de crédit	7 008	16 832	(7 898)
– variation des opérations de mise en pension – hors trading	(4 528)	(8 331)	(898)
– variation des dettes représentées par un titre	438	(1 581)	(4 596)
– variation des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	(662)	(397)	(1 668)
– variation des autres passifs	(1 185)	5 130	(1 710)
– impôts payés	(25)	(24)	(47)
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation	6 778	11 530	(12 199)
Acquisition d'investissements financiers	(1 595)	(4 749)	(1 037)
Cession et arrivée à échéance d'investissements financiers	4 115	2 135	2 067
Flux nets de trésorerie sur acquisition/cession d'actifs corporels	(27)	(24)	(23)
Flux nets de trésorerie sur acquisition/cession d'actifs incorporels	(2)	(33)	(5)
Flux nets de trésorerie sur cession/acquisition de filiales, entités mises en équivalence et opérations conjointes	–	–	–
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement	2 491	(2 671)	1 002
Émissions d'actions et autres instruments de capitaux propres	–	–	–
Flux nets sur dettes subordonnées	–	500	–
Dividendes versés	(15)	(15)	(15)
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	–	–	–
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financements	(15)	485	(15)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	9 254	9 344	(11 212)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	47 567	49 616	58 827
Effet de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	82	(133)	(48)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	56 903	58 827	47 567
Trésorerie et équivalents de trésorerie :			
– caisse, banques centrales et CCP	40 460	36 032	29 508
– comptes d'encaissement	682	642	224
– prêts et créances sur les établissements de crédit de maturité inférieure ou égale à un mois	3 670	3 183	3 711
– opérations de prise en pension avec les établissements de crédit de maturité inférieure ou égale à un mois	7 621	8 642	9 238
– effets publics et valeurs assimilées de maturité inférieure ou égale à trois mois	330	2 236	299
– comptes de règlement nets, dépôts de garanties et appels de marge en espèce	4 336	8 333	4 785
– déduction des comptes de décaissement	(196)	(241)	(198)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	56 903	58 827	47 567

¹ Sont inclus pour 2020 les impacts des dépréciations et passage en perte des actifs non financiers et de l'écart d'acquisition (284 millions EUR au premier semestre 2020 et 220 millions EUR au second semestre).

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Autres réserves									
	Capital social appelé et primes d'émission	Autres fonds propres	Report à nouveau et résultat de l'exercice	Actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	Couverture de flux de trésorerie	Ecart de conversion	Réserve de fusion et autres réserves	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m
Au 1er janvier 2021	2 628	750	2 368	78	69	(47)	1 588	7 434	25	7 459
Résultat net	–	–	153	–	–	–	–	153	–	153
Autres éléments du résultat global	–	–	(3)	(29)	(23)	19	–	(36)	–	(36)
– instruments de dettes à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	–	–	–	(29)	–	–	–	(29)	–	(29)
– actions à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– couvertures de flux de trésorerie	–	–	–	–	(23)	–	–	(23)	–	(23)
– gains (pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies	–	–	4	–	–	–	–	4	–	4
– variation du risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur ¹	–	–	(7)	–	–	–	–	(7)	–	(7)
– écart de change	–	–	–	–	–	19	–	19	–	19
Total du résultat global	–	–	150	(29)	(23)	19	–	117	–	117
Fonds propres additionnels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dividendes ²	–	–	(15)	–	–	–	–	(15)	–	(15)
Impact net des accords de paiement réglés en actions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Impact des regroupements d'entreprises et autres mouvements	–	–	(11)	–	–	–	3	(8)	–	(8)
Total autres variations des capitaux propres	–	–	(26)	–	–	–	3	(23)	–	(23)
Au 30 juin 2021	2 628	750	2 492	49	46	(28)	1 591	7 528	25	7 553

1 Au 30 juin 2021, le montant cumulé de la variation de juste valeur attribuable aux variations de risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur comptabilisé en réserves s'élève à (69) millions EUR.

2 Le montant des dividendes correspond au coupon versé au titre des autres instruments de capitaux propres de catégorie 1.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés (suite)

	Autres réserves									
	Capital social appelé et primes d'émission	Autres fonds propres	Report à nouveau et résultat de l'exercice	Actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	Couverture de flux de trésorerie	Ecart de conversion	Réserve de fusion et autres réserves	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m
Au 1er janvier 2020	2 628	750	3 424	47	34	(27)	1 587	8 443	28	8 471
Résultat net	–	–	(499)	–	–	–	–	(499)	(1)	(500)
Autres éléments du résultat global	–	–	194	3	27	(13)	–	211	–	211
– instruments de dettes à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	–	–	–	3	–	–	–	3	–	3
– actions à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– couvertures de flux de trésorerie	–	–	–	–	27	–	–	27	–	27
– gains (pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies	–	–	2	–	–	–	–	2	–	2
– variation du risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur ¹	–	–	192	–	–	–	–	192	–	192
– écart de change	–	–	–	–	–	(13)	–	(13)	–	(13)
Total du résultat global	–	–	(305)	3	27	(13)	–	(288)	(1)	(289)
Fonds propres additionnels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dividendes ²	–	–	(15)	–	–	–	–	(15)	–	(15)
Impact net des accords de paiements réglés en actions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Impact des regroupements d'entreprises et autres mouvements	–	–	6	–	–	–	–	6	–	6
Total autres variations des capitaux propres	–	–	(9)	–	–	–	–	(9)	–	(9)
Au 30 juin 2020	2 628	750	3 110	50	61	(40)	1 587	8 146	27	8 173

1 Au 30 juin 2020, le montant cumulé de la variation de juste valeur attribuable aux variations de risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur comptabilisé en réserves s'élève à 135 millions EUR.

2 Le montant des dividendes correspond au coupon versé au titre des autres instruments de capitaux propres de catégorie 1.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés (suite)

	Autres réserves									
	Capital social appelé et primes d'émission	Autres fonds propres	Report à nouveau et résultat de l'exercice	Actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	Couverture de flux de trésorerie	Ecarts de conversion	Réserve de fusion et autres réserves	Capitaux propres part du groupe	Intérêts non contrôlant	Total des capitaux propres
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m
Au 1er juillet 2020	2 628	750	3 110	50	61	(40)	1 587	8 146	27	8 173
Résultat net	—	—	(523)	—	—	—	—	(523)	(2)	(525)
Autres éléments du résultat global	—	—	(205)	28	8	(7)	—	(176)	—	(176)
- instruments de dettes à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	—	—	—	29	—	—	—	29	—	29
- actions à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	—	—	—	(1)	—	—	—	(1)	—	(1)
- couvertures de flux de trésorerie	—	—	—	—	8	—	—	8	—	8
- gains (pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies	—	—	(8)	—	—	—	—	(8)	—	(8)
- variation du risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur ¹	—	—	(197)	—	—	—	—	(197)	—	(197)
- écart de change	—	—	—	—	—	(7)	—	(7)	—	(7)
Total du résultat global	—	—	(728)	28	8	(7)	—	(699)	(2)	(701)
Fonds propres additionnels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dividendes ²	—	—	(15)	—	—	—	—	(15)	—	(15)
Impact net des paiements et coûts des accords de paiement à base d'actions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Impact des regroupements d'entreprises et autres mouvements	—	—	1	—	—	—	1	2	—	2
Total autres	—	—	(14)	—	—	—	1	(13)	—	(13)
Au 31 décembre 2020	2 628	750	2 368	78	69	(47)	1 588	7 434	25	7 459

1 Au 31 décembre 2020, le montant cumulé de la variation de juste valeur attribuable aux variations de risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur comptabilisé en réserves s'élève à (62) millions EUR.

2 Le montant des dividendes correspond au coupon versé au titre des autres instruments de capitaux propres de catégorie 1.

Développement récents du comité d'interprétation des normes IFRS ("IFRIC")

En avril 2021, le comité d'interprétation des normes IFRS a publié une décision d'agenda afin de clarifier la période de services au cours de laquelle les avantages du personnel sont attribués sous IAS19 pour les régimes de retraite à prestations définies. Cette décision peut impacter certaines indemnités de départ à la retraite pour laquelle une analyse est en cours. Au 30 juin 2021, les provisions pour engagements de retraite figurant au passif du bilan d'HSBC Continental Europe s'élèvent à 125 millions EUR ; aucun impact majeur n'est attendu de la décision d'agenda de l'IFRIC (au 30 juin 2021, aucun ajustement n'a été enregistré).

(g) Événements significatifs de la période

Projet de cession des activités de banque de détail en France

Dans le cadre de la revue stratégique, HSBC Continental Europe a signé le 18 juin 2021 un Protocole d'Accord avec Promontoria MMB SAS ("My Money Group"), sa filiale Banque des Caraïbes SA et "My Money Bank", relatif au projet de cession des activités de banque de détail de HSBC Continental Europe en France.

Le projet de cession envisagé comprend : l'activité de banque de détail de HSBC Continental Europe en France, la marque Crédit Commercial de France ("CCF") et, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives nécessaires, 100 % des actions détenues par HSBC Continental Europe dans HSBC SFH (France) et la participation de HSBC Continental Europe dans Crédit Logement représentant 3 % du capital de Crédit Logement. Il est estimé que la perte avant impôt, y compris les coûts de transaction associés, résultant du transfert (calculée sur la base des normes IFRS) pour HSBC Continental Europe serait d'environ 1,9 milliard EUR. Aucun avantage fiscal immédiat n'est attendu de la perte résultant du transfert ou de la dépréciation y afférente. L'essentiel de la perte estimée correspondant à la valorisation à la juste valeur diminuée des coûts de cession sera enregistrée au moment de la classification en actifs disponibles à la vente, en conformité avec les principes édictés par la norme IFRS 5, actuellement prévue en 2022. Ultérieurement, les actifs destinés à être cédés seront évalués à chaque arrêté comptable au plus bas de la valeur comptable et de la juste valeur diminués des coûts de cession. La quasi-totalité de l'impact résiduel devrait être comptabilisée au moment de la date de décomptabilisation qui à ce stade est attendue dans le courant du premier semestre 2023.

Au 30 juin 2021, la valeur du total des actifs de l'activité objet du transfert potentiel s'élevait à 23,8 milliards EUR, dont 21,6 milliards EUR de soldes de prêts clients. L'activité disposait également de comptes créditeurs de la clientèle à hauteur de 19,8 milliards EUR. Voir la section « La stratégie du Groupe HSBC déclinée en Europe continentale » page 5.

Financement via "Targeted Long-Term Refinancing Operation" ("TLTRO")

En mars 2021, HSBC Continental Europe a emprunté un montant additionnel de 1,06 milliard EUR au titre du TLTRO III, en plus du montant existant de 10,6 milliards EUR emprunté en juin 2020.

Nouvelles émissions

En juin 2021, HSBC Continental Europe a émis deux séries de titres non privilégiés avec des échéances de 7 et 8 ans pour un montant notionnel total de 800 millions EUR, souscrits par HSBC Bank plc et comptabilisés en Dettes représentées par un titre.

(h) Présentation de l'information

Les informations relatives aux résultats par ligne de métier ("IFRS 8") sont publiées dans le rapport de gestion en pages 11 à 17. Les informations concernant la nature et l'étendue des risques liés aux instruments financiers sont dans la partie "Risques" aux pages 18 à 38. Ces éléments font partie intégrante de ces états financiers semestriels consolidés résumés.

2 Dividendes

Il n'y a pas eu de distribution d'acompte sur dividendes au titre de l'exercice 2021 au cours du premier semestre 2021.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mars 2021 a approuvé la proposition du Conseil d'Administration du 23 février 2021 de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2020.

Dividende et bénéfice par action

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2021 € par action	30 juin 2020 € par action	31 décembre 2020 € par action
Bénéfice par action	1,56	(5,08)	(5,32)
Bénéfice par action après dilution	1,56	(5,08)	(5,32)
Dividende par action ¹	—	—	—

¹ Les coupons payés sur les autres instruments de fonds propres ne sont pas inclus dans le calcul du dividende par action.

Le bénéfice par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe de 153 millions EUR par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, à l'exclusion des actions détenues par la Société, soit 98 231 196 actions (au 30 juin 2020, le résultat semestriel était de (499) millions EUR et le nombre moyen pondéré d'actions de 98 231 196 ; au 31 décembre 2020, le résultat semestriel était de (523) millions EUR et le nombre moyen pondéré d'actions de 98 231 196).

Le bénéfice par action après dilution est calculé en divisant le résultat, sans ajustement au titre de l'effet dilutif des actions ordinaires potentielles (y compris des options de souscription d'actions en circulation non encore exercées), par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation à l'exclusion des actions détenues par la Société, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises en cas de conversion de la totalité des actions ordinaires potentielles à effet dilutif, soit 98 231 196 actions (au 30 juin 2020, 98 231 196 actions ; au 31 décembre 2020, 98 231 196 actions).

Au 30 juin 2021, aucune action ordinaire potentielle à effet dilutif n'a été émise.

Autres fonds propres

Total des coupons sur instruments classés en Autres fonds propres¹

	Première date de remboursement optionnel	Semestre se terminant au		
		30 juin 2021	30 juin 2020	31 décembre 2020
		€m	€m	€m
Emprunt subordonné perpétuel				
- 200 millions EUR émis à un taux de 4,56 %	mai 2022	5	5	4
- 300 millions EUR émis à un taux de 4,00 %	mars 2023	6	6	6
- 250 millions EUR émis à un taux de 3,46 %	décembre 2024	4	4	5
Total		15	15	15

¹ Les coupons sont versés semestriellement pour les instruments classés en Autres fonds propres.

3 Commissions nettes

Commissions nettes

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2021	30 juin 2020	31 décembre 2020
	€m	€m	€m
Service de tenue de compte	70	69	70
Gestion sous mandat	102	88	90
Cartes de paiement	16	18	16
Facilités de crédit	73	65	71
Commissions de courtage	17	6	4
Fonds d'investissement	3	2	2
Commissions imports/exports	8	8	7
Remises	25	22	24
Souscriptions/prises fermes	96	55	33
Droits de garde	19	17	17
Commissions de courtage d'assurance	9	10	9
Autres ¹	204	201	200
Commissions (produits)	642	561	543
Moins : commissions (charges)	(185)	(124)	(122)
Commissions nettes	457	437	421
Lignes de Métiers			
Banque privée et de gestion de patrimoine	136	129	130
Banque d'entreprises	118	116	112
Banque de financement, d'investissement et de marchés	203	192	179
Corporate Centre	-	-	-

¹ La ligne "Autres" comprend des commissions intra-groupe et des commissions avec des contreparties externes qui ne sont pas incluses dans les autres catégories.

4 Present value of in-force insurance business ("PVIF")

Au sein du groupe HSBC Continental Europe, l'activité d'assurance-vie est comptabilisée selon la méthode de l'embedded value, laquelle fournit notamment un cadre complet d'appréciation du risque et de la valorisation. La Present Value of In-Force ("PVIF") correspond à la valeur actualisée des marges futures liées aux contrats d'assurance existants.

Le calcul de la PVIF se fonde sur des hypothèses qui tiennent compte des risques et incertitudes de l'activité. Pour procéder à cette projection de flux de trésorerie, une série d'hypothèses concernant l'expérience future est formulée par la filiale d'assurances HSBC Assurances Vie (France), qui prend en compte les conditions locales de marché et le jugement de la Direction sur les tendances locales futures.

Variations de la PVIF

	Mouvements du 1er semestre 2021	Mouvements de l'année 2020
	€m	€m
Au 1er janvier	490	613
Variations de la PVIF des activités d'assurances long-terme	171	(123)
- vieillissement du portefeuille	(30)	(65)
- valeur de la nouvelle production	18	24
- changements d'hypothèses et autres variations	7	36
- impact des marchés	143	(134)
- écarts d'expérience	33	16
A la fin de la période	661	490

Le montant de la PVIF s'établit au 30 juin 2021 à 661 millions EUR (31 décembre 2020 : 490 millions EUR). Cette hausse de 171 millions EUR s'explique principalement par un impact de marché, par une hausse des écarts d'expérience, en raison notamment d'un changement de profil sur les versements programmés des contrats, et par d'autres effets récurrents.

(a) Évolution des hypothèses clés

Les hypothèses économiques sont établies de manière à correspondre aux valeurs de marché observables. La valorisation de la PVIF est sensible aux mouvements de marché observés et l'impact de ces changements est inclus dans les sensibilités présentées ci-dessous :

Impact sur la PVIF de modifications raisonnables des hypothèses clés¹

	Au	
	30 juin 2021 %	31 décembre 2020 %
Taux moyen pondéré sans risque	0,65	0,34
Taux moyen pondéré d'actualisation des profits futurs	1,53	1,34
Hypothèse d'inflation des frais	1,60	1,60

¹ Au 30 juin 2021, le taux d'actualisation des profits futurs en valeur de marché utilisé dans la PVIF est de 1,53 %, auquel s'ajoute une marge de risque de 185,4 millions EUR. En 2020, le taux d'actualisation des profits futurs en valeur de marché est de 1,34 %, auquel s'ajoute une marge de risque de 175,3 millions EUR.

(b) Sensibilité de la PVIF à l'évolution des hypothèses économiques

Le tableau suivant montre les effets des mouvements du taux sans risque et du taux d'actualisation sur la valeur de PVIF pour HSBC Assurances Vie :

	Au	
	30 juin 2021 ¹ €m	31 décembre 2020 ¹ €m
+ 100 points de bases du taux sans risque	107	148
- 100 points de bases du taux sans risque	(226)	(288)
+ 100 points de bases du taux d'actualisation	(6)	8
- 100 points de bases du taux d'actualisation	5	(11)

¹ Les impacts sur les bénéfices sont présentés avant impôt.

En raison de certaines caractéristiques des contrats, les sensibilités ne sont pas linéaires et ne peuvent donc pas être extrapolées à des niveaux supérieurs de stress. L'analyse du scénario de baisse du taux sans risque montre qu'il entraîne une baisse significative sur le rendement prospectif des investissements, et donc sur le taux de rendement des contrats d'épargne. Les sensibilités obtenues s'entendent à taux ultime inchangé et avant toute décision de gestion qui pourrait atténuer les impacts et avant tout changement dans le comportement des assurés.

Au 30 juin 2021, la PVIF a été déterminée en prenant en compte le taux *forward* ultime EIOPA révisé publié en avril 2021 et qui sera applicable au 1er janvier 2022 à 3,45 % (3,65 % au 31 décembre 2020).

(c) Sensibilité de la PVIF à l'évolution des hypothèses non-économiques

Les engagements vis-à-vis des assurés et la PVIF pour les assureurs vie sont calculés sur la base d'hypothèses non économiques dont la mortalité et/ou la morbidité, les taux de rachat et les taux de chargement. Le tableau ci-dessous présente la sensibilité des bénéfices et du total des capitaux propres, au 30 juin 2021, à des modifications raisonnables de ces hypothèses non économiques à cette date.

Le risque de mortalité et de morbidité est en général associé aux contrats d'assurance-vie. L'impact de l'accroissement de la mortalité ou de la morbidité sur le bénéfice dépend du type de risque souscrit.

La sensibilité aux taux de rachat dépend du type de contrat souscrit. Concernant les contrats d'assurance, le coût des sinistres est financé par les primes perçues tandis que les produits générés par le portefeuille de placement viennent soutenir les passifs. Concernant le portefeuille de produits d'assurance temporaire-décès, un accroissement des taux de rachat a en général un effet négatif sur le bénéfice en raison du manque à gagner sur les primes émises futures liées à ces renoncements.

Le risque de taux de chargement est l'exposition à une variation des taux de chargement. Dans la mesure où une hausse des frais ne peut être répercutée sur les assurés, tout accroissement des taux de chargement aura un impact négatif sur les bénéfices.

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la PVIF :

	Impacts sur les gains/pertes au 30 juin 2021 ¹ €m	Impacts sur les gains/pertes au 31 décembre 2020 ¹ €m
Hausse de 10 % du taux de mortalité/morbidité	(17)	(14)
Baisse de 10 % du taux de mortalité/morbidité	18	14
Hausse de 10 % des taux de rachat	(24)	(19)
Baisse de 10 % des taux de rachat	27	21
Hausse de 10 % des niveaux de frais	(40)	(43)
Baisse de 10 % des niveaux de frais	40	43

¹ Les impacts sur les bénéfices sont présentés après impôt.

L'augmentation des dépenses est entièrement supportée par l'assureur, venant ainsi réduire le résultat de la compagnie.

L'impact des variations des taux de rachats est essentiellement expliqué par l'activité d'épargne. Pour illustration, une hausse des rachats provoque une diminution du portefeuille de contrats sous gestion et donc un effet négatif sur les bénéfices de l'assureur.

5 Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes comptables, le dispositif de contrôle et la hiérarchie utilisés pour déterminer les justes valeurs sont cohérents avec ceux appliqués dans le *Document d'enregistrement universel 2020*.

Ventilation des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par niveau de juste valeur

Instruments financiers évalués à la juste valeur et bases d'évaluation

	Techniques d'évaluation			Contreparties HSBC			
	Level 1 – Cotation de marché €m	Level 2 – Utilisation de données de marché observables €m	Level 3 – Utilisation de données de marché non observables €m	Total contreparties externes €m	Montants avec des entités du Groupe HSBC €m	Dont Level 3 €m	Total €m
Au 30 juin 2021							
Actifs							
Portefeuille de transaction	14 341	1 188	35	15 564	29	–	15 593
Actifs financiers désignés comme ou obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat	3 932	6 417	2 218	12 567	243	–	12 810
Instruments dérivés	16	24 749	82	24 847	16 897	395	41 744
Investissements financiers	8 642	6 499	902	16 043	311	127	16 354
Passifs							
Portefeuille de transaction	19 859	49	–	19 908	–	–	19 908
Passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	–	15 659	580	16 239	–	–	16 239
Instruments dérivés	17	24 849	81	24 947	15 285	138	40 232

Au 31 décembre 2020

Actifs							
Portefeuille de transaction	11 449	1 468	29	12 946	8	–	12 954
Actifs financiers désignés comme ou obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat	2 891	6 227	2 279	11 397	251	–	11 648
Instruments dérivés	35	35 911	109	36 055	20 420	491	56 475
Investissements financiers	11 570	6 331	815	18 716	445	127	19 161
Passifs							
Portefeuille de transaction	17 809	19	–	17 828	–	–	17 828
Passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	–	16 340	552	16 892	–	–	16 892
Instruments dérivés	17	37 706	239	37 962	17 752	138	55 714

Transferts entre les Levels 1 et 2 de juste valeur

	Actifs				Passifs		
	Investissements financiers €m	Portefeuille de transaction €m	Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur €m	Produits dérivés actifs €m	Portefeuille de transaction €m	Instruments financiers désignés dès l'origine à la juste valeur €m	Produits dérivés passifs €m
Au 30 juin 2021							
Transfert de Level 1 à Level 2	174	195	–	–	–	–	–
Transfert de Level 2 à Level 1	120	226	465	–	6	–	–

Au 31 décembre 2020

Transfert de Level 1 à Level 2	223	185	–	–	18	6 609	–
Transfert de Level 2 à Level 1	1 766	188	80	–	–	–	–

Les transferts entre *Levels* de juste valeur sont réputés avoir lieu à la fin de chaque période de *reporting* trimestriel. Les transferts vers et hors des *Levels* sont principalement attribuables à l'observabilité des données d'évaluation et à la transparence des prix.

Level 3 détaillé

Instruments financiers valorisés à la juste valeur avec utilisation de données non observables significatives – Level 3

	Actifs					Passifs			
	Investissements financiers	Portefeuille de transaction	Actifs financiers obligatoires évalués à la juste valeur	Dérivés	Total des actifs	Portefeuille de transaction	Instruments financiers désignés d'origine à la juste valeur	Dérivés	Total des passifs
Au 30 juin 2021									
<i>Private equity</i> y compris les investissements stratégiques	21	–	1 907	–	1 928	–	–	–	–
Titres adossés à des actifs ("ABS")	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Titres structurés	–	–	–	–	–	–	580	–	580
Dérivés	–	–	–	82	82	–	–	81	81
Autres	881	35	311	–	1 227	–	–	–	–
Filiales du Groupe HSBC	127	–	–	395	522	–	–	138	138
Total	1 029	35	2 218	477	3 759	–	580	219	799
Au 31 décembre 2020									
<i>Private equity</i> y compris les investissements stratégiques	21	–	1 974	–	1 995	–	–	–	–
Titres adossés à des actifs ("ABS")	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Titres structurés	–	–	–	–	–	–	552	–	552
Dérivés	–	–	–	109	109	–	–	239	239
Autres	794	29	305	–	1 128	–	–	–	–
Filiales du Groupe HSBC	127	–	–	491	618	–	–	138	138
Total	942	29	2 279	600	3 850	–	552	377	929

Réconciliation de la mesure de la juste valeur des instruments classés en Level 3

Mouvement des instruments classés en Level 3

	Actifs				Passifs		
	Investissements financiers €m	Portefeuille de transaction €m	Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur €m	Produits dérivés actifs €m	Portefeuille de transaction €m	Instruments financiers désignés dès l'origine à la juste valeur €m	Produits dérivés passifs €m
Au 1er janvier 2021	942	29	2 279	600	–	552	377
Profits/(pertes) comptabilisés en compte de résultat	–	–	45	(32)	–	(57)	(3)
– résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés sur la base de la juste valeur ¹	–	–	–	(32)	–	–	(3)
– variation de la juste valeur des instruments financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat	–	–	45	–	–	(57)	–
– résultat net de cession des investissements financiers à la juste valeur par résultat global	–	–	–	–	–	–	–
Profits ou pertes comptabilisés en capitaux propres	(18)	–	–	–	–	–	–
– Investissement financiers gains/(pertes) liés à la variation de juste valeur	(18)	–	–	–	–	–	–
– différences de change	–	–	–	–	–	–	–
Achats	230	–	47	–	–	–	–
Émissions	–	–	–	–	–	–	–
Ventes	(125)	–	(153)	–	–	–	–
Arrivées à échéance ¹	–	–	–	(151)	–	(118)	(198)
Sortie	–	–	–	–	–	–	–
Entrées	–	6	–	60	–	203	43
Au 30 juin 2021	1 029	35	2 218	477	–	580	219
Profits/(pertes) non réalisés, comptabilisés en compte de résultat au 30 juin 2021	–	–	40	(34)	–	(37)	(27)
– gains ou pertes sur opérations de portefeuille de transaction hors marge nette d'intérêt	–	–	–	(34)	–	–	(27)
– variation de la juste valeur des instruments financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	–	–	40	–	–	(37)	–
Au 1er janvier 2020	1 081	2	2 325	770	–	307	599
Profits/(pertes) comptabilisés en compte de résultat	–	(46)	(78)	210	–	67	197
– résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur	–	(46)	–	210	–	–	197
– variation de juste valeur des actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	–	–	(78)	–	–	67	–
– résultat net de cession des investissements financiers à la juste valeur par résultat global	–	–	–	–	–	–	–
Profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–
– investissements financiers : gains/(pertes) liés à la variation de juste valeur	–	–	–	–	–	–	–
– différences de change	–	–	–	–	–	–	–
Achats	325	47	253	–	–	–	–
Emissions	–	–	–	–	–	19	–
Ventes	(243)	–	(83)	–	–	–	–
Arrivées à échéance	–	–	(18)	(6)	–	39	3
Sorties	–	–	–	(2)	–	(14)	(1)
Entrées	–	50	–	2	–	196	20
Au 30 juin 2020	1 163	53	2 399	974	–	614	818
Profits/(pertes) non réalisés, comptabilisés en compte de résultat au 30 juin 2020	–	–	5	161	–	13	217
– gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de transaction hors marge nette d'intérêt	–	–	–	161	–	–	217
– variations de la juste valeur des instruments financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat	–	–	5	–	–	13	–

Mouvement des instruments classés en Level 3 (suite)

	Actifs				Passifs		
	Investissements financiers	Portefeuille de transaction	Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur	Dérivés	Portefeuille de transaction	Instruments financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	Dérivés
Au 1er juillet 2020	1 163	53	2 399	974	—	614	818
Profits/(pertes) comptabilisés en compte de résultat	—	44	153	(557)	—	57	(554)
– résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés sur la base de la juste valeur	—	44	—	(557)	—	—	(554)
– variation de la juste valeur des instruments financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	153	—	—	57	—
– résultat net de cession des investissements financiers à la juste valeur par résultat global	—	—	—	—	—	—	—
Profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	60	—	—	—	—	—	—
– investissements financiers : gains/(pertes) liés à la variation de juste valeur	60	—	—	—	—	—	—
– différences de change	—	—	—	—	—	—	—
Achats	61	(1)	35	—	—	—	—
Emissions	—	—	—	—	—	—	—
Ventes	(342)	(46)	(241)	—	—	—	—
Arrivées à échéance	—	(21)	(67)	111	—	(25)	90
Sorties	—	—	—	—	—	(94)	—
Entrées	—	—	—	72	—	—	23
Au 31 décembre 2020	942	29	2 279	600	—	552	377
Profits/(pertes) non réalisés, comptabilisés en compte de résultat au 31 décembre	—	—	148	81	—	71	109
– résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur	—	—	—	81	—	—	109
– variations de la juste valeur des instruments financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	148	—	—	71	—

1 Les mouvements du premier semestre 2021 reflètent un raffinement de la bifurcation entre « Résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur » et « Arrivées à échéance ». Les précédentes périodes n'ont pas été re-présentées.

Impact des modifications des hypothèses significatives non observables à des hypothèses alternatives probables raisonnables

Impact des modifications des hypothèses significatives non observables – Par catégorie comptable Level 3

	Au 30 juin 2021				Au 31 décembre 2020			
	Comptabilisés en compte de résultat		Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global		Comptabilisés en compte de résultat		Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	
	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m
Dérivés et portefeuille de transaction (d'actifs ou de passifs) ¹	3	(3)	–	–	9	(9)	–	–
Actifs et passifs désignés comme ou obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat	122	(122)	–	–	121	(122)	–	–
Investissements financiers	–	–	44	(44)	–	–	43	(43)
Filiales du Groupe HSBC	11	(11)	6	(6)	23	(23)	6	(6)
Total	136	(136)	50	(50)	153	(154)	49	(49)

¹ Les Dérivés et portefeuille de transaction sont représentés en une seule catégorie afin de refléter la manière dont le risque inhérent à ces instruments financiers est géré.

Impact des modifications des hypothèses significatives non observables – Par type d'instrument Level 3

	Comptabilisés en compte de résultat		Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	
	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables
	€m	€m	€m	€m
Au 30 juin 2021				
Investissements en <i>private equity</i> y compris investissements stratégiques	107	(107)	2	(2)
Titres adossés à des actifs ("ABS")	–	–	–	–
Titres structurés	6	(6)	–	–
Dérivés	3	(3)	–	–
Autres portefeuilles	9	(9)	42	(42)
Filiales du Groupe HSBC	11	(11)	6	(6)
Total	136	(136)	50	(50)
Au 31 décembre 2020				
Investissements en <i>private equity</i> y compris investissements stratégiques	102	(102)	1	(1)
Titres adossés à des actifs ("ABS")	–	–	–	–
Titres structurés	10	(10)	–	–
Dérivés	9	(9)	–	–
Autres portefeuilles	9	(10)	42	(42)
Filiales du Groupe HSBC	23	(23)	6	(6)
Total	153	(154)	49	(49)

L'analyse de la sensibilité a pour but de mesurer un éventail de justes valeurs cohérentes avec l'application d'un intervalle de confiance à 95 %.

Les méthodologies prennent en compte la nature de la technique d'évaluation employée, ainsi que la disponibilité et la fiabilité des données historiques et observables. Lorsque la juste valeur d'un instrument financier est fonction de plusieurs hypothèses non observables, le tableau ci-dessus indique la variation la plus favorable ou la plus défavorable obtenue en faisant varier les hypothèses individuellement.

Information quantitative sur les données d'entrée non observables significatives de Level 3

	Juste valeur ¹		Méthode d'évaluation	Principales données non observables	Gamme complète des données	
	Actifs €m	Passifs €m			Basse %	Haute %
Au 30 juin 2021						
<i>Private equity</i> y compris les investissements stratégiques	1 928	—	Voir notes ci-dessous ⁴	Voir notes ci-dessous ⁴	n/a	n/a
Titres adossés à des actifs ("ABSs") :	—	—				
– CLO/CDO ²	—	—	Données de marché	Cotations à l'achat	n/a	n/a
– autres ABSs	—	—				
Produits structurés :	—	580				
– obligations indexées sur des actions	—	376	Modèle de valorisation	Volatilité des actions	—	44
– titres indexés sur des fonds	—	—	Modèle de valorisation	Volatilité des fonds	—	—
– titres exposés au risque de change	—	—	Modèle de valorisation	Volatilité de change	—	—
– autres	—	204				
Dérivés	477	219				
Dérivés de taux :	363	144				
– swaps de titrisation	120	—	Modèle DCF ³	Taux de remboursement anticipé	50	50
– options sur swaps longue durée	114	46	Modèle de valorisation	Volatilité du taux d'intérêt	16	26
– autres	129	98				
Dérivés de change :	3	3				
– options	3	3	Modèle de valorisation	Volatilité de change	5	17
Dérivés actions :	111	71				
– options longue durée	—	—	Modèle de valorisation	Volatilité des actions		
– autres	111	71				
Dérivés de crédit :	—	1				
– autres	—	1				
Autres portefeuilles	1 354	—				
Total Level 3	3 759	799				

Au 31 décembre 2020

<i>Private equity</i> y compris les investissements stratégiques	1 995	—	Voir notes ci-dessous ⁴	Voir notes ci-dessous ⁴	n/a	n/a
Titres adossés à des actifs ("ABSs") :						
– CLO/CDO ²	—	—	Données de marché	Cotations à l'achat	n/a	n/a
– autres ABSs	—	—				
Produits structurés :	—	552				
– obligations indexées sur des actions	—	285	Modèle de valorisation	Volatilité des actions	—	51
– titres indexés sur des fonds	—	—	Modèle de valorisation	Volatilité des fonds	—	—
– titres exposés au risque de change	—	—	Modèle de valorisation	Volatilité de change	—	—
– autres	—	267				
Dérivés	600	377				
Dérivés de taux :	435	219				
– swaps de titrisation	141	—	Modèle DCF ³	Taux de remboursement anticipé	50	50
– options sur swaps longue durée	131	56	Modèle de valorisation	Volatilité du taux d'intérêt	16	28
– autres	163	163				
Dérivés de change :	3	3				
– options	3	3	Modèle de valorisation	Volatilité de change	7	16
Dérivés actions :	162	155				
– options longue durée	—	—	Modèle de valorisation	Volatilité des actions	—	—
– autres	162	155				
Dérivés de crédit :						
– autres	—	—				
Autres portefeuilles	1 255	—				
Total Level 3	3 850	929				

1 Y compris les soldes Level 3 avec des entités du Groupe HSBC.

2 Option de prêt collatéralisé/Obligation collatéralisée adossée à des emprunts.

3 Actualisation des flux de trésorerie.

4 Voir les descriptions à la note 11 Fair values of financial instruments carried at fair value du Document d'enregistrement universel 2020.

6 Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La base d'évaluation de la juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle, des investissements financiers, des dettes envers les établissements de crédit, des comptes créditeurs de la clientèle, des dettes représentées par un titre, des dettes subordonnées et des opérations de mise et de prise en pension (hors *trading*) est conforme à celle détaillée dans le *Document d'enregistrement universel 2020*.

Juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur et base d'évaluation

	Juste valeur				Total €m
	Valeur comptable €m	Level 1 – Cotation de marché €m	Level 2 – Utilisation de données de marché observables €m	Level 3 – Utilisation de données de marché non observables €m	
Au 30 juin 2021					
Actifs					
Prêts et créances sur les établissements de crédit	6 588	–	6 589	–	6 589
Prêts et créances sur la clientèle	54 870	–	–	54 974	54 974
Opérations de prise en pension – hors <i>trading</i>	17 481	–	17 481	–	17 481
Investissements financiers – au coût amorti	6	–	–	6	6
Passifs					
Dettes envers les établissements de crédit	20 271	–	20 218	–	20 218
Comptes créditeurs de la clientèle	65 334	–	65 326	–	65 326
Opérations de mise en pension – hors <i>trading</i>	6 456	–	6 456	–	6 456
Dettes représentées par un titre	4 043	–	4 043	–	4 043
Dettes subordonnées	1 876	–	1 956	–	1 956
Au 31 décembre 2020					
Actifs					
Prêts et créances sur les établissements de crédit	6 781	–	6 782	–	6 782
Prêts et créances sur la clientèle	56 225	–	–	56 334	56 334
Opérations de prise en pension – hors <i>trading</i>	21 522	–	21 522	–	21 522
Investissements financiers – au coût amorti	6	–	–	6	6
Passifs					
Dettes envers les établissements de crédit	17 204	–	17 145	–	17 145
Comptes créditeurs de la clientèle	61 393	–	61 387	–	61 387
Opérations de mise en pension – hors <i>trading</i>	10 984	–	10 984	–	10 984
Dettes représentées par un titre	3 605	–	3 605	–	3 605
Dettes subordonnées	1 876	–	1 958	–	1 958

Les autres instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur sont généralement des instruments à court terme et sont fréquemment réévalués en fonction des cours du marché. Par conséquent, leur valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur. Ils comprennent les comptes de caisse, banques centrales et CCP, ainsi que les comptes d'encaissement, qui sont évalués au coût amorti.

7 Ecarts d'acquisition et autres actifs immobilisés

Tests de dépréciation

HSBC Continental Europe a effectué des tests de dépréciation en 2020, comme décrit aux pages 210-212 du *Document d'enregistrement universel 2020*. HSBC Continental Europe teste la dépréciation de l'écart d'acquisition au 31 décembre de chaque année et à chaque fois qu'il existe un indicateur de sa perte de valeur. Au 30 juin 2021, HSBC Continental Europe a enregistré un écart d'acquisition de 66 millions EUR en lien avec l'activité de Gestion d'actifs et aucun indicateur de perte de valeur n'a été identifié.

8 Provisions

	Coûts de restructuration €m	Procédures judiciaires et affaires réglementaires €m	Autres provisions €m	Total €m
Provisions (à l'exclusion des engagements contractuels)				
Au 31 décembre 2020	268	41	14	323
Dotations aux provisions	1	3	14	18
Reprises de provisions utilisées	(66)	(3)	(6)	(75)
Reprises de provisions disponibles ¹	(20)	(1)	(4)	(25)
Différences de change et autres mouvements ²	15	—	3	18
Au 30 juin 2021	198	40	21	259
Engagements contractuels³				
Au 31 décembre 2020				74
Variation nette des provisions sur pertes de crédit attendues et autres mouvements				(14)
Au 30 juin 2021				60
Total des provisions				
Au 31 décembre 2020				397
Au 30 juin 2021				319

1 Inclut une reprise de provision relative à des plans sociaux pour un montant de (19) millions EUR. Voir Note 1.3 du Document d'enregistrement universel 2020.

2 Comprend des montants transférés des autres passifs.

3 Les provisions sur engagements contractuels comprennent les garanties et engagements de prêts hors bilan pour lesquels les pertes de crédit attendues sont calculées en vertu d'IFRS 9. Une analyse plus détaillée du mouvement des pertes de crédit attendues est présentée dans la section « Réconciliation des variations de l'encours brut et des provisions pour pertes de crédit, pour les prêts et avances sur la clientèle et les établissements de crédit y compris les engagements de prêts et les garanties financières ».

Des informations concernant les procédures judiciaires et les affaires réglementaires relatives aux entités de l'ensemble du Groupe HSBC sont décrites dans la Note 10.

9 Engagements de financement et de garantie

	Au	
	30 juin 2021 €m	31 décembre 2020 €m
Engagements de garantie donnés		
– garanties financières	9 117	1 051
– garanties d'exécution et autres garanties	8 986	8 313
– autres passifs éventuels	—	89
Total	18 103	9 453
Engagements de financement donnés¹		
– crédits documentaires et financement d'échanges commerciaux	1 009	669
– achats à terme d'actifs et dépôts à terme placés	44 952	46 975
– autres engagements de financement lignes de crédit et autres engagements	49 942	51 912
Total	95 903	99 556

1 Comprend 94 457 millions EUR d'engagements au 30 juin 2021 (31 décembre 2020 : 97 892 millions EUR) pour lesquels la norme IFRS 9 est applicable, lorsque HSBC Continental Europe est devenu partie d'un engagement irrévocable.

Les montants notionnels des passifs éventuels et engagements représentent les montants exposés aux risques en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client. Étant donné qu'une part significative des garanties et engagements doit arriver à expiration sans être utilisée, le total de ces principaux montants nominaux n'est pas représentatif des besoins en liquidité futurs.

10 Procédures judiciaires et affaires réglementaires relatives aux entités de l'ensemble du Groupe HSBC

Des entités du Groupe HSBC, dont HSBC Continental Europe, font l'objet d'actions en justice et autres procédures significatives menées par les autorités de régulation, découlant de l'exercice de leurs activités ordinaires. En dehors des dossiers décrits ci-dessous et de ceux décrits à la section "Les risques juridiques et gestion des litiges" aux pages 149 et 150 du Document d'enregistrement universel 2020, HSBC Continental Europe considère qu'aucune de ces questions ne revêt d'importance majeure. HSBC Continental Europe a procédé, en lien avec ces affaires, à des provisions dans tous les cas où, une fois sa responsabilité établie, un paiement sera probablement demandé en règlement des obligations découlant d'événements antérieurs et où une estimation fiable du montant desdites obligations peut être faite. Aucune provision comptabilisée ne constitue une reconnaissance de la part de HSBC Continental Europe d'un manquement ou d'une responsabilité juridique. Bien que l'issue de ces affaires et actions en justice soit par définition incertaine, la Direction estime que, sur la base des informations disponibles, HSBC Continental Europe a passé des dotations aux provisions appropriées, lorsque nécessaire, au titre des actions en justice à la date du 30 juin 2021.

Enquêtes dans le cadre de la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et de la législation relative aux sanctions financières internationales

En décembre 2012, HSBC Holdings, la société tête du Groupe auquel appartient la banque, a conclu un engagement avec l'Autorité des services financiers britanniques, la Financial Services Authority, qui a été remplacé par un engagement avec la *Financial Conduct Authority* ("FCA") en 2013, renouvelé en juillet 2020, ainsi qu'un accord d'amende civile homologué par une ordonnance avec la Réserve fédérale américaine (*Federal Reserve Board*, "FRB"), cet engagement et cet accord contiennent certaines obligations pour l'avenir liées à la lutte contre le blanchiment de capitaux et aux sanctions financières internationales. HSBC Holdings a également accepté de désigner un contrôleur indépendant (sous le qualificatif, pour les besoins de la FCA, de "Personne Qualifiée" en application de la section 166 du *UK Financial Services and Market Act*, et pour les besoins de la FRB, sous le qualificatif de "Consultant Indépendant") aux fins d'évaluer périodiquement le programme de conformité du Groupe HSBC en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de sanctions financières internationales.

En 2020, il a été mis un terme à la mission du contrôleur indépendant, à la fois en tant que "Personne qualifiée" et "Consultant Indépendant". La mission de "Personne qualifiée" au titre de la FCA a été confiée à une nouvelle personne au cours du deuxième trimestre 2020. Début 2021, un nouveau "Consultant Indépendant" a été désigné selon l'ordonnance de la FRB.

Bernard L. Madoff Investment Securities LLC

Bernard L. Madoff ("Madoff") a été arrêté en décembre 2008 aux Etats-Unis et a ensuite plaidé coupable pour avoir dirigé un stratagème de fraude de type Ponzi. Sa société, Bernard L. Madoff Investment Securities LLC ("Madoff Securities"), est en cours de liquidation aux États-Unis par un "Trustee".

Diverses sociétés HSBC non américaines ont fourni des services de conservation, d'administration et équivalents à un certain nombre de fonds constitués en dehors des États-Unis et dont les actifs étaient investis dans Madoff Securities.

Diverses sociétés HSBC ont fait l'objet d'actions en justice liées à Madoff, parmi lesquelles HSBC Institutional Trust Services (Irlande) DAC ("HTIE"), et/ou sa filiale Somers Dublin DAC.

Le 1er août 2018, HSBC Continental Europe a acquis auprès de HSBC Bank plc 100 % des actions de HTIE. Le contrat d'acquisition prévoit qu'HSBC Bank plc indemnifiera HSBC Continental Europe et/ou ses filiales au titre de certains passifs liés aux activités de HTIE et/ou de Somers Dublin DAC antérieures à l'acquisition par HSBC Continental Europe de HTIE. (HTIE a par la suite fusionné avec HSBC Continental Europe en Irlande).

HTIE et/ou sa filiale Somers Dublin DAC sont visées dans les procédures liées à Madoff décrites ci-dessous.

Dossier Defender :

En novembre 2013, Defender Limited a intenté une action en justice contre HTIE et autres, alléguant, notamment, un manquement à ses obligations contractuelles, et demandant des dommages et intérêts ainsi que l'indemnisation des pertes subies par le fonds. Le procès a démarré en octobre 2018. En décembre 2018, la *High Court* irlandaise a rendu un jugement favorable à HTIE sur la base d'une question préliminaire, retenant que Defender Limited n'avait pas de demande effective contre HTIE et sans que les autres questions en litige aient été examinées. Defender Limited a interjeté appel de ce jugement en février 2019. En juillet 2020, la Cour suprême irlandaise a rendu un arrêt favorable à Defender Limited sur certains aspects du jugement de la *High Court* irlandaise et renvoyé l'affaire devant la *High Court* pour poursuite de la procédure. En avril 2021, les parties se sont entendues pour une transaction et en mai 2021, l'action contre HTIE a été abandonnée.

Litige US :

Le Trustee a engagé aux Etats-Unis des procédures judiciaires contre diverses sociétés du groupe HSBC et des sociétés tierces devant le tribunal des faillites du district sud de New York (le "Tribunal des faillites"), visant à recouvrer des virements de Madoff Securities à HSBC d'un montant non encore déterminé. HSBC et d'autres parties à ces procédures ont saisi le Tribunal des faillites d'une requête aux fins de rejet des demandes du Trustee. En novembre 2016, le Tribunal des faillites a favorablement accueilli la requête en rejet de HSBC en ce qui concerne certaines des demandes du Trustee. En février 2019, la Cour d'appel a annulé la décision du Tribunal des faillites de novembre 2016. A la suite de l'arrêt par la Cour suprême des Etats-Unis rendu en juin 2020, le litige a été renvoyé devant le Tribunal des faillites, où il est désormais pendante.

Enquêtes et procédures concernant la fixation de l'Euribor

Plusieurs autorités du monde entier, en charge de la régulation, de la concurrence et du contrôle, dont celles du Royaume-Uni, des Etats-Unis d'Amérique, de l'UE, d'Italie, de Suisse et d'ailleurs, mènent des enquêtes et procédures de contrôle sur la fourniture de taux par le panel de banques en vue de la fixation de l'Euribor ("*European Interbank Offered Rate*") ou Taux offert sur le marché interbancaire européen, ainsi que sur les modalités de communication desdits taux. HSBC et/ou ses filiales (y compris HSBC Continental Europe en sa qualité de membre du panel Euribor) ont fait l'objet, de la part des autorités de régulation, de demandes d'information et coopèrent à ces enquêtes et procédures de contrôle.

En décembre 2016, la Commission européenne (la "Commission") a rendu une décision concluant que HSBC et d'autres banques ont eu, début 2007, des pratiques anticoncurrentielles relatives au prix des produits dérivés de taux d'intérêt en euros. La Commission a prononcé contre HSBC une amende déterminée sur la base d'une durée de 1 mois de participation par HSBC à ces pratiques, dont le montant a été payé par HSBC Continental Europe. HSBC a introduit un recours contre cette décision devant le Tribunal de l'UE ("le Tribunal"), qui a, en septembre 2019, rendu un arrêt confirmant la majorité des griefs retenus par la Commission mais annulant l'amende. HSBC et la Commission ont chacun formé un pourvoi contre l'arrêt du Tribunal auprès de la Cour de Justice de l'UE. En juin 2021, la Commission a adopté une nouvelle décision d'amende pour un montant inférieur de 5 % à celui de l'amende précédemment annulée, en suite de quoi la Commission a retiré son pourvoi formé devant la Cour de Justice de l'UE. Le pourvoi formé par HSBC demeure, quant à lui, pendante devant la Cour de Justice de l'UE.

Enquêtes et procédures concernant le marché des changes de devises

Plusieurs autorités du monde entier, en charge de la régulation, de la concurrence et de l'application des lois, dont celles de l'UE, de la Suisse, du Brésil et de l'Afrique du Sud, conduisent des enquêtes et procédures de contrôle sur les marchés des échanges de devises. HSBC coopère à ces enquêtes et procédures de contrôle.

En janvier 2018, HSBC Holdings a conclu un accord de poursuite différée *Deferred Prosecution Agreement* ("DPA") de trois ans avec la division criminelle du DoJ (le "FX DPA") au titre d'agissements frauduleux dans le cadre de deux opérations datant de 2010 et 2011. En janvier 2021, le FX DPA a expiré et le DOJ doit, en vertu des termes de ce DPA rendre une décision aux fins d'abandonner les charges.

11 Transactions avec des parties liées

En juin 2021, HSBC Continental Europe a émis deux séries de titres non privilégiés avec des échéances de 7 et 8 ans pour un montant notionnel total de 800 millions EUR souscrits par HSBC Bank plc, comptabilisés en Dettes représentées par un titre.

Il n'y a pas eu de changement dans les transactions avec les parties liées décrites dans le *Document d'enregistrement universel 2020* qui auraient un impact matériel sur le bilan ou sur la performance du groupe HSBC Continental Europe durant les six premiers mois de l'exercice 2021.

12 Changements intervenus dans le périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2021

Il n'y a eu aucun changement significatif dans la composition de HSBC Continental Europe pour le semestre clos au 30 juin 2021.

13 Événements postérieurs à la date de clôture

Il n'y a eu aucun autre événement significatif entre le 30 juin 2021 et la date d'approbation de ces états financiers qui nécessiterait une modification ou une information supplémentaire dans les états financiers.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

BDO Paris Audit & Advisory

43-47, avenue de la Grande Armée
75116 Paris

Période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021

Aux Actionnaires,

HSBC Continental Europe

38, avenue Kléber
75116 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société HSBC Continental Europe, relatifs à la période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'UE relative à l'information financière intermédiaire.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 2 août 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Agnès Hussherr

BDO Paris Audit & Advisory

Arnaud Naudan

Personne responsable du Document d'enregistrement universel et de ses amendements

M. Andrew Wild, Directeur Général.

Attestation du responsable du Document d'enregistrement universel et de ses amendements

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent amendement au document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 11 à 17 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 2 août 2021

Andrew Wild, Directeur Général

Responsables du contrôle des comptes

	Date		
	de première nomination	de renouvellement du mandat	d'expiration du mandat
Titulaires PricewaterhouseCoopers Audit ¹ Représenté par Agnès Hussherr ² 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine	2015	2018	2024
BDO Paris Audit & Advisory ³ Représenté par Arnaud Naudan ⁴ 43-47, avenue de la Grande Armée 75116 Paris	2007	2018	2024

1 Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

2 PricewaterhouseCoopers Audit représenté par Agnès Hussherr à compter de l'exercice 2020.

3 Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Paris.

4 BDO Paris Audit & Advisory représenté par Arnaud Naudan à compter de l'exercice 2021.

Table de concordance et de référence

Les tables de concordance suivantes renvoient aux principales rubriques du Règlement délégué 2019/980 complétant le Règlement 2017/1129 (Annexe I et Annexe II) pris en application de la Directive dite "Prospectus" ainsi qu'aux pages du *Document d'enregistrement universel 2020* D.21-0075.

Rubriques de l'annexe I du règlement délégué 2019/980		Pages du Document d'enregistrement universel 2020 déposé auprès de l'AMF le 24 février 2021	Pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel
1	Personnes responsables, informations provenant de tiers, rapports d'experts et approbation de l'autorité compétente		
1.1 & 1.2	Personnes responsables	page 280	page 84
1.3	Rapports d'experts	N/A	N/A
1.4	Informations provenant de tiers	N/A	N/A
1.5	Approbation de l'autorité compétente	N/A	N/A
2	Contrôleurs légaux des comptes	page 281	page 85
3	Facteurs de risque	pages 80 à 163	pages 18 à 38
4	Informations concernant l'émetteur	page 277	N/A
5	Aperçu des activités		
5.1	Principales activités	pages 4, 9 à 20 et 240	pages 4 à 17
5.2	Principaux marchés	pages 4, 9 à 20 et 240	pages 4 à 17
5.3	Événements importants	pages 182 à 183, 240 à 241	page 70
5.4	Stratégie et objectifs	pages 4 à 9	pages 4 à 9
5.5	Dépendance éventuelle	N/A	N/A
5.6	Éléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position	pages 4 et 20	page 4
5.7	Investissements	pages 227 à 230, 272 à 275, 284 à 285	N/A
6	Structure organisationnelle		
6.1	Description sommaire du groupe	pages 3 à 21, 263 et 272 à 275	N/A
6.2	Dépendance de l'émetteur vis à vis des autres entités du groupe	pages 272 à 274	N/A
7	Examen de la situation financière et du résultat		
7.1	Situation financière	pages 165, 167, 238 à 239	pages 63 et 65
7.2	Résultat d'exploitation	pages 13 à 20, 165 et 238	pages 11 à 17 et 63
8	Trésorerie et capitaux		
8.1	Capitaux de l'émetteur	pages 169 et 255	page 67
8.2	Source et montant des flux de trésorerie	page 168	page 66
8.3	Besoin de financement et structure de financement de l'émetteur	pages 80, 129 à 130, 132 à 135	pages 39, 44, 59 à 62
8.4	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	N/A	N/A
8.5	Sources de financement attendues	N/A	N/A
9	Environnement réglementaire	pages 11 à 12 et 142 à 143	pages 8 à 9
10	Information sur les tendances	pages 4 à 5, 8 et 9	pages 4 à 7
11	Prévisions ou estimations du bénéfice	N/A	N/A
12	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		
12.1	Organes d'administration et de direction	pages 23 à 31	page 10
12.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	page 39	N/A
13	Rémunération et avantages		
13.1	Montant de la rémunération versée et avantages en nature	pages 40 à 49, 186 à 190	N/A
13.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	pages 40 à 49, 186 à 190, 255 à 256	N/A
14	Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
14.1	Date d'expiration des mandats actuels	pages 23 à 31	N/A
14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	N/A	N/A
14.3	Informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération	pages 33 à 34, 36 à 37	N/A
14.4	Régime de gouvernance d'entreprise	page 23	N/A
14.5	Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise	N/A	N/A
15	Salariés		
15.1	Nombre de salariés	page 186	page 17
15.2	Participation et stock-options	pages 44 à 45	N/A
15.3	Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	N/A	N/A
16	Principaux actionnaires		
16.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	pages 277 à 279	N/A
16.2	Existence de droits de vote différents	page 277	N/A
16.3	Contrôle de l'émetteur	pages 23 à 24 et 281	page 85
16.4	Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle	N/A	N/A
17	Transactions avec des parties liées	pages 50 à 52, 225 à 226, 227 à 230, 263 à 264	page 82

Table de concordance et de référence

Rubriques de l'annexe I du règlement délégué 2019/980		Pages du Document d'enregistrement universel 2020 déposé auprès de l'AMF le 24 février 2021	Pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel
18	Informations financières concernant l'actif et le passif, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
18.1	Informations financières historiques	pages 20, 164 à 230, 237 à 264, 283	N/A
18.2	Informations financières intermédiaires et autres	N/A	pages 63 à 82
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques	pages 231 à 236 et 265 à 269	N/A
18.4	Informations financières pro forma	N/A	N/A
18.5	Politique en matière de dividendes	pages 192 et 279	page 70
18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	pages 149 à 151, 224 à 225, 261 à 262	pages 80 à 82
18.7	Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	pages 19, 226 et 262	page 82
19	Informations supplémentaires		
19.1	Capital social	pages 222, 255 et 279	N/A
19.2	Acte constitutif et statuts	pages 277 à 279	N/A
20	Contrats importants	page 279	N/A
21	Documents disponibles	page 277	N/A

Rubriques de l'annexe II du règlement délégué 2019/980		Pages du Document d'enregistrement universel 2020 déposé auprès de l'AMF le 24 février 2021	Pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel
1	Informations à fournir concernant l'émetteur	page 2	page 2

Les éléments suivants sont inclus par référence :

- les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, présentés aux pages 155 à 221 et 222 à 225 du Document de référence n° D.20-0071 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 février 2020 ; l'information est disponible sur le lien suivant : <https://www.hsbc.com/-/files/hsbc/investors/investing-in-hsbc/all-reporting/subsidiaries/2019/annual-results/hsbc-continental-europe/200219-hbfr-ara-2019-fr.pdf>
- les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, présentés aux pages 164 à 230 et 231 à 236 du Document d'enregistrement universel n° D.21-0075 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 24 février 2021 ; l'information est disponible sur le lien suivant : <https://www.hsbc.com/-/files/hsbc/investors/investing-in-hsbc/all-reporting/subsidiaries/2020/annual-results/hsbc-continental-europe/210224-hbfr-ara-2020-fr.pdf>

Ces documents sont disponibles sur le site www.hsbc.fr et sur celui de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org.

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le groupe HSBC Continental Europe peut, sans engagement, demander les documents par courrier :

HSBC Continental Europe

38, avenue Kléber

75116 Paris

France

Rapport de gestion semestriel		
Principaux événements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2021		pages 3 et 11 à 17
Principaux risques et incertitudes		pages 18 à 38
Principales transactions intervenues entre parties liées		page 82
Etats financiers semestriels consolidés résumés		pages 63 à 82
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière du 30 juin 2021		page 83
Attestation du responsable		page 84

HSBC Continental Europe

38 Avenue Kléber
75116 Paris
France
Téléphone: (33 1) 40 70 70 40
www.hsbc.fr